

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTREAL, VENDREDI 9 AVRIL, 1897

No 6

2381... MOYENNE DE 1896 ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ça et là.

Nos rues sont dans l'état le plus pitoyable non seulement comme malpropreté mais tout autant comme voies praticables. Malpropres, certes elles le sont, principalement dans les endroits où elles devraient être le mieux tenues, nous voulons dire dans les endroits où a lieu le plus grand mouvement, la plus grande activité commerciale. On a nettoyé à fond — ce n'est pas un reproche que nous faisons — une partie des rues dépourvues de commerce et d'animation où résident les gros bonnets, mais on a laissé les autres avec leur boue infecte et noire dans laquelle pataugent hommes et chevaux; il y a dans la rue St Paul, à différentes places, des mares de boue de près d'un pied d'épaisseur.

Le service de la voirie est généralement fait, à la fin de l'hiver, par le soleil qui, plus que le département des chemins, nous débarrasse des neiges et de la glace. Or le soleil donne peu ou pas sur la rue St Paul, on devrait l'aider un peu d'autant que la rue n'est pas en pente et ne permet pas l'écoulement des eaux chargées des immondices accumulées pendant tout l'hiver. Et dire que tout les ans, il faut répéter la même chose aux mêmes gens, aussi sourds une année que l'autre.

Quant à la superstructure de nos voies, nous n'en parlerons que pour mémoire, mais comme il disait vrai celui qui prétendait qu'avec nos échevins, on commençait d'abord par paver; puis ensuite il fallait dé-paver pour la pose des conduites du gaz, puis repaver et re-dépaver pour les conduites d'eau; repaver encore et re-redépaver pour les fils du téléphone; etc... pour les rails des chars Urbains.....

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et Etats-Unis, un an 1.50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT;

Montréal, Canada

La rue Notre-Dame nous montre aujourd'hui le plus beau résultat que puisse apporter un pareil régime; c'est le plus beau casse-cou qu'on puisse rêver et bientôt on sera forcé d'en interdire l'accès aux voitures pour que la Ville n'ait pas trop de dommages-intérêts à payer en raison des accidents qui s'y produiront.

Qui va payer les réparations? Les entrepreneurs de pavage, la Compagnie des chars Urbains, celle du Bell Téléphone ou la Ville?

Que les échevins, surtout, ne répondent pas tous à la fois!

L'Hôtel de la monnaie La Chambre de Commerce, à la suite d'un mémoire qui lui a été présenté par l'un de ses membres, M. J. X. Perrault a émis le vœu de la création d'un Hôtel des Monnaies au Canada.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, ce que nous pensions du projet.

La Chambre de Commerce du District de Montréal est généralement mieux inspirée qu'elle ne l'a été en votant le projet qui lui a été présenté et qui, nous croyons l'avoir suffisamment démontré dans notre

dernier numéro, loin d'être une source de revenus pour le pays sera l'occasion, si le gouvernement lui donne suite—ce dont nous doutons fort—de dépenses improductives.

Nous voulons bien croire que, la Chambre de Commerce trop occupée par les nombreuses questions inscrites à son ordre du jour, n'a pas cru devoir discuter à fond le mémoire qui lui a été présenté.

Elle a eu un accès de courtoisie envers l'un de ses membres en prenant à la lettre tous les dires que contenait son mémoire.

La religion de la Chambre de Commerce a été surprise, car on fait miroiter à ses yeux des centaines de mille dollars de bénéfices à réaliser par le pays, de la main d'œuvre à donner à nos ouvriers, tandis qu'en allant au fond des choses on voit que forcément, la main d'œuvre sera nulle et que les profits à réaliser se traduiront par des pertes.

En quoi, un pays qui n'a pas besoin de \$100,000 de pièces de monnaie nouvelle par année peut-il trouver intérêt à construire un hôtel de monnaie coûteux? Est-ce pour avoir la seule fiche de consolation de dire qu'il n'a pas besoin de recourir à autrui pour frapper sa propre monnaie? c'est une pointe de vanité, alors?

Pas autre chose, assurément. Eh bien! nous prétendons que c'est une vanité trop chère dans les temps présents et que la Chambre de commerce, en lui donnant son haut appui moral a fait fausse route.

Il y a bien d'autres progrès à accomplir avant celui-là. La Chambre de Commerce le sait aussi bien et mieux que nous, aussi n'aurai-elle rien perdu à remettre à plus tard, alors qu'elle eût pu l'étudier à loisir, l'examen du mémoire auquel elle a si facilement accordé crédit.

Les faillites au Canada Nous avons sous les yeux le tableau des faillites au Canada pendant les trois premiers mois de 1897, publié par l'agence R. G. Dun & Co. La situation est moins sombre qu'en 1896 et nous formons le vœu qu'elle s'améliore davantage. Nous trouvons en effet, 64 faillites de moins que pour la période correspondante de 1896, avec une diminution de \$502,540 dans le passif des faillis.

Voici d'abord les chiffres représentant par catégorie le nombre des faillites en 1896 et 1897.

	1896	1897
Industrie.....	177	187
Commerce.....	553	471
Banque.....	2	2
Divers.....	8	16
Totaux.....	740	676

Quant au passif des faillites, il se répartit comme suit :

	1896	1897
Industrie.....	\$1,110,776	\$1,402,226
Commerce.....	4,608,914	3,531,339
Banque.....	32,000	80,000
Divers.....	25,850	251,435

Totaux..... \$5,777,540 \$5,265,000

Voici maintenant, par provinces, le nombre et le passif des faillites pour les trois premiers mois de 1897.

Provinces.	Nombre	Passif
Ontario.....	351	\$2,294,406
Québec.....	213	1,986,236
Colombie Angl....	16	103,987
Nouvelle-Ecosse..	34	418,687
Manitoba.....	22	343,665
N.-Brunswick.....	17	92,019
Ile du P. E.....	3	26,000
Totaux.....	676	\$5,265,000

Comme on le voit, c'est la Province d'Ontario d'ailleurs la plus peuplée qui a le plus grand nombre de faillites.

Proportionnellement au nombre des faillites c'est le Manitoba qui a englouti le plus de capitaux, avec une moyenne de \$15,000 par faillite; puis, viennent en ordre décroissant: Nouvelle Ecosse (\$12,300); Québec (\$9,300); Ile du Prince Edouard (\$8,660); Ontario (\$6,530); Colombie Anglaise (\$6,500) et Nouveau-Brunswick (\$5,400).

L'industrie a eu 10 faillites de plus qu'en 1896; les divers 8 de plus aussi; les banques ont le même nombre tandis que le commerce proprement dit en a que 82 de moins.

L'industrie perd \$291,450 de plus qu'en 1896; les banques \$48,000 et les divers \$225,555; au contraire, le

commerce est en diminution de \$1,077,575 dans les chiffres du passif.

Ces diminutions dans les chiffres des faillites et des pertes du commerce ne nous surprennent nullement après les décapitations qui ont eu lieu, depuis tantôt deux ans et le soin plus grand apporté par les maisons de gros dans la fixation et la surveillance des crédits et des échéances. Maintenant que le commerce de gros voit les heureux effets de la politique qu'il a adopté principalement envers les clients douteux, il est décidé à persévérer dans la voie qu'il a adoptée. Nous ne serions nullement surpris si prochainement le commerce de gros de nouveautés mettait en pratique un autre mode de paiement que celui jusqu'à ce jour et qu'il a déjà en partie amendée; nous avons en temps et lieu annoncé que les marchands s'étaient réunis pour étudier la question du paiement à quatre mois de la date de livraison des marchandises et nous croyons savoir que ce projet est loin d'être abandonné.

A TRAVERS L'ÉPICERIE

Pâques arrive, ceux qui ont trop acheté dans certaines lignes qui ne se vendent bien qu'en carême devront exercer leurs qualités de bons vendeurs dans les quelques jours qui nous séparent des fêtes prochaines en plaçant dans leur clientèle les produits susceptibles de se détériorer par un long séjour dans le magasin.

Les jours de fêtes approchant, il n'est pas mauvais de passer le stock en revue et de demander à ses fournisseurs les articles de saison. Ne pas attendre au dernier moment pour faire un bel étalage, dans un magasin qui aura fait sa toilette de printemps des marchandises qui prêtent le mieux au décor des vitrines et des comptoirs. Avec un peu de goût, un peu de travail et quelque patience, un épicier peut par ce moyen augmenter son chiffre d'affaires. Tout ce qui se mange et tout ce qui se boit n'a chance de vente que dans un magasin propre et bien tenu.

Si après avoir mis de côté l'argent nécessaire pour payer les fournisseurs à échéance, l'épicier a encore un peu d'argent disponible, il n'aura pas tort d'augmenter son stock de thé dans des proportions raisonnables; car, nous l'avons répété plusieurs fois dans notre Revue commerciale, si le nouveau tarif im-

pose un droit sur les thés, il en aura pour quelque temps avant de les payer. Et, dans le cas où il n'y aurait pas de droits sur cet article, l'épicier n'aura pas fait une mauvaise affaire quand même, car aucune baisse sur les prix n'est à espérer jusqu'à la prochaine récolte, les prix raidissant de plus en plus.

La vente des thés de la faillite Doherty a, comme on le sait, rapporté les pleins prix, c'est assez dire comment cet article se comporte actuellement.

Et les sucres, dira-t-on ?

C'est encore un article à surveiller par l'épicier. A l'exemple de celui qui crie avant qu'on le touche, les raffineurs, feignant de craindre une augmentation des droits sur la matière première par suite d'un changement possible dans le mode de perception, se sont empressés de mettre le sac de mieux sur les sucres jaunes blancs de toutes qualités.

Le sucre est devenu un article de première nécessité que tout le monde consomme, riches comme pauvres. Les raffineurs se sont donc mis en bonne position, pour eux s'entend, et maintenant qu'ils ont un excellent prix—après l'augmentation de la semaine dernière, qui rien jusqu'à présent ne justifie—ils sont prêts à attendre le nouveau tarif et à majorer leurs prix suivant l'augmentation des droits; ils auront toujours gagné le 1/2 de centin demandé sans raison plausible au consommateur; la semaine dernière.

Nous craignons de donner un avis, car si le gouvernement laisse subsister l'ancien tarif sur les sucres, il n'y a pas de raison pour qu'une hausse se produise et si, au contraire et comme il est probable d'ailleurs, les ministres demandent un revenu plus élevé à cet article, il y aura une hausse certaine.

Nous terminerons par la reproduction d'extraits d'un article paru dans l'*Épicerie française*.

Un des principes fondamentaux de l'économie sociale, science exacte de la vie, est celui-ci: "Tout travail doit recevoir un salaire proportionné à l'effort fourni."

Nombre de commerçants passent leur temps à lutter contre, et se mettent ainsi en guerre ouverte avec le bon sens et la vérité.

Ceux dont nous parlons ont, semble-t-il, fait une gageure, dont leur fortune est l'enjeu et qui consiste à résoudre le problème suivant:

"Etant donnée une marchandise dont le prix d'achat est par exem-

ple 5 francs, la vendre pendant vingt ou trente ans 4 fr. 80 et se retirer des affaires avec des rentes."

Ce mirifique raisonnement a des résultats la plupart du temps désastreux pour celui qui le met en pratique.

Nous ne disons pas toujours, à dessein.

Quelques faiseurs, dont tous les corps de métiers sont malheureusement infestés, ont trouvé le moyen de faire fortune en vendant à perte.

Il est vrai que c'est toujours dans la poche de quelqu'un qu'est pris leur bénéfice.

Il faut qu'il vende et à tous prix ; le voisin, bien à tort selon nous, se croit obligé de suivre, et voici les cours pour longtemps faussés dans tout un quartier.

Après le sucre, la bougie, puis le vin, puis les liqueurs de mirque, puis autre chose, jusqu'au jour où les frais généraux, augmentant tous les jours, font crouler sous leur poids ces commerçants imprévoyants.

Le système actuel est faux, il est absurde, il ne saurait durer.

La concurrence par la qualité est la seule pratique, la seule qui puisse donner de bons résultats.

La concurrence par l'avisement des prix a pour conséquences fatales l'avisement des produits.

Or, lorsqu'une marchandise est inférieure, elle a des grandes chances pour rester en magasin.

Vendez bon, vendez le prix, ne vous occupez pas du voisin ! Croyez nous, suivez ces conseils—vous vous en trouverez bien.

Nous ajouterons encore, vendez au comptant autant que possible et s'il vous faut vendre à crédit, cessez le crédit dès que votre client a laissé passer l'échéance sans vous payer.

LE COMMERCE D'EXPORTATION DES BOIS ET L'AVENIR DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

L'article suivant est reproduit de l'*Echo Forestier*, d'après un rapport de M. Jordan, consul français à Vancouver.

La Colombie britannique est couverte de magnifiques forêts. Toutefois, elles sont dévastées par des incendies continuels qui ne cessent qu'à la saison des pluies. Autour de Vancouver, l'air est obscurci pendant des mois entiers par la fumée des incendies qui, mêlée à la brume du Pacifique, cache la vue des montagnes environnantes pendant une bonne partie de l'année.

Un de ces incendies a détruit la ville de Vancouver tout entière en 1886.

Cependant, les réserves forestières sont tellement abondantes qu'elles ne sont pas épuisées par ces destructions périodiques qui partout ailleurs, seraient considérées comme des calamités publiques.

Les bois de la Colombie britannique, au point de vue du commerce d'exportation sont :

Le pin Douglas (Douglas fir) ou pin de l'Oregon.

Le cèdre rouge.

Le sapin

Le pin Douglas ou pin de l'Oregon est le bois de construction par excellence.

Le cèdre rouge est employé pour les appartements, portes et boiserie.

Le sapin sert à confectionner des caisses et des boîtes.

Le pin Douglas tient de beaucoup la première place dans le commerce d'exportation. Plusieurs scieries mécaniques, parfaitement outillées, l'équarrirent et le débitent en solives, poutres, planches ou lattes.

Les principales sont établies à Vancouver même ou à New Westminster. Le commerce des bois est concentré sur le continent. Victoria n'y occupe qu'un rang absolument secondaire.

Les quantités exportées de la Colombie Britannique semblent encore très inférieures à celles de l'Etat de Washington. Les ports de Puget Sound, Seattle, Tacoma, etc., sont des centres d'exportation plus actifs que Vancouver et New Westminster, grâce à l'esprit d'entreprise supérieur de la population américaine, en dépit d'une supériorité de qualité appréciable des bois colombiens. Cet état de choses est reconnu par les publications anglaises elles-mêmes: "*British Columbia. Its present resources and future possibilities.* — Published by Direction of the Government," 1893, ainsi que par le rapport de la Chambre de Commerce de Vancouver pour 1895-96.

Toutefois les statistiques de l'exportation des bois de Vancouver, consignées dans le rapport précité, donnent les chiffres suivants :

Le commerce des bois aurait employé, en 1895, 49 navires jaugeant dans l'ensemble 48,560 tonneaux. L'exportation par mer de Vancouver aurait atteint le chiffre de 45,422,772 pieds, board mesure ; les expéditions par voie ferrée, 6,953,822 pieds, soit un total de 52 millions 411,654 pieds.

Où se dirigent ces bois ?

On peut relever au cours de 1895 une exportation extraordinaire à destination de l'Afrique du Sud ; plus du quart des bois exportés par Hastings Mill et plus du cinquième des exportations totales.

Ce mouvement était dû au développement minier du Transvaal qui a provoqué une demande considérable pour le boisage des mines.

Il semble que, de plus en plus, devant la substitution déjà ancienne de la fonte à la houille à la fonte au bois, et celle plus récente de l'acier au bois dans la construction navale, le génie civil et la charpente, la sphère d'emploi du bois tend à se restreindre. C'est ce qui expliquerait que, malgré la rapide disparition des forêts sur divers points du globe. Son prix n'ait pas haussé et ait montré plutôt dans bien des cas une tendance à fléchir en présence d'une décroissance de la demande plus accentuée encore.

Toutefois, le bois a trouvé de nouvelles applications industrielles, dont les plus saillantes sont le boisage des mines et les traverses de chemin de fer.

Partout où il ya des mines, surgit une demande de bois. Les poteaux de mine des Landes sont un fret de sortie tout indiqué pour les navires français qui vont chercher des houilles à Cardiff.

L'Australie, le Chili, la Californie, soit des débouchés importants pour les bois de la Colombie Britannique. Le motif est le même : pays miniers. La mine explique tout.

Le chiffre considérable des exportations pour la Chine, à destination surtout de Shanghai, serait dû à la construction de nombreuses filatures dans cette ville. Les prix payés par le consommateur à Shanghai seraient fort bons et il ferait venir des bois de qualité et de dimensions exceptionnelles.

Les exportations à destination du Royaume Uni et du continent européen sont relativement faibles, 5,475,066 pieds, soit un huitième du chiffre total. Les premières relations auraient été créées à l'époque de la guerre entre le Chili et le Pérou. Un intéressé aurait alors fait un voyage en Angleterre à la recherche de débouchés nouveaux. L'énormité de la distance, et l'élévation du taux des frets pour l'Europe, de 60 à 70 sh., 65 sh. en moyenne, semblent s'opposer à une extension considérable de ces envois.

Au mois de septembre (15 septembre 1896), le fret est coté 65 sh. à Cork pour ordres.

On aurait expédié à destination de la France, au cours de l'année

1895, trois ou quatre chargements. Ce renseignements est corroboré par un tableau figurant au rapport de la Chambre de commerce de Vancouver pour 1895 donnant les noms des navires chargés de bois, leur date de départ, leur destination, la cargaison en pieds, sa valeur estimée, l'arrivée ou date d'arrivée et le taux du fret ou "private", convention privée.

Je relève pour deux de ces expéditions le taux du fret :

66sh 3d et 63sh 3d.

Un troisième chargement pour Bordeaux porté la mention "private".

Deux de ces navires étaient sous pavillon anglais ; le troisième sous pavillon danois, tous voiliers.

Ce commerce n'a pas encore de base certaine. On en serait à la période d'essai. La consommation française se portera-t-elle vers ces bois ? Aura-t-on une demande dans des conditions rémunératrices ? M. Alexander n'est pas encore fixé à cet égard. Toutefois, personnellement, je serais étonné qu'il prit jamais une grande extension, vu la concurrence des bois du Nord qui sont déjà en possession du marché, les relations préexistantes avec la Suède et la Norvège, la Russie, la Finlande et le taux relativement moins élevé des frets. L'avenir des exportations de la Colombie britannique me paraît prononcée dans une autre direction. Vancouver est une porte ouverte sur le Pacifique.

Presque tous les navires qui se livrent au commerce des bois sont des voiliers. Le Pacifique est le dernier domaine, le dernier asile de ce genre de navigation délaissé partout ailleurs. Cependant, la concurrence des vapeurs se fait sentir de loin en loin, et, chose étrange, en coupant les frets, en naviguant au rabais. On m'a signalé une catégorie de vapeurs, dits "tramps", rouleurs, vagabonds, qui, vu la dureté des temps et la disette des frets, réduits à naviguer sur lest, après avoir frappé à toutes les portes, éconduits partout, se rabattent sur Vancouver et acceptent des frets plus bas encore que les voiliers, plutôt que de repartir à vide. On croit que ces cas exceptionnels sont le début de la substitution de la navigation à vapeur à la navigation à voiles, qui paraît une loi générale dans le monde entier. De plus en plus, selon lui, on arrive à naviguer ces vapeurs si économiquement que la voile n'a qu'à se bien tenir ; le vapeur la serre de près dans ses derniers retranchements.

Le capitaine Mellon, le principal

agent de navigation du port est d'un avis différent. Il reconnaît l'existence des "tramps," mais, selon lui, ils font de mauvaises affaires, faute de pouvoir en faire de bonnes ; ils s'enfoncent et essayent de se racrocher. Le voilier se maintiendra, car seul il peut payer. Il est en possession du commerce régulier ; les "tramps" sont des irréguliers, des nomades.

Mon impression est que le capitaine Mellon, qui a une longue expérience des deux genres de navigation qu'il a pratiqués, a raison et que le voilier résistera encore longtemps dans le Pacifique. En tout cas, c'est à lui qu'appartient le présent dans le commerce d'exportation des bois de la Colombie. Seule la percée du canal de Panama pourrait modifier cet état de choses.

Je me suis enquis du fret d'entrée des navires qui viennent prendre des chargements de bois. Il paraît qu'ils entrent à peu près tous sur lest ; c'est la règle. On les voit accourir de tous les ports du monde ; ne trouvant pas de fret de sortie, ils se rabattent sur Vancouver pour charger des bois.

Je reviens à la question de l'avenir du commerce des bois à destination de la France.

Il n'y a pas de base certaine. On a fait des tentatives, jeté trois ou quatre chargements sur le marché français, mais il n'y a pas encore de relations établies.

Je ne crois guère à un grand développement dans ce sens. Les besoins de la consommation française sont forcément limités. On ne construit pas en bois comme au Pérou, au Japon, en Californie, pour éviter les conséquences des tremblements de terre ; il n'y a point de grands travaux miniers comme au Chili, en Australie, dans l'Afrique du Sud, contrées déboisées provoquant une demande considérable pour le boilage des mines. Les réseaux de chemin de fer sont terminés et la consommation de traverses n'est qu'un amortissement et non une première mise de fonds ; l'outillage national est à peu près au complet.

On construit les édifices et les maisons en pierre ;

Les ponts, halles, gares, en métal ;

Les navires, en acier.

Le bois ne joue plus qu'un rôle secondaire, mâts et espars, planchers, parquets, portes, boiseries, ameublement et, avant tout, caisses et boîtes.

Ce serait là, paraît-il, l'objet du tiers de la consommation du bois chez les peuples civilisés.

Mais nous disposons de réserves

forestières qui fournissent un appoint considérable à la consommation indigène.

Les bois tendres du Nord (Suède, Norvège, Russie, Finlande) suffisent peut-être à en assurer le complément.

Le gros du commerce de la Colombie britannique se fera, je crois, toujours avec l'Afrique du Sud, la Californie, le Chili, l'Australie, la Chine et le Japon. La situation géographique de la Colombie lui assigne des relations spéciales et limite forcément celles à destination de l'Europe.

Les armateurs français s'en rendent compte ; les navires français ne viennent pas charger dans ces parages.

D'ailleurs, les produits s'échangent contre des produits. Qu'avons-nous à envoyer à la Colombie britannique ?

La population, cent mille habitants environ, dont quinze mille de race jaune, sans parler des Indiens, est insignifiante pour un territoire immense dont une grande partie reste inexploérée.

Nos exportations consistent surtout en produits de luxe, de qualité et de prix supérieurs, lainages, soieries et vins, produits recherchés par les pays riches et de civilisation avancée, les pays capitalistes.

Un pays nouveau et faiblement peuplé qui a besoin d'attirer le capital en fera forcément une consommation des plus limitées et le coefficient par tête ne saurait être à priori que des plus faibles.

Il importe de tenir compte également des habitudes de la population de race anglaise dont la boisson ordinaire, en dehors de l'eau et du thé, est le whisky écossais ou le rye canadien, eaux-de-vie de grains.

Nos vins et eaux-de-vie de France ne rencontreront pas de longtemps de placement appréciable.

De plus, la Californie avec laquelle la Colombie britannique est en relation directe intime (bateaux à vapeur et voies ferrées) est en mesure d'y envoyer ses vins et de suffire à la consommation très limitée du pays.

Pour les soieries, la Chine et le Japon, également reliés à la Colombie britannique par des services de navigation à vapeur, sont à même de suffire à tous les besoins dans des conditions de bon marché qui rendent toute concurrence impossible.

Il n'y a pas là de longtemps un débouché pour les exploitations françaises. Toutes les conditions les plus défavorables paraissent se trouver réunies sans parler de l'ab-

sence des relations directes et des frais de transport élevés motivés par l'enormité de distance.

Toutefois, ces derniers obstacles sont loin d'être infranchissables. Nos produits de luxe, de qualité et de prix élevé, supportent parfaitement des frais de transports et des droits considérables quand il y a une clientèle riche, un marché établi. Ce n'est pas le cas de la Colombie britannique.

Bien que par courtoisie et par le désir naturel de faire valoir la place aux yeux d'un nouveau venu, mes interlocuteurs se montrent plus optimistes, je ne crois pas de longtemps à l'établissement de relations commerciales sérieuses entre la France et la Colombie britannique. Les faits économiques sont trop évidents.

Le capitaine Mellon a donné, ce me semble, la note juste en me disant que peut-être un voilier français *par an*, chargé de marchandises "general cargo" "sundries" pourrait se rendre d'un port français à Vancouver, décharger, prendre un fret de bois de retour et *payer*. Mais il faudrait que cette cargaison assortie comprit tous les produits et objets de fabrication française, actuellement expédiés dans ce pays par les maisons de commission et d'exportation de Londres, qui contrôlent le peu d'exportations françaises à destination de la Colombie britannique, et disséminées chez les détaillants locaux. Parmi les objets qui pourraient composer cette pacotille, il me citait des caisses de champagne et de cognac, des instruments de chirurgie, des médecines et drogues et des pipes en bruyère de fabrication française "made in France."

Tout cela ne paraît pas bien sérieux et fait ressortir la plaie qui arrête le développement de la marine marchande française, en dépit de la sollicitude des pouvoirs publics, de l'énergie des armateurs et des capitaines, le manque de fret de sortie. Les grands voiliers français de la maison Bordes n'ont pas à remonter si haut pour chercher du fret; au Chili, ils trouvent des nitrates.

L'exportation du saumon canané occupe dans la saison environ cinq à six navires par an qui partent à chargement complet pour Liverpool et pour Londres, qui est le marché régulateur. Il n'y a, ce me semble, aucune chance de détourner ce courant fondé sur des relations préexistantes, un marché de consommation de premier ordre et l'absence de droits de douane qui en fait un en-

trepôt naturel. Pour le saumon colombien, les acheteurs français devront faire passer leurs ordres par les marchands commissionnaires de Londres.

La houille de Nanaimo, Willington, Comox (île de Vancouver) exportation en 1895, 939,000 tonnes, exportation 756,000 tonnes a pour débouché presque unique San Francisco et les ports de la Californie. Elle alimenterait près de 42 0/0 de la consommation californienne. Elle rencontre la concurrence des charbons australiens (New-Castle, Nouvelles-Galles du Sud) et des charbons de Cardiff recherchés en dépit de leur prix à raison de qualité supérieure. L'augmentation des importations australiens et gallois arrête l'expansion des exportations de la Colombie britannique. L'extraction traverse en ce moment une crise à Nanaimo due à cette cause ainsi qu'à la substitution par un des plus gros clients de houillères de Nanaimo, le Northern Pacific R. R., du chauffage au pétrole au chauffage à la houille sur les locomotives.

Le taux des frets serait de dollars 1.75 à 2 la tonne pour San Francisco et de dollars 2.25 à 3 pour San Diego et les ports du Sud de la Californie.

Toutes ces questions, envisagées au point de vue commercial français, me paraissent dépourvues d'utilité pratique, bien qu'elles puissent, sous d'autres rapports, offrir de l'intérêt. Je ne fait qu'une exception, j'y reviendrai plus loin.

Vancouver doit son existence au Canadian Pacific Railway, qui en fait un point de transit du globe pour les voyageurs, les dépêches et les marchandises précieuses non encombrantes, les soies et thés de Chine et du Japon qui, vu leur prix, peuvent supporter des frais de transport relativement élevés. Le C. P. R. me paraît avant tout une voie de communication rapide, postale et stratégique, un instrument et un moyen d'information rapide et d'action entre les mains du gouvernement britannique.

Mais, à part le Manitoba, région qu'elle a appelée à l'existence et dont elle contrôle le développement la voie ferrée traverse des déserts.

Les rampes à travers les défilés des Rocheuses et des Selkirk de cette ligne à voie unique me paraissent s'opposer à la traction économique.

C'est un grand chemin du monde ce ne sera pas, à mon idée, une artère commerciale de premier ordre.

Je ne saurais sous ce rapport, mieux comparer le C. P. R. qu'au

chemin de fer du Gothard, et Vancouver jusqu'à Brindisi.

Brindisi n'a tué ni Gènes, ni Marseille. Vancouver ne tuera pas San Francisco. C'est un Seattle ou un Tacoma canadien, moins peuplé et moins dans le mouvement que ces points terminus du Great Northern et du Northern Pacific, rivaux économiques du C. P. R. D'origine aussi récente, ces villes sont des centres autrement importants à l'heure actuelle. Elles sont américaines.

On passe à Vancouver; on s'arrête à San Francisco; parfois on s'y établit. Vancouver est, avant tout, un débarcadère, une étape, une gare pour ceux qui font le tour du Monde; ce n'est point une fin, c'est un moyen.

Pour Victoria, ce n'est que la petite capitale d'une petite province d'une immense étendue et qui me paraît avoir acquis à peu près le développement et la population que ses ressources naturelles semblent devoir comporter.

Actuellement, c'est une petite Norvège du Pacifique, exportatrice de bois et de saumon dont Vancouver est le Trondjem, tout en étant au point de vue international un Brindisi de par le C. P. R.

Une seule cause me paraît de nature à amener un changement radical, une véritable révolution dans la situation: Les mines d'or.

TEINTURE DES PEAUX

Les difficultés que l'on rencontre quelquefois pour obtenir l'uniformité de coloration des peaux tannées avec des substances astringentes ont suggéré à Hummel et à Procter d'instituer des recherches spéciales principalement sur les matières colorantes que l'on emploie le plus souvent pour cet usage.

Lorsqu'on réfléchit au fait que le tannin n'est pas toujours uniformément distribué sur les peaux et qu'il forme des combinaisons insolubles avec les couleurs basiques, c'est-à-dire avec la fuchsine, avec le violet et le vert de méthyle, avec le bleu de méthylène... etc., il n'est pas difficile d'expliquer les inégalités que l'on observe dans la fixation des teintes, puisque, aux places où le tannin se trouve en plus grande proportion, la formation de la laque est plus abondante et par suite la coloration se produit avec plus d'intensité.

D'après cela, on comprend la nécessité d'enlever l'excès du principe astringent au moyen d'un lavage à

l'eau, ce que l'on a l'habitude de faire dans la pratique.

D'après les auteurs susdits, il faudrait transformer le tannin en un composé insoluble pour le rendre inactif avant de procéder à la teinture : ils conseillent d'immerger les peaux, à cet effet, dans une solution de tartre stibié (tartaro emetico) chauffée à 45 C.

Lorsque le tissu animal est ainsi préparé, les teintes que l'on obtient ne présentent pas de taches et deviennent plus nourries, sans que la peau soit altérée en aucune façon.

Bertram s'est occupé longuement du même sujet. Il admet, quant à lui, la nécessité d'éliminer l'excès de tannin avant de procéder à la teinture, mais il préfère atteindre ce but par un lavage à l'eau à 35 C., dans les appareils de foulage ou dans des tonneaux tournants, et il ne recourt à l'emploi du tartre stibié que quand on doit employer des matières colorantes très sensibles à l'action de l'acide tannique.

Après ce traitement, il faut laver les peaux à l'eau, avec modération toutefois, afin qu'il reste une quantité du principe astringent suffisante pour fixer à la superficie les matières colorantes basiques.

Bertram fait observer qu'à l'aide du tartre stibié en obtienne ordinairement des colorations plus intenses, et ce n'est qu'avec le bleu solide R que le contraire arrive.

Pour les nuances claires, il déconseille nettement à employer ce mordant, qui fait s'affaiblir la vivacité des couleurs. A ce point de vue il est bien plus efficace d'aviver les peaux au préalable avec de l'acide sulfurique assez dilué, procédé qui, comme on le sait, est déjà appliqué depuis longtemps.

L'action de ce bain acide, d'après l'auteur de ce compte rendu, s'explique principalement par le fait qu'elle sert non seulement à séparer les matières tanniques et les produits d'oxydation engendrés par elles, mais aussi à décomposer leurs combinaisons peu solubles avec la chaux et avec la magnésie, qui en croûtent le tissu animal et font l'office de réserve à l'égard des couleurs basiques.

Dans le léger précipité qui flotte dans les bains de tannage, on trouve effectivement des combinaisons de tannates et de phosphates terreux avec des matières albuminoïdes, combinaisons dont il reste inévitablement une partie fixée sur les peaux.

L'inégale perméabilité du tissu animal, provenant de ce qu'il est plus ou moins compact, constitue

pendant une grave difficulté pour la teinture, et c'est pour vaincre cette difficulté que Hardy emploie un système qu'il a fait breveter en Angleterre. Ce système consiste à appliquer sur les peaux sèches, au moyen d'une brosse, un mélange de gélatine, d'alun, de chrome et de bichromate de potasse, pour les mordancer et en même temps rendre plus uniforme la fixation des matières colorantes.

Le nombre des matières colorantes qui ont pu être appliquées à la teinture des peaux tannées a été assez faible jusqu'à présent.

Müller signale comme un progrès, par exemple, le vert acide, la rosinduline, le ponceau brillant, l'orangé II et le jaune de naphthol ; il croit en trouver la raison dans ce que les peaux traitées par l'alun et le chlorure de sodium ne conservent pas de groupes de nature acide susceptibles de se combiner avec les couleurs basiques. D'après cet auteur, il est bon de laver les peaux dans de l'eau légèrement ammoniacale avant de les plonger dans le bain colorant, et pour faciliter la fixation il est utile d'acidifier la solution avec de l'acide acétique.

En tout cas, les couleurs basiques ne conviennent pas pour les peaux en basane (*alluda*).

A ce sujet, l'auteur de cet article fait observer que, pour la formation de laques insolubles en présence de sels d'alun, il a y lieu de profiter du peu de solubilité qu'offrent les combinaisons de baryum et de strontium des dérivés sulfoniques des azo colorants, avec lesquels on peut obtenir des teintes assez brillantes.

C'est pourquoi, quand on ajoute graduellement à la solution colorante un sel des métaux terreux susdits, il n'y a pas seulement double décomposition avec la sous-sulfate d'alumine ou l'oxychlorure d'aluminium qui se trouve dans le tissu, mais il se forme d'autre part une combinaison complexe qui, dans beaucoup de cas, présente une couleur assez vive et qui peut trouver une application avantageuse.

LE SAVON

(De l'Epicerie).

Ce mot possède deux acceptions un peu différentes. Chimiquement, on donne le nom de savon à toute combinaison d'acide gras avec des bases métalliques. Commercialement, et en économie domestique, le nom de savon est réservé à celles de ces combinaisons qui, à base alcaline (c'est-à-dire à base de soude ou

de potasse), sont solubles dans l'eau et s'appliquent au nettoyage et au dégraissage.

En considérant ce mot sous son sens générique, il s'applique à deux catégories de produits vendus par le commerce de l'Epicerie : les savons proprement dits et les bougies stéariques.

Il ne sera question ici que des premiers.

Le savon est appliqué dans l'économie domestique au nettoyage et au dégraissage d'une foule d'objets, mais particulièrement du linge et des étoffes, ainsi qu'aux soins de propreté corporelle.

La pharmacie emploie le savon, à l'extérieur, comme véhicule de certains médicaments, et, à l'intérieur pour combattre l'inflammation que pourraient produire certains autres auxquels on l'adjoint.

HISTORIQUE.—Le savon, tel qu'il est préparé de nos jours, ne paraît pas remonter à une haute antiquité. Il est fort probable que la lessive de cendres a été longtemps seule employée. Cependant, il est évident que les Romains, ainsi que les peuples de la Gaule et de la Germanie, savaient déjà préparer et utiliser un savon de cendres et de suif, d'une fabrication imparfaite sans doute, mais qui était un savon quand même.

La saponaire dont le suc forme un véritable savon naturel, était alors fort employée, et on la cultivait en grand dans ce but.

Une légende attribue la découverte du savon moderne à la femme d'un pêcheur de la ville de Savone, près Gênes qui, ayant fait chauffer de la lessive de soude dans un vase encore imprégné de l'huile d'olive qu'il avait contenue, reconnut la supériorité de la combinaison qui en était résultée.

Cette légende qui fait résider cette découverte sur le hasard d'une négligence ne peut être traitée d'improbable. Elle a le mérite d'expliquer, d'une façon qui en vaut une autre, l'application à ce produit du nom de savon, tire de celui du lieu de sa découverte : Savone, ainsi que la cause de la fondation dans cette ville de l'industrie de la savonnerie qui y est encore florissante.

La découverte dans les ruines de Pompéi de savonneries dans lesquelles se trouvaient encore des matières grasses saponifiées, dont on a fait un argument contre cette légende, ne prouve rien contre elle car la ville de Savone est fort ancienne. Elle existait certainement longtemps avant la destruction de Pompéi, enseveli un l'an 79 sous les

laves de Vésuve, et rien ne dit que cette dernière cité n'avait pas emprunté à la première l'industrie de ses savonniers.

D'autres étymologistes font dériver le mot *savon* des langues germaniques qui ont, pour désigner ce produit, des mots d'une consonance analogue et qui signifient : purifier.

Comme il est prouvé, ainsi qu'il est dit plus haut, que les peuples germains les plus anciens connaissaient l'usage de savons à base de suif, cette explication n'est pas plus improbable que la précédente.

Peut-être, après tout, sont-elles exactes toutes deux, ce qui n'est pas absolument impossible.

Quoiqu'il en soit, l'industrie de la savonnerie ne paraît avoir eu une extension véritable que vers le milieu du moyen âge, et comme l'huile d'olive est la matière grasse qui avant des découvertes récentes, produisait le plus facilement un excellent savon, cette industrie se localisa dans le bassin de la Méditerranée, près des principaux centres de culture de l'olivier.

Parmi les villes renommées pour cette fabrication, Marseille parvint bientôt à une réputation sans égale dont malgré les modifications nouvelles de cette industrie, elle conserve encore, en grande partie, le bénéfice.

Vers 1830 une transformation fondamentale de cette industrie devait se produire. Une brillante pléiade de chimistes : Gay Lussac, Braconnot, Frenny, Melsens, Berthelot, et surtout Chevreuil, faisant subir des progrès considérables à l'étude des corps gras. Grâce à leurs investigations scientifiques et particulièrement aux savantes recherches du dernier, une voie nouvelle était ouverte à l'industrie de la savonnerie, tandis que la stéarinerie était, pour ainsi dire, créée de toutes pièces.

La fabrication des bougies stéariques laissant comme résidu des quantités considérables d'acide oléique, offrait une matière nouvelle pour la préparation des savons de nettoyage qui devait permettre de faire, aux antiques savons à bases d'huile d'olive pure, une concurrence redoutable, et porter un coup terrible à l'industrie de Marseille et à la renommée plusieurs fois séculaire de cette ville.

L'ancienne supériorité des savons à base d'huile d'olive, due vraisemblablement à la composition spéciale de cette huile, n'a en effet plus la même raison d'être maintenant que les procédés chimiques employés permettent de mettre en œuvre

comme matières premières de la savonnerie, des corps gras ayant la composition la plus favorable.

On parvient donc actuellement à produire, avec tous les autres corps gras, des savons de qualité équivalente à ceux fabriqués exclusivement à base d'huile d'olive. De plus comme cette dernière matière première est d'un prix fort élevé, les savons qui n'en comportent pas, tout obtenus dans des conditions beaucoup plus économiques.

A l'heure actuelle, toute savonnerie, placée dans un lieu de production ou d'importation de corps gras ou oléagineux quelconque, est en mesure d'utiliser les résidus de l'industrie stéarique, peut produire à très bon compte des savons parfaits.

La savonnerie a, du reste, transformé complètement les anciens procédés.

Si, pour satisfaire à l'opinion, elle utilise encore d'assez grandes quantités d'huiles d'olive, elle a su cependant mettre en œuvre les autres matières que la chimie a mises à la portée de la savonnerie.

Dans la grande cité méditerranéenne elle-même, qui est un des premiers ports d'importation pour les matières oléagineuses provenant du Levant, les différentes huiles : de palme, d'arachide, de sésame, etc., sont actuellement, pour une part extrêmement considérable, utilisées par ses industriels, soit seules, soit associées, dans une plus ou moins large proportion, à de l'huile d'olive.

Fabrication. — La fabrication du savon consiste à produire une combinaison d'acides gras, d'alcali et d'eau dans des proportions déterminées.

Les corps gras, dans leur état naturel, peuvent être considérés comme des sels formés, dans des proportions variant selon leur nature, des acides oléique, stéarique et margarique saturés par un corps neutre, la glycérine. La saponification s'obtient en substituant à la base primitive, la glycérine, un alcali métallique hydraté, la soude ou la potasse. On obtient ainsi un nouveau sel qui est le savon.

Les savons se divisent en deux classes : les savons durs, à base de soude ; les savons mous, à base de potasse.

Suivant le procédé de fabrication employé, une saponification parfaite exige des opérations diverses qui sont :

1^o Pour les savons selon la méthode marseillaise, cinq opérations :

empâtage, relargage, cuisson, mardage ou liquidation, tirage à point.

2^o Pour le procédé à la petite chaudière, savons non relargués, trois opérations : empâtage, cuisson, tirage à point.

3^o Pour les savons mous : empâtage, clarification, tirage à point.

Nous allons décrire successivement les opérations de la méthode marseillaise ; les autres méthodes n'ayant avec elle que des différences de simplification ; mais nous devons d'abord indiquer ce qu'on entend par lessive.

En savonnerie, la lessive est une solution caustique de soude artificielle ou de potasse.

La soude artificielle, extraite du sel marin, a cet avantage sur la soude naturelle de ne renfermer aucune proportion de potasse, ce qui permet d'obtenir des savons plus durs.

De la bonne préparation des lessives dépend, pour la majeure partie le résultat de l'opération.

Il existe plusieurs méthodes de préparation des lessives. Elles ont toutes pour but de produire une solution de soude ou de potasse caustique, soit par la fonte simultanée, à froid ou à chaud, de carbonate et de chaux éteinte, soit par la simple dissolution de soude ou de potasse caustique dans la quantité d'eau nécessaire.

Dans le premier cas, la soude, divisée en fragments et mélangée avec 25 ou 30 0/0 de son poids de chaux éteinte, est placée dans des bacs spéciaux, dénommés barquieux, réunis généralement par groupe de quatre et communiquant entre eux. Ces barquieux sont alternativement remplis et vidés, et l'eau pure y est toujours introduite par celui où la dissolution est la plus faible, c'est-à-dire le plus anciennement rempli, car on fait toujours s'écouler la dissolution par celui qui a été le dernier chargé.

Lorsque la charge du barquieu qui reçoit l'eau paraît complètement épuisée, on enlève le résidu, qui est aussitôt remplacé par une nouvelle charge.

Comme on a besoin, pour la conduite méthodique de la saponification, de lessives de degrés différents, la disposition que nous venons d'indiquer permet de les produire d'une façon en quelque sorte automatique.

Empâtage. — L'empâtage a pour but de fournir au corps gras la lessive caustique nécessaire, peu à peu et à une densité convenable, afin que le savon en se formant ne puisse ni se dissoudre ni se former en grains trop gros et trop durs. Pour

cela, la lessive, en quantité correspondante à celle du corps gras à saponifier, est versée dans une chaudière et mise en ébullition. L'huile y est alors versée peu à peu en agitant continuellement avec un râble.

L'empâtage est une opération assez difficile à conduire. Les chaudières doivent être chauffées juste à point pour que l'ébullition soit entretenue sans qu'il y ait à craindre de trop épaisir la pâte ou de la brûler. La matière pâteuse ainsi obtenue n'est pas encore du savon parfait, car elle est encore capable d'absorber une grande quantité d'alcali et contient une forte proportion d'eau.

(A suivre)

REGLEMENTS POUR PREVENIR LES ABORDAGES ET CONCERNANT LES SIGNAUX DE DETRESSE

(Suite.)

(d) Ces feux et boules mentionnés au présent article seront regardés par les autres navires comme étant un signal que le navire qui les porte n'obéit plus à la manœuvre, et ne peut par conséquent s'écarter de leur route.

Ces signaux ne sont pas des signaux de navires en détresse et ayant besoin de secours. De tels signaux sont contenus à l'article 31.

Article 5. Un navire à voiles en marche, et tout navire à la remorque, doit porter les mêmes feux que ceux prescrits par l'article 2 pour les navires à vapeur en marche, à l'exception des feux blancs, dont il ne doit jamais faire usage.

Article 6. Lorsqu'un bâtiment à voiles est d'assez faibles dimensions pour que ces feux verts et rouges ne puissent pas être fixés d'une manière permanente, par un mauvais temps, ces feux doivent néanmoins être tenus allumés sur le pont à leurs bords respectifs, et prêts à servir; et ils seront montrés à tout navire dont il s'approchera ou qui s'en approchera, chacun de leur côté, assez à temps pour prévenir l'abordage, de manière qu'ils soient autant en vue que possible, et présentés de telle sorte que le feu vert ne puisse être aperçu du côté de bâbord, ni le feu rouge du côté de tribord, ni, si la chose est praticable à plus de deux quarts en arrière du travers de leurs bords respectifs.

Pour rendre ces prescriptions d'une application plus certaine et

plus facile, les fanaux seront peints extérieurement de la couleur du feu qu'ils contiennent, et doivent être pourvus d'écrans convenables.

Article 7. Les navires à vapeur d'au moins 40 tonneaux, et les vaisseaux à rames ou à voiles d'au moins 20 tonneaux de tonnage brut, respectivement, et les chaloupes à rames, en marche, ne seront pas obligés de porter les feux mentionnés à l'article 2 (a) (b) et (c), mais s'ils ne les portent pas, ils seront munis des feux suivants :

1. Les navires à vapeur jaugeant moins de 40 tonneaux porteront—

(a.) A l'avant du navire, ou sur ou en avant de la cheminée, à l'endroit où il sera le plus en vue, et à une hauteur au-dessus du plat-bord d'au moins 9 pieds, un feu brillant blanc construit et fixé tel que prescrit à l'article 2 (a), et de nature à être visible d'une distance d'au moins 2 milles.

(b.) Des feux de côté verts et rouges tel que prescrit à l'article 2 (b) et (c), et de nature à être visibles à une distance d'au moins 1 mille, ou un fanal combiné exhibant un feu vert et un feu rouge depuis l'avant jusqu'à deux quarts en arrière du travers de leurs bords respectifs. Ce fanal sera porté à au moins 3 pieds plus bas que le feu blanc.

2. Les petites chaloupes à vapeur que portent les navires de long cours pourront porter le feu blanc à une moindre hauteur que 9 pieds au-dessus du plat-bord, mais il sera porté au dessus du fanal combiné mentionné au paragraphe 1 (b).

3. Les bâtiments à rames ou à voiles, jaugeant moins de 20 tonneaux tiendront toujours prêt un fanal ayant d'un côté un verre de couleur verte, et de l'autre côté un verre de couleur rouge, et à l'approche d'un autre bâtiment ce fanal sera montré en temps opportun pour prévenir l'abordage, en ayant soin que le feu vert ne puisse être aperçu de bâbord, ni le feu rouge de tribord.

4. Les chaloupes à rames, qu'elles marchent à la rame ou à la voile, tiendront toujours prêt un fanal montrant un feu blanc qui sera temporairement exhibé en temps suffisant pour prévenir l'abordage.

Les vaisseaux mentionnés dans le présent article ne seront pas obligés de porter les feux prescrits par l'article 4 (a) et l'article 11, dernier paragraphe.

Article 8. Les bateaux-pilotes, lorsqu'ils sont occupés au service du pilotage dans leurs circonscriptions, ne porteront pas les mêmes

feux que ceux exigés pour les autres bâtiments, mais ils porteront en tête du mât un feu blanc visible de tous les points de l'horizon, et montreront de plus un feu ou des feux à éclat à de courts intervalles qui ne devront pas être de plus de 15 minutes. A l'approche ou en approchant de tous navires, ils allumeront leurs feux de côtés, prêts à servir, et les exhiberont à de courts intervalles, pour indiquer la direction dans laquelle ils marchent, mais le feu vert ne sera pas montré du côté de bâbord, ni le feu rouge du côté de tribord.

Un bateau-pilote d'une classe qui l'oblige de se rendre le long d'un navire pour mettre un pilote à bord, peut montrer un feu blanc au lieu de le porter en tête du mât, et peut, au lieu des feux de couleur mentionnés ci-dessus, tenir toujours prêt à servir, un fanal ayant un verre vert d'un côté et un verre rouge de l'autre, pour être employé tel que prescrit ci-dessus.

Les bateaux pilotes qui ne seront pas occupés au service de pilotage dans leurs circonscriptions, porteront des feux semblables à ceux des autres navires de leur tonnage.

Article 9. Les bateaux de pêche montreront les feux prescrits pour les vaisseaux de leur tonnage, et seront assujétis à tels autres règlements qui seront adoptés pour leur protection.

Article 10. Lorsqu'un navire est près d'être atteint par un autre, il doit de sa poupe montrer à ce dernier un feu blanc ou un feu à éclat.

Le feu blanc que le présent article exige de montrer peut être fixé et porté dans un fanal, mais dans ce cas, le fanal sera construit, agencé et muni d'écrans de façon à projeter une lumière non interrompue sur un arc horizontal de 12 quarts du compas, savoir: pour 6 quarts depuis l'avant de chaque côté du vaisseau, et d'une portée telle qu'il puisse être visible à une distance d'au moins un mille. Ce feu sera porté autant que possible sur le même niveau que les feux de côté.

Article 11. Un navire de moins de 150 pieds de longueur, lorsqu'il est à l'ancre, portera à l'avant, à l'endroit le plus en vue, mais à une hauteur n'excédant pas 20 pieds au-dessus de la coque, un feu blanc dans un fanal construit de façon à projeter une lumière claire, uniforme et non interrompue visible de tous les points de l'horizon à une distance d'au moins 1 mille.

Un navire de 150 pieds ou plus de longueur, lorsqu'il est à l'ancre, portera à l'avant, à une hauteur

d'an moins 20 et ne dépassant pas 40 pieds au-dessus de la coque, un semblable feu ; et à la poupe ou près de la poupe, et à une hauteur qui ne sera pas moins que 15 pieds plus bas que le feu d'avant, un autre feu semblable.

La longueur du navire sera censée être celle indiquée sur son certificat d'enregistrement.

Un navire échoué dans ou près d'une passe, portera le feu ou les feux ci-dessus, et les deux feux rouges prescrits par l'article 4 (a).

Article 12. Chaque navire peut, si c'est nécessaire, pour attirer l'attention, en sus des feux que les présents règlements l'obligent de porter, montrer un feu à éclat, ou employer tout signal résonnant qui ne peut être pris erronément pour un signal de détresse.

Article 13. Rien de contenu dans les présents règlements n'interviendra dans l'opération de toutes règles spéciales établies par le gouvernement d'une nation quelconque au sujet de feux supplémentaires de station et de signal pour deux navires de guerre ou plus, ou pour des vaisseaux à voiles naviguant de conserve, ou dans les signaux particuliers adoptés par les propriétaires de navires et qui sont autorisés par leurs gouvernements respectifs et dûment enregistrés et publiés.

Article 14. Un navire à vapeur marchant à la voile seulement, mais ayant sa cheminée debout, portera à l'avant, pendant le jour, à l'endroit le plus en vue, une boule ou forme noire de 2 pieds diamètre.

Signaux résonnants pendant la brume, etc.

Article 15. Tous les signaux prescrits par le présent article pour les navires en marche, seront donnés :

1. Par les "navires à vapeur" par le sifflet ou la sirène ;
2. Par les "navires à voiles et les navires remorqués," par le cor de brume.

Les mots "coup prolongé" employé dans le présent article signifie un coup de 4 à 6 secondes.

Un navire à vapeur doit être pourvu d'un sifflet à vapeur ou de quelque autre moyen efficace de faire entendre un signal produit par la vapeur ou quelque substitut à la vapeur, lequel sera placé de manière à ce que le son ne puisse être intercepté par aucune obstruction et d'un cor de brume résonnant par un appareil mécanique, et aussi d'une forte cloche ; un navire à voiles d'un tonnage brut de 20 tonneaux ou plus doit être pourvu d'un fort cornet résonnant par un soufflet ou autre appareil mécanique, et aussi d'une forte cloche ; en temps de brume, de brouillard ou de neige, soit de jour, soit de nuit, les navires feront usage des signaux décrits dans le présent article, comme suit, savoir :

(a.) Un navire à vapeur en marche donnera, à des intervalles de pas plus de 2 minutes, un coup prolongé,

(b.) Un navire à vapeur en marche, mais arrêté et sans mouvement, sonnera à des intervalles de deux minutes au plus, 2 coups prolongés,

avec un intervalle d'environ une seconde entre chacun ;

(c.) Un navire à voiles en marche donnera, au moyen de son cornet, à des intervalles de pas plus d'une minute, s'il est amuré sur tribord, un coup, s'il est amuré sur bâbord, deux coups de suite, s'il est vent arrière, trois coups de suite ;

(d.) Un navire à l'ancre, à des intervalles de pas plus d'une minute, sonnera rapidement la cloche pendant à peu près cinq secondes,

(e.) Un navire qui en remorque un autre employé à poser ou relever un câble télégraphique, et un navire en marche, qui est incapable de s'écarter du chemin d'un navire qui approche parce qu'il n'obéit pas à la manœuvre, ou qu'il est incapable de manœuvrer tel que requis par les présents règlements, sonnera, au lieu des signaux prescrits dans les subdivisions (a) et (c) du présent article, à des intervalles de pas plus de 2 minutes, trois coups successifs, savoir, un coup prolongé, suivi de deux coups brefs. Un navire remorqué peut donner ce signal, et n'en donnera pas d'autre.

Les navires à voiles et les bateaux jaugeant moins que 20 tonneaux de tonnage brut, ne seront pas obligés de donner les signaux ci-dessus mentionnés, mais s'ils ne le font pas ils donneront quelque autre signal résonnant à des intervalles de pas plus d'une minute.—(A suivre.)

Hautement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté. La Bière et le Porter de Labatt, de London.

CHAUSSURE POUR CYCLISTES.



LE RAPIDE.

Nos lecteurs cordonniers seront heureux de trouver ci-dessus la vignette de la chaussure *le Rapide* que

nous empruntons à un journal français que nous leur recommandons tout spécialement, le *Moniteur de la Cordonnerie*.

Par le temps de bicyclettes qui court une chaussure commode en même temps qu'élégante est de mise pour les cyclistes, et nul doute que le modèle ci contre est appelé à un véritable succès. Nous passons la parole à notre confrère précité :

Les personnes qui n'emploient la bicyclette que pour leurs besoins journaliers, pour une course pressée, etc., ne prennent pas toujours le temps d'endosser un costume spécial avec culotte courte, elles se contentent de retenir le bas de leur pantalon au moyen d'épingles, d'agrafes ou de crochets. Notre *Soulier Rapide* supprime cette opération puisque l'arrière comporte un prolongement destiné à recevoir le bas du pantalon avec une boucle pour le serrer. De plus, il offre de grandes facilités pour le *chaussage*, attendu qu'en outre de sa laçure, il possède un long élastique qui permet de le passer sans défaire le lacet ; ce dernier n'est là que pour donner de l'aisance dans le cas où le pied gonflerait pendant la course.

Le modèle reproduit sur notre planche est en veau jaune. Cependant, on peut employer du poulain, du veau ou même de la vachette.

Toujours
la
Meilleure
Qualité...



Prunes de Californie et Fruits Desséchés

EMPAQUETÉS SEULEMENT PAR

The Griffin & Skelley Co.

A. P. TIPPET & CO.,
AGENTS
...MONTREAL...

Les maisons importantes ont ces marchandises en magasin.

REVUE COMMERCIALE
ET FINANCIÈRE

Montréal, 8 avril 1887.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 1 A 1 1/2 p.c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre reste à 3 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 112 3/16 au comptant et 112 5/16 à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frs 102.72 1/2.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 3/4 ; à demande, de 9 1/2 à 9 3/4 et par le câble à 9 11/16. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 3/4 à vue de 9 1/2 à 9 3/4 et par le câble à 10. A New-York entre banques les fonds sont de 1/16 à 1/10 et, sur le comptoir de 1/2 à 1.

L'argent en barre vaut à New-York 61 1/2 à 62 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 62 à 63c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 28 1/2 d l'once.

Peu de valeurs ont donné lieu à des transactions sur notre bourse pendant la semaine écoulée. Les actions des banques ont été quelque peu délaissées et dans les valeurs industrielles les ac-

tions des compagnies de coton ont été complètement ignorées.

La plupart des valeurs qui ont été touchées par la spéculation ont des cours meilleurs que la semaine dernière et n'eût été une légère réaction à la suite de la dégringolade du blé à Chicago, le gain eût pu être plus accentué. Le ton de notre marché reste très ferme pour les bonnes valeurs.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	230
" Toronto
" Commerce
" des Marchands	170 1/2
" Molsons
" British
" d'Halifax
" Union
" Ontario
" Hochelaga ancien	129
" (nouveau)	126
" Québec	120 1/2
" Nationale
" East, Townsh.
" Ville-Marie	73

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs Acheteurs

Banque du Peuple
" Jacques-Cartier	100	89 1/2
" Hochelaga ex-div.	131	129
" Nationale	77 1/2
" Ville Marie	100	72

Valeurs industrielles :

(Gaz de Montréal [ex-div])	185 1/2
Colored Cotton (bons)
" (actions)

Montreal Cotton
Dominion Cotton
Royal Electric (ex-div)	143

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry	51
Toronto St. Ry	74 1/2
Montreal St. Ry	234
Halifax St. Ry (action)	91 1/2
" (bons)	103 1/2

Duluth ord
Duluth pref
Rich. & Ont (action)
" (bons)

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph (ex-div)	166
Cable Commercial (actions)	167 1/2
" (bons)	97 1/2
Postal Telegraph
Bell Teleph (actions)	160
" (bons)
West. Loan & Trust
Loan & Mortgage
Windsor Hotel

COMMERCE

A tout bien considérer, la semaine a été plutôt bonne que mauvaise au point de vue des transactions. Nul doute qu'avec de bons chemins elle eût été meilleure encore ; mais c'est la saison qui le veut et il faut passer par là ; une fois le dégel terminé nous n'aurons plus, il est probable les causes d'excitation que nous voyons en ce moment dans le commerce d'épicerie. Car enfin, il faut bien qu'on en finisse un jour ou l'autre avec cette éternelle question des tarifs. Les membres du gouvernement n'ont pas l'air de se douter que nous sommes à la veille de l'ouverture de la naviga-

A VENDRE...

TERMES FACILES

La Batisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES :

25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401, Batisse New York Life.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

- EN -

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

MINES D'OR

- DE LA -

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la ... MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT
No 108, St-François Xavier
MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

SAUMON

NOUS VENONS DE RECEVOIR

1000 Caisses de Saumon de notre célèbre marque "LYNX"

NOUS AVONS AUSSI EN MAINS LES MARQUES

"AIGLE ROYAL" et l' "IMPERIAL"

Nous faisons un prix spécial aux acheteurs en lots

Saumons COHOES de belle Qualité

L. CHAPUT, FILS & CIE
MONTREAL.

tion et que le haut commerce attend pour passer ses ordres vrais d'être fixés sur les droits qu'il devra payer à l'avenir.

Déjà la glace s'est rompue et la débâcle est imminente et nous ne sommes pas plus fixés aujourd'hui qu'au 23 juin dernier; c'est-à-dire qu'il aura fallu au moins dix mois au ministère pour accoucher d'un tarif; c'est un peu trop faire tirer la langue au commerce et à l'industrie.

Cependant, le gouvernement devrait profiter mieux des chances d'une reprise des affaires. Tous les ans, à pareille époque, il est bruit que le fret à destination d'Angleterre est retenu pour les premières semaines de la navigation; parfois, ce n'est qu'un bruit sans fondement, mais cette année, la nouvelle paraît avoir un fonds sérieux de vérité. Voilà pour le commerce de la navigation. Si, d'autres part, nous consultons les architectes, ils nous répondent que la construction a meilleure apparence que l'année dernière, ils ont du travail, quelques-uns même plus qu'ils n'en peuvent faire; voilà encore un bon point. Dans le commerce, les stocks des marchands de détail sont aussi réduits qu'il est possible, qu'on enlève l'incertitude du tarif et les affaires reprendront un cours normal pour peu que les ouvriers aient du travail. Ils en auront, puisque le gouvernement semblait vouloir favoriser les travaux de chemins de fer, de canaux et de ponts. Qu'il soit donc logique en ne détruisant pas d'une main le bien qu'il compte faire de l'autre pour aider à la prospé-

rité et à la richesse du pays qui lui a confié ses destinées.

Cuir, peaux et laines.—Le marché des cuirs est un peu plus actif; pas de changement dans les prix cette semaine.

On paie aux bouchers les mêmes prix pour les peaux vertes, soit No 1, 9c; No 2, 8c et No 3, 7c la lb; le veau No 1 reste à 7c et le No 2 à 5c; les peaux de moutons sont toujours de 90c à \$1 la pièce et celles d'agneaux du printemps à 10c.

Il y a encore quelque demande pour les laines à exporter aux Etats-Unis dont les marchés pour cet article sont très actifs, les acheteurs absorbant rapidement les quantités offertes à pleins prix en hausse. Il s'en est vendu, la semaine dernière, plus de 10,000,000 lbs à Boston dont 4,500,000 lbs, provenaient de l'étranger. Les stocks de la laine américaine sont considérablement réduits et les prix sont plus fermes de 35 à 36c pour les qualités fines et moyennes en laine lavée, quelques échantillons mieux choisis rapportent même de 38 à 39c. Les sortes moyennes sont fermes de 32 à 33c pour laine lavée.

On dit que les Américains ont acheté à Londres dont les ventes ont pris fin le 3 avril, environ 70,000 balle. Ils espèrent que la tarif Dingli y va donner une forte impulsion à la fabrication des lainages.

Draps et Nouveautés.—Les affaires se ressentent des mauvais chemins qui ne permettent guère aux acheteurs de la campagne de venir faire leurs emplettes.

Le détail de la ville pourrait avoir

plus de ventes à une époque aussi rapprochée de Pâques; mais comme le travail a manqué dans la classe ouvrière, bien des robes convoitées devront rester chez le marchand.

C'est en réalité bien malheureux, car la température est en faveur des marchands; nous avons une saison qui permettrait facilement de porter des étoffes trop légères pour l'hiver et trop chaudes pour l'été; en un mot les nouveautés de mi-saison. Ce n'est pas tous les ans que le commerce est favorisé par la saison sous ce rapport et il est fâcheux, nous le répétons, qu'il ne puisse en profiter par suite de la pauvreté de la classe ouvrière.

Épicerie.—Plusieurs articles du commerce d'épicerie ont un marché excité; nommons les théas, les sucres et les vins et liqueurs. La raison en est toute connue: la crainte du nouveau tarif.

Nous rectifions notre liste de prix des sucres en conformité de la hausse que nous avons signalée en dernière heure dans notre précédente revue.

Par suite de la nouvelle récolte du sirop d'érable, la demande des sirops de raffinerie s'est sensiblement ralentie.

Les prix des légumes en conserves sont généralement fermes; les tomates doivent attirer l'attention des marchands qui en font un fort débit, qu'ils n'oublient que nous sommes encore loin de la prochaine récolte.

Le bœuf *chipped dried* se vend \$2.70 la douz de boîtes, en augmentation de 45c sur le prix précédent.

Fers, Ferronneries et Métaux.—Le clou de broche est un article qui n'a pas

Maison de gros en **Épicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,

MONTREAL

Aux Marchands de détail...



Nous sommes persuadés que les marchands de gros font moins de profit sur la vente du **Scotch Whiskey de Dewar**, que sur n'importe quelle autre marque. Quoique les prix de gros soient établis par arrangement spécial, les profits réalisés par les marchands de détail dépassent de beaucoup ceux réalisés par les importateurs directs.

Recommandez le Whiskey Dewar

Vos clients seront certainement satisfaits, car il ne peut pas se produire rien de mieux malgré la volonté de l'homme.

de prix établi pour le moment, chaque marchand vend au prix qu'il veut depuis que l'assemblée des manufacturiers s'est réunie le 1er de ce mois. Il a décidé de faire des rabais sur le prix au gros, et d'accorder 5c sur le fret; il y a des marchands qui, dit-on, vendent à prix constant.

On se rappelle que nous avons dit qu'un manufacturier du Nouveau-Brunswick était venu sur place faire des offres gênantes pour le combine des manufacturiers. Il a beaucoup vendu sur notre place, le combine s'en est ému et à cru devoir, pour conserver sa clientèle, combattre le manufacturier avec ses propres armes.

Nous ne changeons rien à notre liste de prix des clous de broche puisque chaque marchand a son prix.

Il n'en est pas de même pour les clous coupés dont la plupart des prix ont changé, quelques dimensions subissant même une très forte baisse; de même pour les clous à finir, les clous à quarts, les clous à river et les clous à ardoises.

Nous ne pouvons indiquer ici tous ces changements; nous prions donc nos lecteurs de voir les nouveaux prix à notre liste de prix-courants d'autre part.

Le fil de fer brûlé No. 14 est coté 10c plus haut, soit \$3.10 les 100 lbs.

Il y a eu cette semaine quelque amélioration dans les ventes; certains magasins ont vu une certaine animation de bon augure, d'autant plus que les voyageurs rapportent que les stocks

chez les marchands de la campagne sont généralement très bas.

Huiles, graisses, peintures & Vernis.
—Huile à salade ordinaire au gallon est cotée de 65 à 75c au lieu de 70 à 90c.

L'huile de foie de morue de Terre-neuve est en baisse de 10 à 15c par gallon, on la cote de \$1.40 à \$1.60 et celle de Norvège vaut de \$1.50 à \$1.75 au lieu de \$2.00 à \$2.50 prix auxquels elle était précédemment cotée.

Les graisses à roue de fabrication canadienne ont diminué d'environ 10 p. c. par suite de la concurrence que se font les fabricants; on la vend de 42½ à 45c la doz. ne boîtes. Les graisses américaines cotées de 70c à \$1 la doz sont sans changement.

Poissons—Le carême est bien avancé; il ne se fait presque plus rien dans cette ligne. L'attention des épiciers est d'ailleurs portée sur d'autres lignes et c'est, à l'époque de la saison où nous sommes un mauvais stock à porter.

Les prix sont sans variation.

Produits chimiques et drogueries.—La glycérine est en baisse, elle est cotée de 19 à 22c la lb.

La gélatine en feuilles sera plus chère lors de la nouvelle importation par suite des plus hauts prix que sont obligés de payer les importateurs; l'augmentation variera de 15 à 20 p. c. suivant les qualités. Ceux qui en ont un certain débit devraient profiter des prix actuels qui, quoique fermes, n'ont pas encore changé.

Ce commerce souffre toujours du re-

tard apporté dans l'établissement du nouveau tarif.

Salaisons, saindoux, etc.—Nous avons une nouvelle hausse dans les salaisons; elle est de \$1 par quart, pour les lards canadiens et de 50c pour les *short cut* de l'ouest. Les jambons avancent de ½c par lb. et se vendent 10c la lb. pour les gros jambons et 12½c pour les petits. Le lard fumé vaut de 10 à 12c la lb., soit une augmentation de 1c.

Les saindoux sont sans changement, mais très fermes à notre liste de prix.

Revue des Marchés

Montréal, 8 avril 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les avis reçus par le Board of Trade, cotent comme suit les marchés du Royaume-Uni, à la date d'hier:

"Londres—Chargements à la côte, blé et maïs, tranquilles. Chargements en route, blé, plutôt plus facile; maïs, tranquille maïs soutenu.—Marchés anglais de l'intérieur; blé faible.—Liverpool. Blé et maïs disponibles, tranquilles. Maïs américain mélangé disponible 2s 6½d. Farine première à boulanger de Minneapolis, 21s 3d. Sur futurs: blé, soutenu; 5s 9½d mai; 5s 9d juillet et 5s 8½d septembre; maïs, tranquille, 2s 6d avril; 2s 7½d mai; 2s 8½d juin et 2s 9½d juillet."



G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

Montreal.

—QUEBEC—

THIBAudeau BROTHERS & CO.

—LONDON—

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

GRAINES DE SEMENCES

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Ecrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la Ferme, le Jardin et les Fleurs. Prix justes pour Timothy, Tréfle et toutes autres graines. Ecrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & CO., Marchands - Grainetiers,
142, rue McGill, MONTREAL.

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLÉON ET TRACY
STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

D. K. McLAREN

COURROIES EN CUIR

----- Pour Beurreries, Fromageries, Moulins à Scie, Manufactures, Etc. Etc. --- Drap de Carde.

Demandez les Courroies en Cheveux
"LANCASHIRE HAIR PATENT BELTING."

▲ No 24, Carré Victoria, MONTREAL

CANADA LIQUOR COMPANY, LTD.

Successeurs de AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET CONSERVES ALIMENTAIRES

REPRESENTANTS AU CANADA DES PLUS GRANDES MAISONS DE VINS
ET CONSERVES ALIMENTAIRES DE FRANCE, ITALIE ET ESPAGNE

Monopole pour le Canada des marques de COGNACS OPTIMA, CARAFONT et MAUPETIT.

F. POUPART,
Directeur-Gérant.

21, 23, 25 rue Gosford, Montréal

On cotait hier à Paris le blé 21 fr. 70 sur avril et 21.95 sur mai et la farine 44.45 sur avril et 44.30 sur mai. Marchés français de l'intérieur tranquilles.

Nous lisons dans le *Marché Français* daté du 20 mars :

A part les deux derniers jours, la semaine écoulée a encore été marquée par un mauvais temps presque continu ; les pluies sont tombées en grande abondance sur toutes nos régions agricoles, empêchant complètement les travaux des champs et exerçant de même une influence néfaste sur les grains en terre.

Les semailles de printemps, qui auraient dû avoir cette année une importance considérable pour combler le déficit des emblavures d'automne, sont de nouveau interrompues, et malgré les deux jours de soleil que nous venons d'avoir, on ne sait pas encore quand il sera possible de les reprendre sérieusement, tant les terres sont détrempées. D'un autre côté, les blés d'hiver ont mauvaise apparence et commencent à jaunir d'une façon inquiétante, en même temps que les mauvaises herbes se développent à loisir.

En résumé, les plaintes de la culture sont générales et il est fort à présumer que le gros déficit qui existe dans les ensemencements d'automne ne pourra être comblé et que le rendement général de fin d'année s'en ressentira d'autant. Dans le Nord, les travaux sont encore plus en retard, et les contrats de betteraves ne se font que très lentement et

même pas du tout en certaines localités. A une date postérieure, le *Sémaphore* de Marseille dit :

"Le temps est superbe et très favorable pour les blés en terre, dont l'aspect est satisfaisant. Comme en outre, l'étranger est faible et que la consommation de la farine, par continuation, est peu active, on a raison de la baisse qui s'est accentuée depuis mercredi dernier. On s'occupe beaucoup de l'admission temporaire des blés et la sous-commission de la Chambre des députés, non-més à cet effet, a terminé ses travaux hier. Elle demande que l'admission temporaire soit réservée exclusivement au meunier et que l'acquit à caution devienne nominatif.

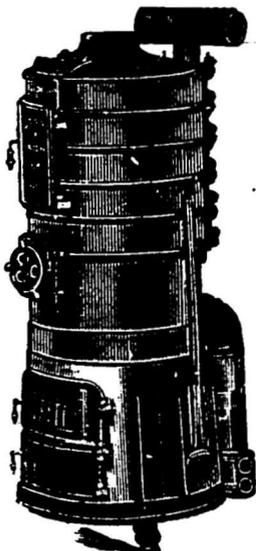
"Il est certain que la spéculation s'est emparée des acquis et qu'il y a des mesures à prendre : mais, en quoi l'agriculture va-t-elle être protégée en permettant sur une large échelle l'importation des blés étrangers ? Il est certain qu'il y a trop de meuniers, que la consommation faiblit, alors que par les cylindres la production augmente : mais, ne favoriserait-on pas davantage la culture en créant des primes à l'exportation ? Quoi qu'il en soit, la question va encore durer et, à notre avis, on touche trop souvent aux tarifs et on ne sera pas longtemps pour qu'une conclusion s'impose de favoriser la production des blés dans le pays, en avançant les exportateurs de farines."

D'après un câble reçu hier on se plaignait davantage tant en France qu'en

Grande-Bretagne de la température défavorable aux récoltes en terre. En Hongrie, au contraire, la saison est propice aux récoltes.

Le bureau de Washington a publié samedi dernier son premier rapport sur l'état de la récolte en terre, à fin de mars ; il dit : Les travaux agricoles ont été retardés par la pluie dans les Etats des vallées centrales, et en général la saison y est un peu en retard. La plantation du coton au Texas progresse dans des conditions favorables ; on a un peu planté dans la Caroline du Sud, mais dans d'autres Etats producteurs de coton on n'avait en réalité rien fait à la fin du moins. Dans l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane et l'Oklahoma on procède à la préparation du terrain pour les ensemencements.

Missouri. - Ensemencements du printemps retardés sauf dans les comtés du sud ; blé d'hiver ruiné. Illinois. - Travail impossible par suite de la pluie ; peu d'avoine ensemencée ; blé fortement endommagé, beaucoup détruit ; Indiana. - Récoltes ayant fort souffert ; blé pas en bonne condition. Blé endommagé par les fortes pluies dans les terres basses. Travaux de culture retardés. Ohio. - Apparences du blé loin d'être décourageantes. Michigan. - Crainte de dommages partiels. Kansas. - Blé d'hiver semé de bonne heure en bonne condition ; celui semé tardivement fortement endommagé. Tennessee et Kentucky. - Blé croissant bien. Oklahoma. - Blé en bonne



LA FOURNAISE STAR

A EAU CHAUDE

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvu d'un **SYPHON INJECTEUR Breveté** qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

Elle est aussi pourvue d'une **GRILLE MOBILE Brevetée** pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA **STAR IRON CO.**

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon creuse qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en laissant les portes fermées, ce qui empêche les cendres de se repandre sur les sections et autour de la fournaise.



L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1441, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

-: EN GROS -:

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE
SOLICITEE.

Bureau et Entrepot :-

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, **ST-HYACINTHE**

condition; avoine croit bien. Le blé de printemps promet dans le Kansas; dans l'Iowa on se prépare à augmenter la superficie des ensemencements. Dans les Dakotas et le Minnesota les préparatifs n'ont pas encore commencé.

Ce rapport et les nouvelles reçues d'Europe sur la récolte en terre, ainsi que de l'Inde n'étaient pas de nature à provoquer une baisse sur les principaux marchés du blé. Néanmoins une baisse de plus de 6 points s'est produite sur le marché de Chicago pendant la semaine qui finit aujourd'hui. La principale denrée de consommation celle qui devrait avoir la plus grande stabilité dans les prix est celle qui en a le moins. Elle obtint peut être à la loi de l'offre et de la demande dans la spéculation mais non assurément de la consommation effective.

Nous donnons ci-dessous les prix en clôture pour chaque jour de la semaine sur le marché de Chicago :

	Mai.	Juillet.
Jeudi.....	70½	70½
Vendredi.....	71	70½
Samedi.....	70½	69½
Lundi.....	69½	68½
Mardi.....	pas de marché	
Mercredi.....	65½	65½

L'avoine est en baisse également. On cotait hier en clôture 15½c avril; 16½c mai; 17½c juillet; 18½c septembre.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	68½
New-York, No 2, rouge.....	73½
o Detroit, No 2, rouge.....	82½

Les principaux marchés de spéculation clôturèrent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago.....	65½	65½
New-York.....	72	71½
Détroit.....	83½	

MARCHÉS CANADIENS

Il ne se présente plus de blé sur les marchés du Manitoba :

La dépêche habituelle de Toronto cote comme suit le marché d'Ontario à la date d'hier :

" Marché lourd. Farine tranquille; prix, lourds; Straight rollers, nominal, de \$3.60 à \$3.65. Son, tranquille, coté à \$8.50 en lots de char et gru de \$9.00 à \$10.00. Blé, très terne; ton incertain; rouge d'hiver coté à 72c ouest et blanc à 73c; No 1 dur Manitoba coté à 82c. Midland et No 2 dur à 79c Midland; ; No 1 dur coté de 71 à 72c Fort William. Sarrasin, demande limitée; prix sans changement de 26 à 27c ouest. Orge, soutenue; demande modérée; No 1 cotée à 30c; No 2 à 27c; No 3 vendue à 20c. Avoines, tranquilles; prix généralement sans changement; ventes de blanche de 18½ à 19c ouest, et de mélangée de 17½ à 18c ouest. Pois, tranquilles; ventes à 38½c nord et ouest. Blé-d'Inde, tranquille; chars cotés à 27c ouest. Farine d'avoine, tranquille; lots de char de \$2.70 à \$2.85. Seigle, tranquille; ventes au dehors à 31c."

D Nous cessons de coter le blé sur lequel il ne s'est fait aucune transaction à Montréal depuis un assez long temps; il est évident que s'il se traitait quelque affaire soit pour la meunerie, soit pour l'exception, elle ne se ferait plus sur les prix anciens qui d'ailleurs n'étaient que nominaux; la baisse de ce grain sur les marchés étrangers ne permettent plus les cours antérieurs.

L'avoine qui avait montré depuis une huitaine une grande fermeté faiblit en sympathie avec les cours du blé et de l'avoine à Chicago; hier on n'offrait plus que 23c du minot, mais il ne s'est pas fait de transactions à ce prix.

Le manque de chemins praticables a ralenti les envois au dehors et la demande locale est peu de chose. Les meuniers, tant de l'Ontario que du Manitoba, ont encore baissé leurs prix, plutôt dans l'espoir d'attirer les acheteurs que pour se mettre d'accord avec le marché des Etats-Unis qui, pour les farines ne peut avoir par suite des droits de douane, aucune influence sur les prix au Canada. Ils ont d'ailleurs acheté leurs blés à des prix élevés et comme il ne s'en présente plus sur les marchés de l'ouest, ils sont obligés de travailler sur un blé cher qui évidemment, ne peut produire une farine bon marché. Il en est de la meunerie, comme de beaucoup d'autres industries en notre pays, il y a surproduction et par conséquent concurrence entre les meuniers; c'est cette concurrence surtout qui nous vaut la baisse signalée aujourd'hui. Les demandes du dehors s'étant ralenties, il reste un excédent de fabrication qu'on voudrait écouler au plus vite.

Les patentes d'hier de l'Ontario commencent à être appréciées sur les marchés d'Angleterre, il y aura là pour elles, dans l'avenir un important débouché.

Les farines d'avoine sont également en baisse, on les cote de \$2.90 à \$3.10 par baril; nous rectifions nos cotes en conséquence; la demande de cet article laisse toujours à désirer.

En blé-d'Inde canadien, les détenteurs

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont.

HUDSON, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**,
(Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont.

Rose No 1, **Rose Extra**, **Rose & Fève**, **Naturel No 2**.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

" PARFUM D'ITALIE," " QUESNEL,"
" PAPINEAU," " CITADEL,"
" SEA BIRD," à cliquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

EAGLE TOBACCO COMPANY

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

qui avaient des vues plus élevées sont obligés de s'en tenir aux prix précédemment cotés de 36 à 37c. sans cependant rencontrer beaucoup d'acheteurs.

Les pois et le sarrasin sont sans changement notable.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur	00 à 0 00
" " No 2 dur	00 à 0 00
Blé du Nord No 1	00 à 0 00
Avoine blanche No 2	23 à 0 23
Blé d'Inde, Canadien	36 à 0 37
Pois, No 2 par 60 lbs	48 à 0 49
Orge, par minot	30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs	32 à 0 32
Seigle, par 56 lbs	39 à 0 40

FARINES

Patente d'hiver	\$4 30 à 4 50
Patente du printemps	4 50 à 4 70
Straight roller	3 85 à 4 10
Forte de boulanger (cité)	4 25 à 4 50
Forte du Manitoba	0 00 à 4 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	\$2 90 à 3 10
Farine d'avoine granulée, en barils	2 90 à 3 10
Avoine roulée, en barils	2 91 à 3 10

FROMAGE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Londres le 26 mars :

"Il n'y a pas de changement à indiquer dans les prix, mais nous sommes portés à croire que les principaux détenteurs sont plus disposés à rencontrer les acheteurs.

Nous cotons :

Canadien, fin blanc et coloré de sept. frais, de fantaisie	56 à 58s
Importation du Canada et des Etats-Unis 3,161 boîtes.	

MARCHÉ CANADIEN

Quelques fromagers s'informent auprès des exportateurs et des marchands

à commission si ces derniers accepteraient du fromage d'étable dans le cas où ils en fabriqueraient; nous croyons savoir que les réponses n'ont pas été trop encourageantes chez quelques-uns, tandis qu'ailleurs il a été répondu qu'on ferait volontiers un essai

Il ne faut pas plus que cette dernière réponse, pour pousser les fromagers qui l'ont reçue à mettre la main à l'œuvre et certainement ils vont commencer; nous ne pouvons, en conséquence, leur donner qu'un seul avis, c'est de faire beau et bon pour ne pas déprécier l'article. Le fait est qu'on nous a fait goûter un fromage d'Ontario de fabrication récente qui avait un excellent goût et dont l'apparence valait celle des bons fromages d'automne; un expert en la matière nous disait que ce fromage pouvait se conserver tout aussi bien que celui de septembre ou d'octobre. Nous avons d'ailleurs prétendu, dans ce journal même, qu'un bon fromage, qu'il soit fait en automne ou au commencement du printemps était toujours de conserve. Seulement, il est à noter que les recommandations faites aux fromagers doivent être moins bien suivies pour le fromage d'étable que pour celui de pâturages puisque, généralement parlant, le premier est en défaveur auprès des acheteurs. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de limiter la production du fodder, tant qu'on ne sera pas parvenu à en faire, en règle générale, un fromage parfaitement acceptable au pays auquel on le destine.

Les fromagers demandent 10½c pour le fodder et refusent 10c; si ce fromage est de qualité égale à celui que nous avons goûté, il n'est pas trop cher à 10½c.

Le câble public de Liverpool est sans changement à 57s 6d pour blanc et coloré.

Dans le comté de St Lawrence, N.Y., le fromage nouveau s'est vendu 9½c et dans l'ouest du même Etat, il aurait

atteint le prix de 10½c. ce qui est un bon prix de début.

BEURRE**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 26 mars courant :

"Les prix sont soutenus pour les qualités de choix; pour toutes les autres qualités, on semble disposé à rentrer plus franchement dans les vues des acheteurs.

Nous cotons :

Crémeries Argentine et des Colonies en boîtes	92 à 96s
" canadiennes de choix en boîtes	90 à 96s
" canadiennes, fin boîtes	74 à 78s
" " fin tinettes	70 à 74s
Crémeries, imitation, " "	60 à 65s
Ladles, fin	53 à 58s
Ladles Améric, bon, tinettes	45 à 50s
Irlande, crémeries, en boîtes	94 à 96s
Danois, " en barils	100 à 106s
Importations du Canada et des E. U.; 655 paquets.	

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Il n'est pas coûteux que les prix payés pour le beurre sur notre place se ressentent du manque d'exportation et de l'augmentation des arrivages.

Le beurre de crémérie se paie actuellement en gros dans les environs de 19½c avec une fraction ou deux en plus ou en moins suivant la qualité.

Le beurre en rouleaux est à prix nominal; il n'en vient plus à vrai dire.

Les épiciers paient moins cher les townships vieux que nous cotons de 10 à 12c; les crémeries d'octobre, de 15 à 16c et les crémeries nouveaux de 19 à 20c.

ŒUFS.

A la date du 26 mars on cotait, à Liverpool; frais d'Irlande de 5s à 5s 6d; ordinaires du continent, de 4s 10d à 5s 4d; les œufs du Danemark à prix nominal.

A Montréal les œufs arrivent de tous côtés et principalement de l'Ouest; on

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme.

Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.

Avances libérales sur consignations.

Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épipette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes.

Les Meilleurs Se's Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal

pratique encore les prix de la semaine dernière, soit de 9½ à 10c en gros ; la demande est active.

Les œufs chaulés de Montréal ne se cotent plus ; il ne doit plus d'ailleurs en exister.

LÉGUMES

Les oignons conservent l'avance que nous avons signalée la semaine dernière. Ils s'en exportent un peu moins chez nos voisins ; ceux de choix commencent à se faire rares et nous ne serions pas étonnés si les prix redoublaient encore.

Pour mémoire nous rappelons les prix des autres légumes. On cote :

Choux de 50 à 75c le quart ; carottes et betteraves 20c le panier et de 50 à 75c le quart ; panais 25c le panier et de \$1.00 à \$1.25 le quart ; oignons rouges et jaunes de \$2.00 à \$2.50 le baril ; pommes de terre de 30 à 35c le sac par lots de char et de 40 à 45c pour lots de détail ; pois cuisants de 55 à 56c le minot par lots de char et 70c au détail ; haricots tréflés à la main de 50 à 60c le minot par lot de char et de 80 à 90c au détail.

Il y a bien sur le marché quelques légumes nouveaux tels que radis, salades et rhubarbe, mais les prix varient tellement d'un jour à l'autre que nous ne pouvons, en réalité, donner une cote quelconque.

FRUITS VERTS

Il n'est plus question des atocas désormais ; les détenteurs s'en débarrasseraient à n'importe quel prix ; mais le difficile est de trouver preneur.

Nous n'avons pas de changement à signaler dans les prix des autres fruits dont la vente d'ailleurs est d'un caractère assez limité.

Il y aura, par suite de la température qui a sévi en Californie, un retard dans les envois de fruits nouveaux cette année, par contre la récolte est abondante.

Des gens généralement bien informés prétendent que par suite des quantités produites dans le même Etat, en oranges et en citrons, nous devons nous attendre à recevoir d'Italie une quantité de ces fruits encore plus grande que par le passé, le marché des Etats-Unis leur offrant un moindre débouché.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous érivent de Boston le 1er avril :

" La semaine dernière, les arrivages ont été de 185 chars de foin et 25 de paille pour le marché local et 13 chars pour l'exportation. Pendant la semaine correspondante de l'année dernière, ils avaient été de 371 chars de foin et 33 de paille.

" Le foin de fantaisie en grosses et en petites balles se vend très bien aux prix cotés. Il n'y a pas d'amélioration dans la situation du foin No 2 et du foin mélangé de trèfle, car il y en a un fort stock en magasin et sur rails et il faudra beaucoup de temps pour s'en défaire.

" La paille de seigle est en bonne demande et la paille d'avoine est délaissée.

Nous cotons :

- Foin, grosses balles, choix à fantaisie..... \$15 00
- petites balles, choix à fantaisie..... 14 00 à 14 50
- moyen à bon..... 13 00 à 14 00
- pauvre à ordinaire... 12 00 à 13 00
- trèfle et trèfle mélangé..... 11 00 à 12 00

- Paille de seigle, bonne à choix 16 50 à 17 00
- d'avoine..... 7 00
- de seigle mêlée..... 10 00 à 10 50

Nous ne changeons rien à nos cotes de la semaine précédente pour le marché de Montréal. La situation reste à peu près la même ; les arrivages suffisent amplement à rencontrer la demande et s'il y a un changement quelconque il est plutôt moins favorable. Bien que, par suite des mauvais chemins les cultivateurs ne puissent venir faire concurrence à nos marchands, ceux-ci n'ont pas un commerce bien actif.

A l'exportation, les affaires sont nulles, car aux prix que sont obligés de payer les exportateurs ils ne peuvent faire parvenir le foin sur les marchés des Etats-Unis sans perte, le tarif du bill Dingley étant applicable pour les envois fait depuis le 1er avril, si, toutefois, le Sénat consent à adopter la disposition additionnelle de la Chambre des Députés. Dans le doute, ils préféreraient s'abstenir et ils ont raison ; car, à quoi sert de risquer de perdre \$2 pour gagner 50c plus ou moins par tonne.

Nous cotons au détail :

- Foin pressé No 1, la tonne..... 9 50 à 10 00
- do do No 2 do 8 50 à 9 00
- Paille d'avoine do 4 50 à 5 00
- Moulée extra la tonne..... 18 00 à 20 00
- Grain blanc do 00 00 à 17 00
- do No 2, do 00 00 à 16 00
- Son (Manitoba) do 13 50 à 14 00
- do au char (Ontario)..... 00 00 à 13 00
- Blé d'inde jaune moulu..... 00 00 à 18 00

Et au char :

- Foin pressé No 1..... 9 00 à 9 50
- do do No 2..... 8 00 à 8 25
- Paille d'avoine..... 4 00 à 4 50

Meublez votre Salon ou votre Boudoir avec...

LE CHAMPION

C'est la combinaison la plus ingénieuse du siècle, pour convertir au besoin votre salon ou boudoir élégamment meublé en une chambre très confortable.

Voyez les vignettes ci-bas ---



Sofa de salon confortable et élégant.



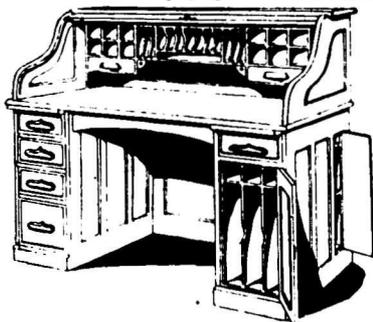
En entrant un cordon d'abord imperceptible au centre du sofa, le siège s'ouvre et la combinaison fait baisser le dos.



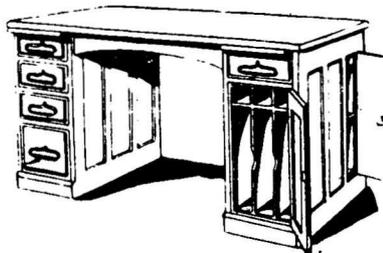
Et vous avez un lit très confortable avec un matelas compris ; en dessous est dissimulé un tiroir pour couverture du lit. Monture en noyer noir ou chêne solide.

PRIX DE \$20.00 A \$30.00

Selon la couverture et la largeur.



Grand choix de bureaux d'office de tous cylindres de \$15.00 à \$75.00.



Bureau d'office de \$9.00 à \$45.00.

Aussi, toujours en mains l'assortiment le plus..... complet de....

Meubles de Gout

A des Prix sans précédent. Jugez vous-même.

LES MARCHANDISES SERONT EMMACASINEES GRATIS JUSQU'AU MOIS DE MAI.

Chez **N. G. VALIQUETTE, 1575, Ste-Catherine, Montreal**

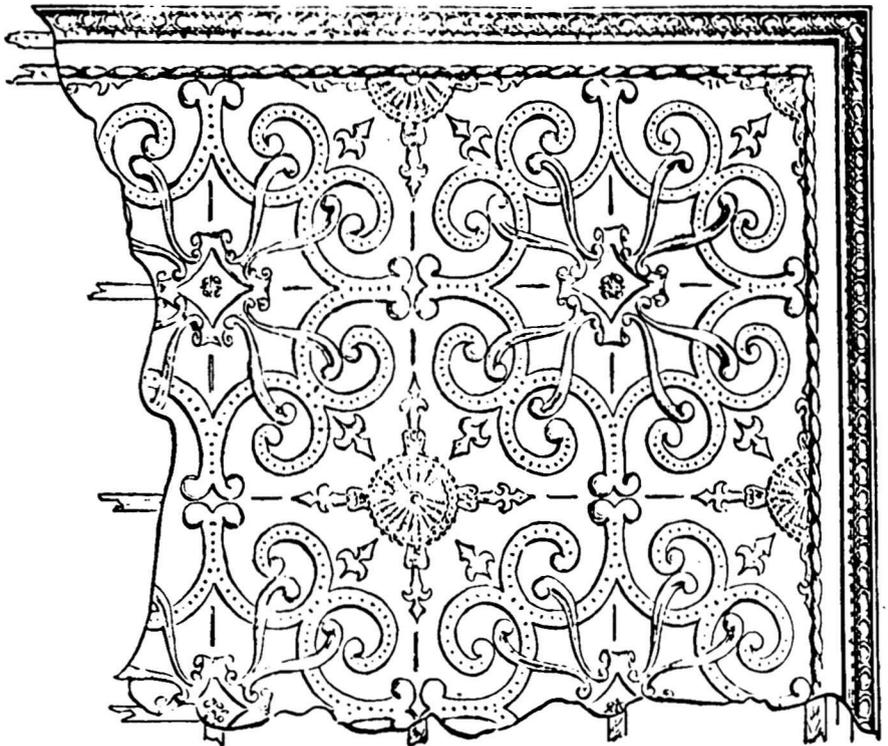
Plafonds d'Acier en Relief...



VOICI UN DES PATRONS QUE
NOUS FABRIQUONS

CONVENABLES POUR —

Les Magasins Les Bureaux
Les Eglises Les Ecoles
Les Bâtisses privées et publiques, etc.



Demandez notre Catalogue "T"

METALLIC ROOFING CO. Ltd, Manufacturier. TORONTO, ONT

CHAMBRE DE COMMERCE DE SOREL

Nous publions ci-dessous le rapport de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de cette ville qui a eu lieu vendredi, le 2 avril courant.

Messieurs,

Avant de déposer le mandat que vous avez bien voulu me confier à pareille époque l'an dernier, veuillez me permettre de rappeler, dans un rapide exposé, les travaux de cette Chambre et de son conseil, et de passer en revue les principaux événements de l'année écoulée :

Certainement que nous ne pouvons avoir la prétention d'avoir accompli de grandes choses, notre champ d'action s'étant limité presque exclusivement à nos intérêts locaux ; cependant, nous avons eu l'honneur de prendre part aux travaux du congrès des Chambres de Commerce de la Province, tenu à Montréal, le 13 avril dernier ; nous avons apporté notre concours au profit d'une exposition internationale à Montréal, l'automne prochain, et nous avons eu l'honneur d'être dignement représentés, dans la personne de J. X. Perrault, de Montréal, au troisième congrès des Chambres de Commerce de l'Empire tenu à Londres, Angleterre, en juin dernier.

A chacun de ces congrès les grands intérêts du pays et même de tout l'Empire ont été discutés et chaque délégué a été appelé à apporter à la discussion le contingent de ses idées et de ses connaissances.

Dans notre intérieur nous avons soutenu tout projet sérieux tendant au développement de nos industries et de notre commerce.

Nous avons coopéré à l'obtention d'un magnifique terrain destiné aux exercices athlétiques et sportifs ainsi qu'à nos expositions de comté, et nous sommes heureux de constater que la prochaine exposition de comté aura lieu sur ce terrain.

Nous avons aussi discuté la possibilité d'une exposition régionale à Sorel ; mais nous avons cru devoir remettre l'exécution de ce projet à plus tard.

Nous nous sommes aussi occupés du projet de la construction d'un *Marine Railway*, à Sorel, et nous espérons que la parole qu'un ministre de la Couronne a donnée sera tenue dans un avenir prochain.

Une autre question qui a encore occupé la sérieuse attention de cette Chambre a été la résidence du juge du district, à Sorel, et nous espérons que nos droits sous ce rapport ne seront pas plus longtemps méconnus ; car la loi doit être pour tout le monde également.

Nous avons encouragé les efforts constants de quelques-uns des membres de notre Conseil de comté pour faire adopter le règlement des "travails-croches" et nous espérons au succès prochainement.

Nous avons vu avec une bien grande satisfaction la communauté des Frères de Charité faire l'acquisition du Collège Lincoln, et c'est avec une non moins grande satisfaction que nous voyons cette communauté refaire à neuf l'intérieur de cette magnifique bâtisse et le

pourvoir de toutes les améliorations modernes.

Le confort de cette maison et le cours supérieur qu'on y donnera dès l'automne prochain en feront certainement une maison d'éducation sans rivale dans cette province.

En octobre dernier nous avons été honorés de la visite de l'honorable ministre des Travaux Publics, il a promis de grandes améliorations dans son département à Sorel, construction de nouvelles usines et beaucoup de travail pour notre population ; espérons que ces promesses se réaliseront à bref délai.

Sorel a vu ses habitants franchir le Richelieu sur le magnifique pont en fer de la Rive Sud, pour la première fois en juillet dernier ; cet événement dû à l'esprit d'entreprise d'un de nos principaux concitoyens, M. Hyacinthe Beauchemin, ainsi qu'à la munificence de nos gouvernements et à la généreuse participation de la Corporation municipale de notre cité, avait ramené l'espérance au milieu de notre population ; certes, nous étions bien en droit de nous attendre à une reprise des affaires, les sacrifices que notre municipalité avait fait pour encourager nos communications avec les cantons de l'Est et les grands centres, après avoir épuisé notre caisse municipale, nous garantissaient, croyions-nous, des débouchés faciles pour nos produits ; nous croyions voir d'ici à quelques mois le chemin de fer de la Rive Sud être continué vers Lévis et raccorder avec le chemin de fer Intercolonial ; nous croyions voir le pont sur la rivière Yamaska reconstruit par la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et permitt-

tant le passages des trains du " South Eastern R R "; enfin nous espérons être récompensés de nos sacrifices; mais voilà qu'une rumeur sinistre circule parmi notre population, nos projets seraient renversés, nos sacrifices auraient été inutiles; la Compagnie du Chemin de fer de la Rive Sud ne continuerait pas son chemin vers Lévis, conséquemment elle ne reconstruirait pas le pont sur la rivière Yamaska; elle menacerait même d'abandonner l'exploitation du tronçon entre Sorel et Montréal; enfin nous serions dans l'obligation de nous carrioler tout comme nos grands pères. Mais Montréal proteste, nous y joindrons nos sollicitations, nous ferons valoir nos droits, nous protesterons même énergiquement au besoin, et le gouvernement ne détournera pas la continuation de son chemin de fer " Intercolonial " de sa voie naturelle et il ne privera pas une population de 100.000 âmes de toutes voies de communication.

Dans notre monde politique, une forte tempête a, le 23 juin dernier, bouleversé les éléments; de nouveaux gouvernements ont par l'effet de la commotion remplacé le parti régnant depuis dix années; le choc s'est fait sentir dans notre monde commercial, mais nous espérons voir apparaître bientôt un ciel plus serein.

Permettez-moi, messieurs, avant de laisser le fauteuil présidentiel, de faire un appel à tous les membres de cette Chambre, et de réclamer une assistance plus nombreuse à nos assemblées générales, car presque pas une question importante n'est discutée dans le Conseil de cette Chambre sans être soumise à

une assemblée générale de tous les membres, et si le Conseil croit devoir ne se prononcer qu'après avoir consulté tous les membres, ceux-ci en retour doivent par une assistance nombreuse démontrer qu'ils s'intéressent aux questions que le Conseil croit devoir leur soumettre; chacun apportant son concours rendra la tâche plus facile et plus profitable aux intérêts de notre ville.

LOUIS T. TREMPÉ,
Président.

Sorel, 2 avril 1897.

Les officiers réélus pour l'année courante, sont:

MM L. T. Trempe, président; J. F. R. Latraverse, vice-prés.; J. A. Proulx, trésorier; W. L. M. Désy, sec.

MM. O. O. Paradis, Cy. Labelle, Hy Beauchemin, Art. Langlois, L. S. Robitaille, A. C. Trempe et P. O. Lemoine, directeurs.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 13 au 20 avril 1897

DISTRICT DE MONTREAL

The Canada Investment and Agency vs Patrick Donnelly.

Montréal.—1o Le lot 108 du quartier Ste Marie situé rue Visitation, vacant
2o Le lot 109 du quartier Ste Marie situé rue Visitation avec bâtisses.

Vente le 15 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Félix Libercen vs Michael McGrail.

Montréal.—1o Le lot 1642 du quartier St Antoine situé rue Dorchester avec bâtisses.

2o Partie du lot 1642-6 situé au même lieu.

Vente le 15 avril, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Société de Prêts et Placements de Québec vs Dame Laurent Moisan.

Québec — 1o Le lot 544 de St Sauveur, situé rue Arago, avec bâtisses.

2o Le lot 542, du même endroit, avec bâtisses.

Vente le 17 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Mde J. H. Gignac.

Québec — Le lot 671 h, situé rue des Commissaires, avec bâtisses, sujet à une rente

Vente le 17 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Ant. Carrière et al vs Olivier Cauchon.

Lévis—1o Le lot 125, situé rue St Laurent, avec bâtisses.

2o Le lot 140 situé rue St Laurent, avec bâtisses.

Vente le 17 avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire de Lévis.

Major Clément Heigham et al vs Dame J. B. Trudel.

Québec — 1o Le lot 3214, situé rue d'Aiguillon.

2o Le lot 3215, situé rue d'Aiguillon, sujet à une rente.

3o Le lot 3216, situé rue d'Aiguillon, sujet à une rente.

Vente le 17 avril, à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

Marinades Heinz...

LES FEVES AU LARD, SAUCE TOMATE DE HEINZ, sauve du temps et du travail et par conséquent de l'argent. Il n'y a pas de plat plus agréable au goût et plus bienfaisant.

Que les épiciers prennent bien en note que la demande pour cet article se fait durant les chaleurs et c'est maintenant le temps de compléter votre stock.

AUTRES SPECIALITÉS POPULAIRES

Marinades Sucrées.
India Relish.

Chutney aux Tomates.
Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,

H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC.

The **GENUINE**
always bear this
Keystone trade-mark.



BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Ble Cassé,
Farine de Seigle, Mais Pile, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ...

S'adresser :

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

Cela vous Paiera de Vendre

Poudre à Pate
Extraits Culinaires
Herbes et Epices
Catsup aux Tomates
Poudre de Borax
Sel de Celeri
Poudre de Curry

PURE GOLD



TOUS CES ARTICLES SONT GARANTIS ET VOUS DONNENT UN BON PROFIT

W. H. DUNN, Agents, 394 rue St-Paul, MONTREAL.

PURE GOLD MFG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

DISTRICT DE RICHELIEU

Albert E. Beauchemin et al vs Zotique Tremblay.
Contrecoeur—Le lot 346 contenant 112 arpents avec bâtisses.
Vente le 14 avril à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Etienne alias S. E. Adam vs Docithé Gagné.
Ste Luce d'Israëli—1o Partie du lot 28 du 6e rang avec bâtisses.
2o Partie du lot 28 du 6e rang.
3o Le lot No 22 du 4e rang contenant 100 acres avec bâtisses.
Vente le 17 avril, à 1h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.
Etienne Alias S. E. Adam vs Philius Gagné.
Ste Luce d'Israëli—1o Le lot 8 du 2e rang sud-est contenant 145 acres.
2o Le lot 9 du 2e rang sud-est contenant 138 acres.
3o Le lot 9 du 3e rang sud-est contenant 100 acres avec bâtisses.
Vente le 17 avril à 2 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

La Banque du Peuple vs Alph. I. Pothier.
Trois-Rivières. — Le lot 731 situé au coin de la rue du Platon et du Boulevard Turcotte avec bâtisses.
Vente le 17 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Joseph Albert Pilon vs Anthime Vendette.
St Benoit.—Les lots Nos 34 et 36 avec bâtisses.
Vente le 16 avril à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.
Chs Miller vs John McAdam Black.
St Canut et St Hermas.—1o Une terre désignée sous les Nos 1 et 2 contenant 108 arpents avec bâtisses.
2o Le lot 243 contenant 62 arpents situé à St Hermas.
Vente le 15 avril à 9 h. a. m à la porte de l'église St Canut pour le 1er lot et le même jour à 3 h. a. m. à la porte de l'église Ste Hermas pour le 2e lot.

L. A. Fortier vs. F. F. Ferland

S: Columban.—1o Le lot No 18 avec 2 maisons, moulin à farine, moulin à scie etc.
2o Partie du lot vacant.
Vente le 14 avril, à 10 h. a. m. à la porte de l'église catholique et paroissiale.
Emery Carrières vs Louis Guay
St Scholastique—1o Le lot 461 avec bâtisses.
2o Le lot 483 avec bâtisses.
Vente le 17 avril, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE PONTIAC

Robert Robinson vs Wm Anderson.
Waltham Canton—Les lots 13 et 14 du 2e rang, contenant 38 acres, avec bâtisses.
Vente le 15 avril, à 10h. a.m. au bureau du shérif à Bryson.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Dans l'affaire de Narcisse George Pelletier, failli.
Fraserville, Notre-Dame des Sept-Douleurs, Isle aux Lièvres et St Louis de Ha! Ha! — 58 propriétés situées dans ces trois dernières paroisses, avec ou sans bâtisses.
Vente la 14 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Fraserville, pour 28 propriétés, et le 15 avril, à 10 h. a. m., au même lieu pour un autre lot; le 17 avril à 10 h. a. m., à la porte de l'église de Notre-Dame des Sept-Douleurs; le 17 avril, au bureau d'enregistrement du comté de Kamouraska et le 20 avril, à 10 h. a. m. à la porte de l'église St Louis de Ha! Ha!

DISTRICT D'IBERVILLE

Mme Yve Jos Forand vs Horm. Blais.
St Athanase—Les lots Nos 290 et 291, situés au coin des rues Ste Anne et Burton avec bâtisses.
Vente le 14 avril à 11 h. a. m, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Chs L. Langlois et al vs A. H. Martin.
St George de Clarenceville. — Le lot No 202 du 10e rang contenant 126 acres.
Vente le 17 avril, à 9h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Joseph Abraham Defayette vs F. X. Merille.
St Urbain.—1o Le lot 122 contenant 50 arpents avec bâtisses.
2o Le lot 124 contenant 50 arpents avec bâtisses.
Vente le 14 avril à midi, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Thomas Webb vs Micheal J. Cleary.
St Fulgence de Durham —Le lot 1003 du 11e rang contenant 50 acres.
Vente le 14 avril à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY

Delle Angeline Frenette vs François Lapointe.
St Fidèle—Les lots 457, 459 et 460 étant une terre située concession Ste Mathilde avec bâtisses.
Vente le 13 avril à 1h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.
Dame Aram Tremblay vs Hypollite Dallaire et Léon Dallaire.
St-Fidèle—Le lot No 316 situé concession du Cap à L'Algle avec bâtisses.
Vente le 13 avril, à 10h. a.m. à la porte de l'église paroissiale.

JOURNAL DE LA JEUNESSE - Sommaire de la 1269e livraison (27 Mars 1897).—Le roi du timbre-poste.—Les Calaos, par Madame Gustave Dumoulin.—Le Donjon de Kergoat, par le Commandant Stany. — Le chloroforme sur les animaux. — Les timbres-poste: Italie, par Lucien d'Elne.
ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, a Paris.

TOUR DU MONDE. — "Journal des voyages et des Voyageurs." — Sommaire du No 13 (27 Mars 1897).—1o Journal de Campagne de l'expédition de Madagascar, par M. le docteur Edouard Hocquard, médecin principal de l'armée, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire. — 2o A travers le monde: Mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine. — 3o Aux pays inconnus: En ballon au Pôle. — 4o Missions politiques et militaires: L'expédition anglaise au Bénin; Missions en Abyssinie. — 5o Livres et Cartes. — 6o Conseils aux Voyageurs: La photographie dans les voyages: Les accessoires de la chambre noire, par Frédéric Dilloy.
ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Anctenne Lorette

Brousseau E. et al. H. Jacobs 218

Absents

Fréchette N. E. E. Lamarche 163

Beauport

Rochon Alf. J. M. Bernard 718

Brompton canton

Lamoureux Louis et al. The First National Bank Fair Haven U.S. 119

Farnham

Mercure Césaire J. A. Hurteau et al 250

Davignon J. A. M. et al. J. Corestine 250

Hampden

Armstrong Jos. C. A. Leger 172

Hereford

Carignan Mde J. esqual. A. Carignan 174

Lévis

Bégin C. S. J. Thompson 128

Montmagny

Montmagny Mutual Fire Assurance Co. A. Lemay 500

Melbourne

Larivière P. A. L. Thomas 3715

Montréal.

Audette L. W. l'ari eau 2400

Armstrong C. N. et al. A. F. Kiddell et al esqual 1e cl 136

Armitage D. T. J. K. Ward 1e cl

Armstrong C. N. T. Perrault 1e cl

Aubry Moses et Ambrose Goult. Sun Life Ass. Co of Canada 2327

Bradley, Wheeler & Co N. K. Connolly et al 1e cl 105

Bouthillier Jos. J. Parent 199

Bélanger R. J. E. Carignan 238

Baie des Chaleurs Ry Co et al. E. Côté et al 2e cl.

Brown J. R. Dame E. Sharpe 2e cl.

Bishop A. E. Dame B. Turner 129

Bark W. H. G. E. C. P. Guy 122

Belanger A. A. Lesperance 180

Brodeur D. et al. A. E. Gauthier 102

Chartrand F. P. Paquette 112

Canadian Watch Case Co. W. J. Palmer 153

Campbell Jno. F. Trustees of Parish St Gabriel

Charest J. E. Matteau 129

Carrick M. T. Coggins 112

Chicoine P. F. Langau et al 1e cl.

Colinus T. P. Redmond 150

Cère C. et al. O. Beanger 102

Chaddock K. H. Crédit Foncier Franco-Canadien 857

Corbeil A. S. Roggers et al 126

Cohen J. M. L. Morris 100

Dealouchamps E. Fils. C. E. Letang et al 679

Deslauriers F. et al. G. Cleroux 105

Daoust J. O. J. N. Lalonde 1e cl.

De Ladurantaye J. B. J. L. Michaud 2000

Daucose J. B. esqual. Dame J. M. Felton 821

Dionne A. L. Goun et al 110

Foisy Ths F. G. Mfg Co. J. Chapleau 50-00

Furness G. et al. H. H. Hutchins 202

Fraser D. H. et al. C. E. Bourne 300

Grise J. C. M. Vincent 197

Globensky J. F. de S. A. Bastien 153

Gagnier A. M. Rodrigue 149

Gagnon P. E. A. Trudeau 179

Gobensky F. et al. Dame G. M. Hollis 1635

Hip Bitters Co. Diamond Glass Co (Ltd) 332

Kelly W. H. W. J. Watkins 417

Kearney W. G. W. Stephens 1000

Legault D. W. Moat 1e cl.

Lalumière W. et al. J. B. Lalumière et al 5e cl

Lemire H. J. Poitras 671

Labelle J. B. W. McNally 136

La Cie d'Imprimerie La Minerve et al. E. G. Phaneuf 120

La Cie d'Imprimerie La Minerve et al. J. O. Pelland 175

Loiseau E. Dame M. L. Dragon 2e cl.

Murston G. Credit Foncier F.-C. 651

McPherson J. T. Hon. L. F. R. Masson et al 558

Meunier H. E. L. A. Drapeau 180

Méloche A. Credit Foncier F. C. 1e cl

Macdonald D. J. W. F. Lighthall 50

Morin Dame V. et vir. Credit Foncier F.-C. 560

Monpetit C. esqual. J. E. Homier et al 1e cl.

Matheson J. C. D. Dinelle 126

Paxton J. D. A. Caron 114

Piche A. A. Leclair et al 1870

Rhéaume H. Dame P. Perrault 2e cl.

Richelieu & O. Nav. Co. Com. du Havre des T. Rivières 900

Rose T. T. Dunn 390

Reid W. G. F. Dutillebout alias Assinchaeton 1999

Stuart J. Merchant's Bank 4500

St-Amand A. W. H. D. Young 530

Schloman M. L. G. Parent (dommages) 3000

Smith J. R. B. et al. W. B. Cloney 300

Sims A. H. A. Bourlon et al 500

Trottier J. P. et al. F. Hudon et al 139

Trudeau F. X. C. W. Myer 2e cl.

Town of St Louis A. E. Lewis 50000

The Grand Trunk Ry Co. E. H. Hanaford 6000

Vipond G. et al. J. B. Abbott et al 225

Vernier L. Dame E. Lavolette 100

Valiquette N. C. N. Champagne 121

Warren G. T. A. F. Clement 220

Ward J. K. et al. G. I. Rarthe 199

United Counties Ry Co. Dame A. E. I. C. O'Farrell 103

Québec

Dussault J. hn. Montreal Bank 422

Vidal J. L. O. et al. J. A. Letellier 341

Richmond

Bedard Jos. A. Hamel 375

Ste-Anne

O'Regan P. H. J. Malouin et al 222

St-Césaire

Préfontaine Alexis. Bernier & Cie 142

Ste-Flore

Houle A. M. Desureault 00

Lafreniere A. M. Desureault 300

Marcotte Jos. M. Desureault 300

St-Léon

Brulé Dame Clarisse. L. Beaulieu 212

Ste-Monique

Dupont Ed. és-qua. S. Thérien 201

Dupont Ed. és-qual. S. Thérien 499

St-Philémon

Lamontagne Thos. E. Morissette 200

St-Philippe

Hainault Hector. E. Bonneville 157

St-Rémi

Brisson Jos. E. Bonneville 193

St-Valentin

Hebert Cyr H. A. Poissant 434

Waterloo

Jodoin Louis. G. Morrier 797

West Shefford

McAdams Catherine et al. J. Chagnon (dommages) 200

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Caticook

Bourque alass Burke W. D. Ira B. Moore & Co 310

Montréal

Allan Win F. M. L. Mailhot et vir 173

Canadian Forwarding and Export. Co Succesues McNaughton Line 563

Connoily Andrew J. M. Carroll 114

Cacaos, Chocolats et Cafés

COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE

ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.



Machine Automatique pour la Vente

Au detail du

Tutti Frutti Adams

Pour renseignements, s'adresser a...

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.

BANQUE D'EPARGNES

De la Cité et du District de Montréal.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à ses bureaux, rue St-Jacques, le

MARDI, 4 Mai prochain à 1 hr. P.M.

Pour la réception du rapport et des états, et pour l'élection des directeurs.

Montreal, 1er avril '97 HY. BARBEAU, Gérant.

BOIS DE SCIAGE...

Bureau: 515 LaGauchetière MONTREAL.

CLOS, Canal Lachine Tél. Bell No 6867

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8808.

SEMENCE

TREFLE Blanc, Alsike, Rouge, Ordinaire, Vermont Mammoth etc. MIL Canadien, et de l'Ouest. BLE Manitoba et d'Ontario, Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc. Aussi Fleur, Engrais, Lard, Poisson, Huile de Poisson, Sel Beurre, et c.

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André, BUREAU: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE, QUÉBEC

“Mom Says
 she won't have this.
 She is tired wasting su-
 gar on imitations of
HIRES
Rootbeer”
 The dealer who sells
 the genuine Hires never
 hears this.

T. J. COOK, Agent — MONTREAL.

Desmarteau N. B.	Dame A. Huget dit Latour	5000
Fitzpatrick Annie.	W. E. Phillips	137
Havana Cigar Co.	M. J. Levi et al	188
McTigue, Siguan.	A. D. Taylor et al	114

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Bolton		
Langfellow F. D.	E. T. Mutual Fire Ins. Co	18
Dudswell		
Gainsby John B.	G. K. Adlie	25
Eaton		
Gainsby C. B.	G. A. Lebaron	50
Knowlton		
Harris N. M.	J. Howden et al	8
L'avenir		
Doune A.	Massey-Harris	40
Louiseville		
Lamont Louis	L. A. Guertin	4
Montréal		
Bennet Pat.	G. W. Foisy et al	37
Brunet Damase.	S. Denis	56
Chetivim Lizzie.	W. Delisie	35
Campbell Wm H.	J. Carroll	47
Desautiers F.	U. Carignan	43
Dussault Misael.	L. Marois	61
Goldberg Israel.	J. W. Mills et al	73
Hogue Olivier.	Dame H. Lazarus et vir	49
Granger Adams.	J. B. Cavrhill et al	25
Hogue Olivier.	J. E. Vinet	25
Dunen Louis pere et al.	C. A. B. Labine	60
Ladumière Telesphore.	J. F. Gravel	83
Chabreux Cyrille.	P. H. R y	50
Marien M. H.	Dame J. Merello et vir	50

McArthur Finlay.	J. Strachan	32
Mooney Henry.	E. Desrosiers	26
Nadon E.	A. Mathieu	50
Potts Frederick.	Ontario Mutual Life Ass. Co	34
Proulx Dame M. S. J.	F. J. Granger et al	61
Primeau Louis.	Dame A. Bonneou	45
St-Jean F. X.	J. A. Leguerrier	27
Walker Anthony.	D. Legaré	41
Williams Geo.	Dame J. T. McMillan	40

Montréal-Ouest

Bullock Dame M. et vir.	A. P. McLaurin et al	58
------------------------------	----------------------	----

Oxford

Fortier Ovide.	Massey Harris Co.	4
---------------------	-------------------	---

Ste Cunégonde

Brunet Oct. et al.	T. Brunet	60
-------------------------	-----------	----

Ste-Flore

Bourque Esdras.	A. Dupont et al	46
----------------------	-----------------	----

St-George d Henryville

Huot Geo.	J. M. R. Trudeau	35
----------------	------------------	----

St Henri

Mentha Arthur.	P. Langlois	40
Pagé Jos.	J. Archibald et al	28

St Hyacinthe

Dufresne Merrill et al.	J. C. McCorkill	67
Flibotte Alfred.	T. Calorette	8
Fern Frs.	A. Chaput	2

St-Jude

Richard Horm.	G. Laurier	27
--------------------	------------	----

St-Laurent

Lespérance Dame Elmua et al.	G. Cousineau	60
-----------------------------------	--------------	----

St-Louis

Renau J. Jos.	A. J. Rubinovich	49
--------------------	------------------	----

St-Maurice

Biron Trefflé.	L. Brunelle	17
---------------------	-------------	----

St-Stanislas

Pronogost Ed.	A. Rinfret	50
--------------------	------------	----

St-Tite		
Ayotte Joseph.	H. Vincent	16
St-Valérien		
Dominique Ged.	D. Chaput	43
Drolet Euclide.	F. X. Lebrun	27
Trois-Rivières		
Betty Ferd.	U. Carignan	19
Lancto. Gaspard.	L. Badeaux	3
Weedon		
Morin Ludger.	F. Brière	48
Westbury		
Stephenson J. A.	G. W. Weston	60
Wickham W		
Remillard Docithe.	E. T. Mutual Fire Ins. Co	23
Wolfestown		
Becotte Honoré.	C. H. Fletcher	38

Deux mille trois cent pêcheurs ont quitté St Pierre et Miquelon pendant la dernière semaine de mars pour aller pêcher la morue sur les bancs de Terre neuve.

En Galicie, la production du pétrole brut, en conséquence du développement extraordinaire des nouvelles sources, est tellement forte, qu'il en reste une quantité respectable pour l'exportation. La production de la Galicie est estimée à 4,500,000 barils, mais pourrait atteindre 5,000,000 et même 6 millions de barils, si l'on pouvait s'assurer de nouveaux débouchés. Il y a actuellement 60 raffineries de pétrole en activité en Autriche-Hongrie, et quantité de nouvelles sources sont encore en construction.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUÉBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Prévost Joseph, restaurant
White H. & M., libraires.
Waterloo—Hill, R. & Sons, harnais et
chaussures.

CESSATIONS

Montréal—Oulmet, Roch, épïc.
Barnes Hunt, poisson, huîtres, etc.,
ass. 13 avril.
Donaldson Robert & Sons, machin-
tes, etc.

Tessier, Oscar, épïc.
Québec—Fecteau C. & Co, chapeaux
et fourrures.

Vaillancourt, Alfred, épïc.

CONCORDATS

Danville—Masson Joseph, mag. gén.
à 60c dans la piastre.

Montréal—Kelly Bros, tailleurs à 33½c
dans la piastre.

St David—Beaulac Victor, mag. gén.
à 60c dans la piastre.

CURATEURS

Montréal—Gagnon & Oaron à Geo
Ball contracteur.

W. B. Stephens & The Havana Cigar
Co.

Chs Desmarteau à A. Deschamps er
boucher.

DÉCÈS

Farnham—Davignon J. A. M., mag. gén.

Montréal—Doherty Thos & Co thés en
gros; Thos Doherty

Howden Starke & Co, quincaillerie en
gros; James G. Howden.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Lévis—Labranche & Carrier, embou-
teilleurs de bière.

Montréal—Degagné & Pigeon, épïc.;
Max. Pigeon continue.

Matthews Morris & Co, marchands à
commission.

Folay Frères, pianos etc.

Greene (The) & Sons Co, chapeaux et
fourrures en gros.

Jacques & St Pierre, nouv.; St Pierre
Bros continuent.

Leboeuf & Hurtubise, négociants.

Cardinal & Co., tailleurs.

Salim Elias & Co, nouv.; Elias Salim
et N. Abouhana continuent sous la même
raison sociale.

Gordon P. D. & Co, bois de sciage; P.
D. Gordon continue sous la même raison
sociale.

Québec—Folay Frères, pianos etc.

St Jean—Brousseau & Rancourt, nouv.

Richmond—Guardian Publishing Co.;

Victoria H. Jones, James A. Dalton et

Arthur G Jones continuent sous la même
raison sociale.

Sherbrooke—Bourcier & Descroiselle,
ferblantiers.

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Bourdon J. E. & Cie bois et
charbon, ass 8 avril.

Brown R. G. & Co, tailleurs, offrent
20% dans la piastre.

Gagnon & Vaillancourt, mfrs chaus-
sures, offrent 20c dans la piastre.

St Hyacinthe—Lapierre Adelard,
tabac.

FONDS A VENDRE.

Ascot Corner—Rheume J. A., mag.
gén., 10 avril.

Joliette—Landreville & Frère, tail-
leurs, 13 avril.

Marbleton—Andrews J. R., mag. gén.,
14 avril.

Montréal—Harris, M., cigares.

Bail Geo., contracteur, par encan.

Bisillon Joseph, barbier et articles
de toilet, encan 7 avril.

Vallée C. & N., hôtel, les meubles du
St James hôtel, le 12 avril.

Holmes [The] Electric Protection Co
of Canada [Ltd], encan, 13 avril.

Oulmet R., épïc., encan, 9 avril.

New Glasgow—Lecault hôtel, 13 avril.

Québec—O'Donnell John, épïc., 14
avril.

St Henri (co. Lévis)—Bélanger Alfred,
charron, 14 avril.

Ste Thérèse—Gratton P. C., contrac-
teur etc. encan 20 avril.

FONDS VENDUS

Joliette—Rowan Jas T. épïc

Lévis—Bégin P. E., épïc à 60c dans la
piastre.

Montréal—Robert J. & Fils, bois de
sciage etc; à 70½c dans la piastre.

Doherty Thos & Co, thés en gros.

Duclos R. & Cie, nouv.; à 53c dans la
piastre.

Globe Spice Mills; à A. Brousseau
qui continue sous la même raison so-
ciale.

Pigeon R., hôtel.

Rodrigue A., restaurant.

Dulude & Cie, nouv.; à 56½c dans la
piastre.

Papineauville—Gauthier P., hôtel.

Québec—Harvey Van Norman Co Ltd
Mfrs de chaussures; à J. H. Larochelle.

Gillespie & Co chaussures à 58½c dans
la piastre.

Richmond—Rowe H., tabac etc.

St Cunégonde—Fauteux H., quincai-
lerie.

St George de Windsor—Millette J. B.
G., mag gnl.

INCENDIES

Farnham—Choquette L. E., papeterie
ass.

Davignon J. A. M., mag. gén.

St Hyacinthe—Granite Mills, mfrs de
tricots et boneterie (endommagée) ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Barnston—Barnston Woolen Mill Co :
Ths Turner et Chs A. Fox.

Beauharnois—Kilgour J. W. & Bro,
meuble en gros ont ouvert une succur-
sale à Montréal.

Clairnaux—Lajole Alex., mag. gén.

Côte St Paul—Montreal (The) Size Co.
mfrs de colle, Enoch J. Stuart et Wm.
D. Beardsell.

Granby—Smith Mullin & Co, nouv.
etc., ont ouvert une succursale à Magog.

Hull—Letellier J., chaussures.

Leroux P., chaussures.

Joliette—Champagne Magloire, épïc.

Kazabazua—McKinney G. H., plom-
bier.

Magog—Pepin David et A. F. Fisk,
instruments aratoires et voitures.

Montréal—Canadian (The) Bedding
Mfg; Alex Cowper.

Daly Michael, hôtel.

Décary Frères, épïc.; Ferdinand Dé-
cary.

Chaussures...

UN
AVANTAGE
D'OGGASION



Il nous reste encore à disposer actuellement un
nombre considérable de belles lignes de Chaus-
sures, qu'il nous faut sans retard offrir en vente.
L'occasion pour en profiter est excellente pour
le détail. Et nous invitons tout spécialement
les détaillants et les marchands de la campagne
à se présenter à cette vente **A BON MARCHÉ**.
Les commandes par la malle reçoivent notre
meilleure attention.

J. C. HEMOND & CIE

No 1483 rue Notre-Dame

MONTREAL

Tél. Bell 8374

Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
Président. Sec.-Trés. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépot au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal : 10, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.
Je certifie, par les présentes, que la Compagnie
d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de
Montréal, a déposé entre les mains du Gouver-
nement de la Province de Québec, la somme de
VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que re-
quis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

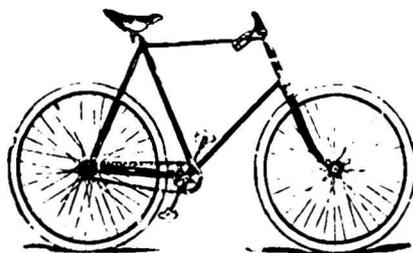
Asst.-Trésorier de la Province de Québec
BELLEAU & BELLEAU,
Agents Généraux, QUÉBEC.

Girard L., épice.
 Malepart, Odilon, épice.
 Norman R. & Co, glace ; Raphael Norman.
 Pauzé J. B. & Cie, peintres ; Céline Beauchamp épouse de J. B. Pauzé.
 Cassidy (The) John L. Co Ltd., poterie a ouvert une succursale, rue Ste-Catherine Ouest.
 Charbonneau Arthur, tailleur.
 Charron R. & Cie, restaurant ; Raymond Charron et Blanche Ste-Marie épouse de L. Charron.
 Gorn A. & Co, chapeaux et merceries.
 Huard F., tailleur.
 Laut Leet & Co, agents financiers.
 Marsan & Masons ; Damase Marsan et Edouard Dubé.
 Matthews E. W. & Co, marchands à

commission ; Annie M. Logau, épouse de Erastus W. Matthews.
 Odell Fred W., restaurant.
 Séguin Elzéar, sellier ; la quincaillerie rue Rachel.
 Tardy Mde & Cie, modiste ; Melenda Robert, épouse de Dolphis et Emma Tardy.
 Authier E., bicycle.
 Bisson L. S., hôtel.
 Beau Paul, meuble.
 Chapleau & Lebœuf, contracteurs ; Pierre Chapleau et Samuel Z. Lebœuf.
 Gervais F. X., tailleur et merceries.
 Graham R. & Co., bois de corde ; Francis W et Elizabeth J. Graham.
 Grice Joseph O, mag. gén. et boucher a ajouté hôtel.
 St Jean A. & Frère, épice. et liqueurs ; Achille et Cléophas St-Jean.
 Labelle Joseph, plombier et quincaill-

lerie a admis David Deschamps ; raison sociale Labelle & Deschamps.
 Leysieffer Ed & Co, importateurs ; Edward Leysieffer et Alfred Pollock.
 Rudolph L., tailleur et merceries a ouvert une succursale rue Ste-Catherine.
 Canadian (The) Postal Supply Co Ltd.
 Foi-y Frères, pianos et machine à coudre ; George W. Foley et Louis T Foley.
 Labelle P. E. & Cie nouv. Eugène Labelle.
 Lionais & Son encanteurs etc., Joseph H. C. Lionais.
 St-Laurent A., restaurant.
 St Raymond (The) Co Ltd mfr de pulpe.
 Wadsworth J. H. poterie.

SOYEZ CERTAIN



DE VOTRE CYCLE

Les Bicycles Gendron, avec le Bandage Buckeye, ont gagné plus de courses que toutes les autres marques de bicycles de tout le Dominion, comme on peut le voir par les faits suivants :

Le tournoi de courses tenu à Toronto l'automne dernier a été gagné par M Elliot sur un	GENDRON
La course Dunlop a été gagnée, avec le bandage Buckeye, par M. Greatrix sur un	GENDRON
La R. C. B. C. a gagné le trophé Dnnlop sur un	GENDRON
La Q. C B C a gagné le deuxième prix sur un	GENDRON
Dans les Courses R. Q T. un cinquième des coureurs se servaient du	GENDRON
Et un cinquième des prix fut gagné par les	GENDRONS
Dans la Course Montreal Inter-Club, cinquante pour cent des bicycles étaient des	GENDRONS
Cecil Elliott a fait son record d'un heure sur un	GENDRON
G. W. Riddell de Winnipeg a gagné les courses de un et demi et d'un mille sur un	GENDRON
A. Ayerst de Moncton. N. B., a gagné les courses de un et de trois milles sur un	GENDRON
E. Morin, aux Courses de la M. A. A. A a gagné la course de un mille sur un	GENDRON
S. Broadhurst, au jeux de la Y. M. C. A., a gagné la course sur un	GENDRON
W. Warden aux jeux Inter Scholastic a gagne plusieurs premiers prix sur un	GENDRON
Le jeune Massey aux jeux Inter-Scholastic a battu le record de 1/2 mille sur un	GENDRON
A. Suckling aux Courses de la M. B. C. a gagné la course de un demi mille sur un	GENDRON
Gratz & McCall ont gagné le Championnat Canadien des Tandem à Québec sur un	Tandem GENDRON
Martineau & Morin ont battu le record de deux milles sur un	Tandem GENDRON
Riddell & Boswell ont gagné le Championnat du Manitoba sur un	Tandem GENDRON

Ce qui precede est un faible aperçu des courses gagnées sur des BICYCLES GENDRON.

Depuis quatre ans, les BANDAGES BUCKEYE ont été mis sur les BICYCLES GENDRON, et il n'y a pas d'instance ou avec ces bandages les joutes se soient fendues ou que le bandage soit tombé.

Les points principaux du BANDAGE BUCKEYE sont l'absence totale de ciment ou de fils de fer dans sa confection, choses qui ont toujours été une source d'ennui pour les bicyclistes lorsqu'ils venaient à percer le bandage en chemin.

Notre atelier de réparation est en pleine opération et tous les ouvrages qui nous seront confiés recevront notre attention immédiate. Nous demandons à nos clients et aux bicyclistes en général qui auraient l'intention de faire faire des changements à leurs bicycles, de vouloir bien nous essayer ; ayant l'atelier le mieux monté du Dominion pour les réparations, nous sommes certains de donner pleine et entiere satisfaction.

Bicycles émaillés de n'importe quelle couleur

Gendron Manufacturing Co., Ltd

2413 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

Watson (The) Foster Co Ltd mfrs de
tapisserie demande incorporation.
Desmarais J. E., chaussures; a ouvert
une succursale rue Ontario.
Labelle & Deschamps plombiers etc.;
Joseph Labelle et David Deschamp.
Latimer & Morris marchand à com-
mission; Wm B. Morris
Marshall, Rose & Co, agents de mfr.;
Norman O. Marshall et Ernest L. Ruddy
Paul & Co, négociants; Jennie Berger
épse de Myers Paul
Renaud Jules & Cie, bijoutiers, etc;
Séraphine Renaud, épse de Jules Renaud
Toupin, J. A., épic.
Twydale, Dunn & Co, bois de sciage.
United States Watch Co, Adolph Reiss
et William Kaufman.
Québec—Tanguay & Béland, articles
de fantaisie, A. J. Tanguay et Jos. E. Bé-
land
Bardelam Jos., épic.
Gaudry L. H., fourniture de plombe-
rie.
Lemieux A. & Cie, forgerons; A. Le-
mieux et Chs Eusèbe Rousseau.
Vézina Nap., quincaillerie.
Richmond—McCourt Wm. T., tabac
etc.
Ste Cunégonde—Labelle J. B., épic. et
liqueur.
St Henri de Montréal—Barsalou G. &
Cie, hôtel; David Barsalou.
St Jean—Brösseau & Trudeau, nouv.;
Dolphin Rancourt et Jos. F. Trudeau.
St Jean des Chaillons—Castonguay L.
J. P. & Cie, bétail; Esdras Castonguay
et L. J. P. Castonguay.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Baden—Bauer W. hôtel; Wm. Witt
succède.
Cobourg—Webster Wm., hôtel; Henry
Hirks succède.
Dunkeld—Zettel J. H., hôtel; Henry
Spitzed succède.

Elora—Allan R. B. & Co, nouv. et épic.
Essex—Walker Albert, pianos etc.
Guelph—Hefferman Jos D., hôtel; Chs
Hefferman succède.
Hamilton—Doyle & Fletcher, tailleurs;
Jas F. Doyle succède.
Ingersoll—Boles F. O. quincaillerie;
James Campbell succède.
Inkerman Sweet W. B. mag. gén.
Mono Road Station et Grand Valley—
Graydon Wm., mag. gén.; Kerr & Co,
succèdent à Grand Valley.
Mount Forest—Doyle W. F., chaus-
sures.
Milles Roches—Marsh W. E. tailleur.
Newtonville—Bloomer Mde, boulan-
ger; Chs Britton succède.
Omeme—Eckardt Arthur, hôtel; Jos
Armstrong succède.
Ottawa—Q'Reilly & Honey, charbon;
John Heney & Son succède.
Saltford—Carroll Mde J., hôtel; John
Hamilton succède.
Toronto—Sutcliffe J. & Sons, nouv.
Wallaceburg — Reilly Chs, hôtel et
bois de sciage; son fils J. E. Reilly suc-
cède.
Walsingham Centre — Morse W. O.,
mfrs. peintures; Chs M. Hazen succède.
Walsford—Stevens R. J., instruments
aratoires.

CESSIONS

Ayr—Willison Walter, tailleur.
Brockville—Boyd J., épic., ass. 12
avril.
Gananoque—Martin C. A. & Son, tall-
leurs.
Guelph—Clark & Thompson, nouv. et
tapis.
Killaloe—Harrington P. J., mag. gén.
Napanee—Plumley Miles S., instru-
ments aratoires.
New Toronto—Armitage Mfg Co., ja-
lousies etc., ass 8 avril.
Osceola—Foley Matthew J, mag. gén.
Petrola—Cowan W. J., sellier, ass 8
avrill.
Ewing Wm. J., épic.

**PROVIDENT SAVINGS LIFE ASS.
SOCIETY OF NEW YORK**

EDW. W. SCOTT, PRÉSIDENT

**La meilleure Compagnie pour
les assurés et les Agents.**

Les agents habiles et les personnes recherchant
une position rémunératrice, peuvent s'adresser au
bureau principal ou à aucun des agents généraux
de la Compagnie.

R. H. MATSON,
Gerant Général pour le Canada

37, rue Yonge, Toronto.

SI VOUS VOULEZ...

BICYCLES:

White \$100 18 1/2 à 23 lbs.
March-Davis, \$50, \$60, \$75.
2de main, depuis \$30.

Venez nous voir avant d'acheter.

VOITURES:

Toutes sortes et tous prix.
Légères et fortes.
Neuves et de seconde main.

Venez nous voir avant d'acheter.

EXPRESS:

Pour épiciers, bouchers, de tous
les prix et façons.
Termes raisonnables.

Venez nous voir avant d'acheter.

ALLEZ CHEZ

R. J. LATIMIER,

392 rue ST-PAUL.

**La COMPAGNIE CANADIENNE
DE GAOUTHOUG
DE MONTRÉAL**

Attire l'attention du commerce sur ses produits de
cette année. Le fini et la qualité de leurs claques
et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....
"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts:

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales: TORONTO et WINNIPEG

J. BENJAMIN DAGENAIS A

ENTREPRENEUR

210, rue Guy, Montréal.

REPRESENTANT LA CELEBRE COMPAGNIE

**THE PEDLAR -
METAL ROOFING CO.
OSHAWA, ONT.**

En Entrepôt: Pierre, Brique, Clapboard et Bar-
deaux points ou galvanisés. Corniches, Dalles
et Dallots en tôle galvanisée. Plans et estimés
fournis pour plafonds ornemental en acier, ou
pour extension de bâtisse en tôle galvanisée.

Tel. Bell 8118.

Demandez nos prix. FRN. FOREST, Rencenteur

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

ARISTIDE LECAULT,

Hôtelier de New-Glasgow, P. Q., Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public à la
place d'affaire du failli, à New-Glasgow, P. Q.

Mardi, le 13 Avril 1897, à 10 hrs a. m.

tout l'actif mobilier cede par le failli, savoir:
L'ameublement de l'hôtel, littersies, linge-
ries, vai-selles, piano, liqueurs, verreries,
etc., grément de bar, cheval, voitures, har-
nais, et bois de corde. \$651 82
Dette de livre p. r. liste. 41 48

\$651 82

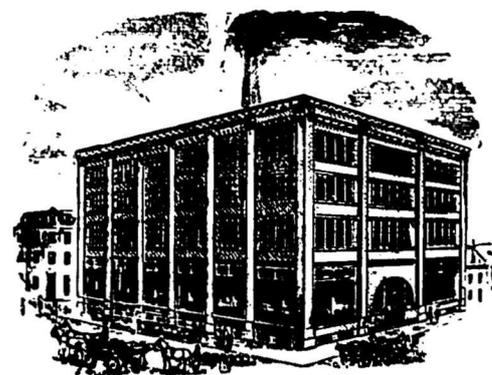
\$41 48

Le tout pour être vendu pour argent comptant.
Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAUX & RENAUD,

Curateurs,

15, rue St-Jacques, Montreal



SADLER & HAWORTH,

Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE **COURROIES EN CUIR**

BUREAU ET MANUFACTURE:

TANNÉ AU CHENE

COIN DES RUES WILLIAM ET SEIGNEURS, MONTREAL.

St Thomas—Begg John, thés.
Sault Ste Marie—Clémie W. S & Son, épïc.
 Taylor G. H., confiseur et fruits.
St Helen's—Murray George, mag. gén.
Toronto—Munro Wm. P., ass 9 avril.
 Humsley Walter C., boucher, ass 8 avril.

DÉCÈS

Milton—Bews Wm., tailleur.
Ottawa—Kennedy & Co., épïc.; Edw. J. Kennedy.
Toronto—Maas E. W., quincaillerie etc.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Exeter—Pickard Richard & Son, mag. gén.; Robert Pickard continue: raison sociale The R. Pickard Co.
Hamilton—Awiey, Hearne & Co., produits de laiterie en gros etc.; F. G. Hearne continue.
London—Petrick & McDonald, harde et merceries; Thos Petrick continue.
Sarnia—Palmer Bros, épïc.; W. C. Palmer continue.
Toronto—Whitney J. W. G. & Son, agents d'immeuble.

EN DIFFICULTÉS

North Bay—Parsons W. J., nouv.

EN LIQUIDATION

Brockville—Lindsay & Jones, peintures et huiles.
Petrolea—Morris Robert, banquier, etc.

FONDS A VENDRE

Belleville—Harris & Walton, mfrs de châssis etc.
Essex—Thraser Jane, hôtel.
Gananoque—Phillips & Co., tailleurs.
London—Carp A. T., peintre, etc., en-cas 5 avril.
North Bay—Parsons W. J., nouv. etc. 14 avril.
 Torrance Adam mag. gnl.
Ottawa—Thompson A. M., chaussures, 8 avril.
 Erratt, Jacob & Co, meuble, 5 avril.
 Viau J. A., nouv.
Pork Hill—Weir A. L., libraire.
St Thomas—Fuller E., hôtel.
Whitby—Stewart C. F., nouv., 8 avril.
Watford—Crone, John T. nouv. et harde.

FONDS VENDUS

Brighton—Tompkins Julia E., épïc. à D. C. Bullock.
Cornwall—Corrigan & Co., tailleurs.
Essex—Thornton Mlle, mode.
Fort William—King John, mag. gén.
Hamilton—Fahey Agnès, hôtel, à Michael O'Neil.
Ingersoll et Napanes—McRossie A. D., chaussures.
Kingston—Baker R. D. & Co, tabac et merceries. le magasin de tabac à Robert J Lyonse.
 Strange Wm, épïc.
London West—Deary W. G., hôtel, à W. J. Mulloy.
Lindsay—Ray & Co, nouv., à R. B. Allan & Co.
 Sisson M. H, chaussures.
Ottawa—Johnston George S., mag. gén., à Mde G. S' Johnston.
 Thompson A. M, chaussures.
 Erratt Jacob & Co, meuble à 47c dans la piastre.
Ridgetown—Brien Jane E., nouv., chaussures.
Sault Ste. Marie—White & Co, mag. gén.
Toronto et Québec—Harvey Van Norman (The) Co Ltd., chaussures en gros; la manufacture de Québec à H. Laro-chelle.

INCENDIES

Ayr—Robson M. grain et graines.
Cobourg—Williams M. B., hôtel; les écuries.
Deseronto—Malley W. J. pharmacien.
 Adams R., liqueurs et hôtel.
 Kerr J. J. mag. gal.
Dunedin—Mooney John hôtel.
Hamilton—Bertram Peter, quincaillerie.
 McKay Bros, nouv.
 Powell E. A., chaussures.
 Pratt D. B. & Co, chaussures.
 Wilson R. G., chaussures.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St - Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. W. TELMOSSE

(Ci-devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

Experts-Comptables,

Auditeurs, Liquidateurs, Fidei-Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions.

Achat de Débentures Municipales.

Téléphone Bell 815.

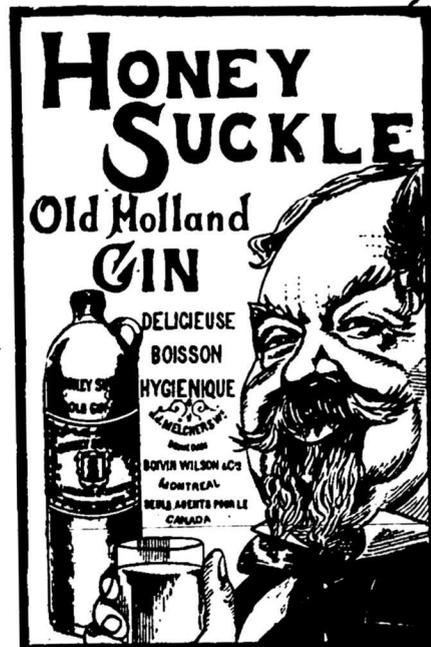
Boite B. P. 911

**BATISSE DES CHARS URBAINS,
 MONTREAL.**



La Compagnie 'Alaska' des Plumes et des Duvets
 290 RUE GUY, MONTREAL

Écrivez pour avoir nos prix.
 Toutes nos plumes purifiées à la vapeur et triées à la main.



HONEY SUCKLE
 Old Holland
 GIN

DELICIEUSE

BOISSON

HYGIENIQUE

PREPAREE PAR

BOYER WILSON & CO

MONTREAL

UNIQUE AGENTS POUR LE

CANADA

Chronique de Québec

Mercredi, 7 avril 1897.

Nous remarquons avec plaisir une poussée d'ensemble de plus en plus forte pour promouvoir les intérêts généraux de la ville. Cette semaine mérite d'être notée à ce point de vue. Le conseil de ville a eu sa large part dans ce mouvement en avant. Les hommes d'affaires qui le composent, au lieu d'user leur énergie en discussion stériles, font de bon et solide ouvrage dans le but d'établir le crédit public, tout en favorisant et réalisant les améliorations indispensables.

Dans ces circonstances, il n'y a pas lieu de s'étonner que du quatre pour cent, supérieurement garanti, se vende à prime, et qu'une institution financière québécoise s'en porte acquéreur dans le but probable d'en obtenir un plus haut prix.

C'est un genre d'affaires qui présente des avantages, surtout si l'on considère la sûreté absolue du placement.

Il n'en est pas moins vrai que le crédit de la ville va s'affermissant et inspire plus de confiance sur le marché local.

Voilà un fait acquis et qu'une petite transaction d'une trentaine de mille dollars entre le conseil et la Caisse d'Économie N.-D. de Québec a mis en évidence cette semaine. C'est ce qui a ravivé les espérances de ceux qui croient à la conversion de notre dette anglaise. On en parle beaucoup depuis quelques jours, et il semble se confirmer que, le temps, le travail et les circonstances aidant, cette conversion finira par s'opérer au complet dans des conditions exceptionnellement bonnes.

Quant à notre Chambre de Commerce elle croit qu'elle a assez attendu, et elle s'est mise résolument à recruter des membres dans le monde des affaires. Elle a fait, cette semaine, un appel chaleureux qui devrait être entendu par tous les intéressés.

Il serait difficile de choisir un meilleur

temps pour opérer un groupement compact. Pour cela, il faut concours de toutes les volontés et de toutes les énergies, il faut du zèle de la part des organisateurs du mouvement, et de la persévérance, au besoin aller trouver les gens à domicile et leur démontrer l'urgence d'une action générale. On se plaint à blâmer l'apathie de beaucoup de nos commerçants et de nos industriels, sans tenir compte qu'il y a faute contributoire de la part d'un certain nombre de membres actuels de la chambre qui ont peut-être été trop exclusifs et ne se sont pas assez préoccupés d'associer le gros public à leur œuvre.

Il suffit de rappeler que, durant l'année dernière, entre deux élections du bureau des directeurs il n'y a pas eu une seule convocation générale des membres de la chambre. Toutes les décisions prises l'ont été par un petit groupe sans consulter la masse.

Heureusement de meilleurs jours sont arrivés, pourvu toutefois que les têtes dirigeantes n'oublient pas de faire voir à tous nos hommes d'affaires, les plus humbles comme les plus huppés, que leur collaboration est nécessaire et qu'on y tient.

ÉPICÉRIEN

L'activité est grande à l'approche de la réouverture de la navigation; les vaisseaux qui ont séjourné dans le bassin sont à faire toilette neuve, pour la saison qui commence. Un sentiment de confiance règne partout tant la perspective est brillante. De grands travaux sont annoncés partout, et tout fait prévoir une été d'abondance pour toutes les classes de la société.

Sucres : Brun, 3½ à 3½c; Jaunes, 3½ à 3½c; Powdered, 5c; Granulé, 4½ à 4½c. Paris lump 5½c.

Sirops : Barbades tonnes, 31 à 32c; Tierce, 32 à 33c.

Conserves en boîtes : Tomates, plus fermes et rares sur le marché : 80 à 85; saumon, \$1.40 à \$1.50; do No 2, \$1.20 à \$1.25; homard, \$2.00 à \$2.15; pois, 70c à 85c; blé d'Inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c;

Corn-starch " No 1 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Raisins : Layer \$2.00 à \$2.10; Corinthe 4½ à 5c; Sultana, 7½ à 9c; London layers, \$1.65; ½ boîte, \$1.00; Californie 2 couronnes 6½ à 6½c; 3 couronnes, 7½ à 7½; 4 couronnes, 8½ à 8½c.

Valence Off Stalk 5½ à 6c; fine Off Stalk 6 à 6½c.

Figues en sac, 5c; Dattes, 6c; Pruneaux, 12c.

Amandes : Tarragone écaillée 20c; amandes tendres, 11 à 12c; avelines 9 à 9½c.

Allumettes :

Telegraph..... \$3.75 la caisse
Telephone..... 3.50 —
Phoenix..... 3.20 —
New-Dominion.... 3.15 —

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farine (en poches) : Fine \$1.20 à \$1.30; Superfine, \$1.35 à \$1.50; Extra, \$1.60 à \$1.75; Patent, \$2.05 à \$2.15; S. Roller \$1.95 à \$2.05; Forte à levain \$2.30 à \$2.50.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 28 à 32c; " Province " 27 à 30c; orge 40 à 45c; son, 55c à 60c; gru, 70 à 80; blé d'Inde, 42c à 43c.

Gruau : en sac : \$1.60 à \$1.70; do granulé, \$1.75 à \$1.80; do "Rolled oats", \$1.65 à \$1.75.

Lard : Short Cut, \$13.00 à \$13.50; saindoux composé, en seaux, \$1.20 à \$1.25; do pur, en seau, \$1.40 à \$1.50; en chaudières, 7½ à 8c.

Poissons : Morue No 1, \$3.75 à \$4.00; do No 2, \$2.50 à \$3.00; Hareng, No 1, \$4.00 à \$4.25; do No 2, \$3.00 à \$3.25; do Cap Breton, \$4.00 à \$4.50; Anguilles, 4 à 4½c; Saumon \$15 à \$17.

Huile : Loup-Marin "Straw", 36 à 367½. Huile de morue, 28 à 30.

La Compagnie du pont semble avoir compris qu'il valait mieux aller à la rencontre des souscripteurs que de les attendre à son bureau d'affaires.

Elle a été bien avisée, et elle a donné déjà quelques bons coups de filet. Elle annonce cette semaine, que ses efforts ont eu jusqu'à présent plein succès; mais elle continue et multiplie ses appels au public, ce qui est le vrai moyen d'atteindre au résultat désiré. A une

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario : Avoine Bannér, Welcome, Mervilleuse, Canadienne, etc. ; Pois, Orge Sarrasin, etc Blé d'Inde en silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest ; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth ; Plâtre à terre ; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 128 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine " Boston Marine " une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités : Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz. ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Québec.

SUCCESSIONS DE BOISSEAU & MARCOTTE

Poêle L'ÉTOILE ★



Grande
Réduction
Sur notre
Célèbre
Poêle
L'ÉTOILE...

Breveté 10 mars 9
Medaille à l'Expo
sition Provinciale
de 1894

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES SUR CUIVRE

réunion spéciale tenue samedi dernier il a été résolu de demander des pouvoirs additionnels au gouvernement fédéral, entre autres choses, pour avoir le privilège d'établir une double voie de chars électriques, ce qui assurerait des revenus importants. Somme toute, le travail se fait avec activité, persévérance et méthode.

Voilà pour les corps publics, sans compter que les travaux officiels aux propriétés fédérales vont commencer tout prochainement.

Quant aux entreprises privées, elles ont leur importance. Le commerce du printemps, dans les grands établissements de nouveautés, est déjà considérable.

Nous en avons visité quelques-uns. C'est tout simplement féérique. La grande attraction de la semaine sera pour la maison Z. Pâquet, où l'exposition des modes les plus exquises se fait au son d'une musique enchanteresse, au milieu des parfums les plus recherchés. C'est le plaisir combiné de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, quelque chose comme il ne s'en est pas encore vu à Québec. Cette innovation a naturellement attiré beaucoup de visiteurs et d'acheteurs. C'est à ce titre que nous en faisons une mention spéciale.

Dans un autre genre, on pourrait mentionner les réclames à l'occasion de ventes de marchandises endommagées par le feu, l'eau et la fumée, ce qui a toujours pour effet d'attirer la foule.

Toujours active, la fabrication des chaussures. La hausse des cuirs menace de retarder les commandes à venir pour le commerce d'automne. Des voyageurs et "jobbers" sont arrivés, mais ils ne se hâtent pas d'acheter; ils étudient le marché et attendent l'occasion favorable.

Rien ne presse, du reste: à bien des endroits les échantillons nouveaux ne sont pas encore au complet.

L. D.

NOTES SPECIALES.

M. N. Bédard, 32 et 34 rue des Enfants Trouvés, Montréal, offre des avantages particuliers aux patrons des beurreries

et fromageries. Il fait des réductions de prix sensibles sur les articles nécessaires aux fabricants. Voir pour prix et détails le numéro d'avril du *Journal d'Agriculture*.

Ripans Tabules cure torpid liver.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Binette que l'on trouvera sur une autre page. Ce monsieur s'occupe de la construction en général.

M. Henry Laroche, agent voyageur de la maison B. Houde & Cie, remporte de grands succès dans les Provinces Maritimes où il est en ce moment. Les tabacs Houde sont évidemment de plus en plus en faveur.

La présure "B d'or" a toujours donné satisfaction aux fromagers qui l'ont employée. Ceux qui, l'an dernier, avaient cru économiser en achetant une nouvelle marque moins chère, ont dû revenir à leur ancienne marque favorite. La marque "B d'or" est garantie d'avoir donné la même satisfaction que par le passé. Avis aux fromagers qui veulent obtenir les meilleurs prix pour leurs produits.

La maison Laporte, Martin & Cie vient d'acheter de la succession Thos. Doherty & Co, un lot considérable de thés Noirs, Japans et Gunpowder, malgré la fermeté du marché, elle offre ces thés à des prix des plus avantageux, au commerce d'en profiter.

Nous avons le regret de faire part à nos lecteurs du décès de M. Amédée Martin qui, depuis 1873 était au service de la maison P. P. Martin & Cie, marchandises sèches en gros de notre ville.

M. A. Martin, était membre de la Chambre de Commerce de Montréal; 52 fois il a fait la traversée de l'océan pour la maison P. P. Martin & Cie dont il était l'acheteur. Il était le neveu du chef de la maison, M. P. P. Martin qui en a fait son gérant en 1896 et perd en lui non seulement un parent mais un employé fidèle. Pendant 24 ans M. A. Martin a donné tous ses soins et son

travail à une maison qui pouvait espérer le garder longtemps encore, car il n'avait que 47 ans et était dans toute la plénitude de ses forces au moment où la mort est venue l'enlever aux siens à qui nous présentons nos tristes compliments de condoléances.

Y goûter une fois, c'est l'adopter. — Le HONEY SUCKLER GIN étant distillé exclusivement qu'avec du blé et parfumé avec la baie de Geniève est de beaucoup supérieur à tous les autres Gins. Les Médecins les plus éminents le recommandent de préférence à tout autre. C'est la boisson hygiénique, de famille, par excellence. Il se vend qu'en cruchons seulement.

M. J. L. Gervais, député greffier de la cour du circuit nous envoie son "Index des sociétés commerciales."

C'est un travail de recherches, de patience qu'il a entrepris et mené à bonne fin. L'index contient les sociétés commerciales enregistrées au bureau des tutelles depuis 1849 jusqu'au 1er Janvier 1907; on peut donc dire qu'il est à date.

Ce travail sera d'un grand secours aux hommes d'affaires et aux avocats à qui il évitera bien des recherches; quiconque voudra savoir où trouver l'enregistrement de l'acte constitutif des sociétés n'aura qu'à ouvrir l'Index et y verra qu'à telle page de tel volume du Bureau des tutelles il pourra lire l'acte en question.

Merci à M. J. L. Gervais de son gracieux envoi et nos félicitations pour son travail long, patient et surtout utile.

M. N. F. Bédard, 32 et 34 rue des Enfants Trouvés, à Montréal, sollicite des consignations pour tous les produits de la ferme: fromage, beurre, œufs, etc... Depuis longtemps dans cette branche de commerce, M. Bédard offre toutes les garanties voulues à ceux dont il sollicite le patronage. Il a de vastes magasins pour entreposer les marchandises, ses relations dans ce genre de commerce lui permettent de vendre rapidement et aux plus hauts prix du marché. Les retours ne se font jamais attendre.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"

A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES

ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce,

JAPAN

JAVA

MARQUE "MOUNT"

RIZ

ROYAL MILLS."

PATNA

BURMAH

D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 8 AVRIL 1897

Johnston's

Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz.	3 00
No 2 " " " "	5 00
No 3 " " " "	8 75
No 1 1 livre	11 25
No 3 " "	27 00
Staminal, bouteille 2 onces	3 75
" " " "	6 00
" " " "	9 00
" " " "	15 00
Fluid Beef Cordial, bt. 20 on.	15 00
Milk granules, caisse de 4 douz.	6 00
avec cuisine	5 00

Sauces et Marinades.

Marinades Morton	doz.	2 30	2 70
Crosse & Blackwell	doz.	0 00	3 25
Suffolk, 20 oz.	doz.	0 00	2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	0 00	1 80	
Es-sence d'anchois, dz.	0 00	3 20	
Catsup de champignons dz.	0 00	2 10	
Sauce Worcester, chop.	3 50	3 70	
Harvey, chop.	6 25	6 50	
" " " "	3 25	3 55	
Catsup de tomates	1 00	4 00	
de champignons.	1 90	3 40	
Sauce aux anchois	3 25	3 55	
Sauce Chili	3 75	4 05	

A. C. Dionne

Corrichons arom.	doz.	0 00	1 50
------------------	------	------	------

Cirages, Mines et Vernis.

Cirages français doz.	0 25	0 70
canadiens	0 21	0 60
Mine Royal Dome g.	1 70	0 03
James g.	2 40	0 00
Rising Sun large doz.	0 00	0 70
small doz.	0 00	0 40
Sumbeam large doz.	0 00	0 70
small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 00	0 75
Vernis à harnais, gal.	0 00	1 80
doz.	1 10	1 20
à tuyaux, gal.	0 00	0 90
Parisien, doz.	0 70	0 75
Royal polish, doz	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique	0 30	0 40
citrique	0 50	0 55
oxalique	0 10	0 12
tartrique	0 33	0 35
Aloes du Cap	0 14	0 15
Alun	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude, brl.	2 35	2 75
Bichrom. de Potasse, lb.	0 10	0 12
Bleu (arrêlé)	0 10	0 16
Borax raffiné	0 06	0 08
Bromure de Potass.	0 55	0 60
Camphre américain	0 80	0 90
Camphre anglais, lb.	0 85	0 95
Candres de soude,	0 14	0 02
Chlorure de chaux	0 23	0 05
Chlor. de Potasse	2 23	2 00
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 25
Crème de tartre,	0 25	0 30
Extrait de Campêche lb	0 10	0 11
Extrait do en paquets lb	0 12	0 14
Glycérine	0 19	0 22
Gomme arabique	0 50	1 25
Gomme épinette	0 10	0 25
Indigo Bengal	1 50	1 75
Indigo Madras	0 60	0 80

Iodure de potasse	lb.	4 00	4 25
Optium	lb.	4 50	4 75
Phosphore	lb.	0 60	0 75
Résine	lb.	0 00	0 01
Salpêtre	lb.	0 06	0 74
Sels d'Epsom	100 lbs	1 50	3 00
Soda caustique 60°	100 lbs	1 75	2 00
Soda caustique 70°	100 lbs	2 00	2 25
Soda à laver par 100 lbs.	0 70	0 75	
Soda à pâte par baril.	0 00	0 80	
Soufre poudre lb	0 01	0 03	
Soufre bâtons	0 01	0 03	
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 50	2 00	
Strychnine	oz.	0 90	1 01
Sulfate de cuivre	lb.	0 04	0 50
Sulfate de morphine	lb.	1 90	2 00
Sulfate de quinine	oz.	0 40	0 45
Surt.	la tonne	50 00	60 00
Vert de Paris	lb.	0 14	0 17
Vitriol	0 04	0 04	

Eaux Minérales.

Vichy Celestins Grande Grille	10 00
Hospital, Hauterive case	10 00
St. Louis case	8 00
Pougues St. Leger case	10 50
Carabana case	10 50
St. Galmier qts (source Badoit)	6 00
pts	7 50
Hunyadi Matyas case	6 00

Epices pures.

Poivre blanc, rond	lb.	0 10	0 12
moulu	0 15	0 18	
noir, rond	0 74	0 08	
moulu	0 10	0 11	
rouge (Cay.) moulu	0 22	0 30	
Cannelle, moulu	0 15	0 18	
en nattes	0 12	0 14	
Clous de girofle	0 11	0 17	
ronds	0 08	0 10	
Gingembre moulu	0 20	0 25	
racines	0 10	0 28	
Muscade blanche	0 40	0 60	
non blanche	0 60	0 75	
Macis moulu	0 00	0 90	
Piment (clous ronds)	0 09	0 10	
Allspice moulu	0 13	0 15	
Mixed Spice moulu Tin	0 42	0 45	
1 oz	0 15	0 20	
Whole Pickle Spice	0 15	0 20	

Fruits Secs.

Abricots Calif.	la lb.	0 13	0 15
Amandes molles	0 09	0 10	
molles	0 09	0 12	
écalées	0 18	0 20	
amères écalées	0 10	0 45	
écalées Jordan	0 00	0 35	
Dattes, en boîtes	0 05	0 06	
Figues, seches en bts.	0 07	0 10	
en sacs	0 03	0 04	
Nectarines Californie	0 09	0 10	
Noisettes (Avelines)	0 09	0 10	
Noix Marbot	0 09	0 11	
Grenoble	0 11	0 12	
écalées	0 00	0 00	
Noix du Brésil	0 09	0 10	
Pecan	0 09	0 11	
do polies	0 13	0 14	
Peanuts rôtis (arachid.)	0 06	0 08	
Pêches Californie	0 08	0 10	
Poires	0 09	0 10	
Pommes séchées	0 03	0 04	

Pommes évaporées	lb.	0 04	0 05
Pruneaux Bordeaux	0 03	0 06	
Pruneaux Bosnie	0 06	0 07	
Californie	0 09	0 10	
Raisins Calif. 3 cour.	0 00	0 07	
" " " "	0 08	0 09	
Corinthe Provinciaux	0 01	0 04	
Filiatras	0 04	0 04	
Patras	0 05	0 05	
Vostizgas	0 06	0 08	
Malaga Loose Muscat bte	1 35	1 40	
London Layers	1 45	1 50	
Malaga Black Baskets	2 15	2 25	
Connoisseur			
Clusters	1 75	2 00	
Buckingham do	3 75	4 00	
Malaga Russian Cluster, bt.	0 00	1 00	
Sultana	0 07	0 10	
Valence off stalk	0 00	0 05	
fine off stalk	0 05	0 06	
selected	0 06	0 08	
1 cour	0 06	0 07	

Fruits Verts

Ananas, piece	0 00	0 00
Attocas, baril	0 00	0 00
Bananes régime	1 25	2 00
Pommes Spies, baril.	2 00	2 50
Baldwins	1 75	2 00
Fameuses	0 00	0 00
Pommes Greenings baril.	0 00	0 00
Russets	1 75	2 00
Raisins Almeria	0 00	0 00
Oranges, Valence (20)	3 25	3 50
(714)	3 25	3 50
Californie, bte.	2 50	4 00
Citrons, Messine, boîtes	1 75	2 00
Oignons rouges, baril.	2 00	2 50
Jaunes, baril.	2 00	2 50
d'Espagne, crate	0 00	0 03
d'Egypte, 112 lbs.	0 01	0 00
Noix de coco, par 100.	3 50	4 00

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morc. de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. de 5 "	0 75
boîte vitrée	
de 5c bte	0 80
Horehound Tutti Frutti, boîte vitrée 36 morc. de 5c bte	1 20
Cash Register, 300 m. a 5c et pq.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 morc. a 5c et paq.	6 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paq. a 5c	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 morc. et paq. a 5c	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160 morc. et paq. a 5c	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 morc. a 1c	1 00
Fleur d'Oranger, 150 morc. a 1c	1 00
Gomme Flirtation, 150 morc. a 1c	0 05
Monte Christo, 180 morc. a 1c	1 30
Mexican Fruit, 36 morc. a 5c	1 20
Sappota, 150 morc. a 1c	0 90
Sappota Orange, 160 morc. a 1c.	0 75
Block Jack, 115 morc. a 1c.	0 75
Rose Rouge, 115 morc. a 1c	0 75
Magic Trick, 115 morc. a 1c	0 75
Red Spruce Chico, 200 morc. a 1c	1 00

Grains et Farines

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 92	0 94
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 93	0 95
Blé au Manitoba No 1 dur.	0 93	0 97
No 2	0 93	0 95
Blé du Nord No 1	0 93	0 95
Avoine blanche No 2	0 23	0 24
Blé d'Inde, Canadien	0 36	0 37
Pois No 2, ordinaire p.60 lb.	0 48	0 49
Orge à mouler, par 48 lbs.	0 30	0 32
Sarrasin, par 48 lbs.	0 32	0 32
Seigle, par 56 lbs.	0 39	0 40

FARINES

Patente d'hiver	1 30	1 50
Patente du printemps	1 50	1 70
Straight roller	3 85	4 10
Forté de boulanger, cité.	1 25	1 30
Forté du Manitoba	0 00	1 20

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard, on barils	2 90	3 10
do en sacs	1 10	0 00
do granulée en barils	2 90	3 10
do en sacs	1 10	1 15
Avoine roulée en barils	2 99	3 10
do en sacs	1 10	1 15

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario au char, t...	11 09	12 00
de Manitoba	11 00	12 00
Gru de Manitoba char	12 00	13 00
d'Ontario char	10 00	12 00
Moulée	15 07	16 00

Farines préparées

Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.	2 80	
" " " "	1 15	
superb 6 "	2 60	
" " " "	1 35	
Orge mondée (pot)	1 80	2 00
suc.	0 00	1 55
quart	0 00	3 20
perlée, suc	0 00	3 25

Huiles et graisses.

HUILES

Huile d. morue T. N. gal. \$0 37 1/2 & \$0 1 1/2		
" loup-marin raffi.	0 50	0 52
" paille	0 45	0 47
" de lard, extra gal	0 55	0 60
" de lard, " No. 1, "	0 50	0 55
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
Huile à salade,	0 65	0 75
" d'olive à lampoin	1 20	2 60
" de spermaceti	1 20	1 10
" de marseoulin	0 50	0 60
Huile de pétrole, par char.	0 15	
" p. 20 qrt.	0 16	
" de 1 à 19 qrt.	0 16	
" Américain, par char 18 "	0 21	
" par qrt. 19 "	0 22	
" olive Barton et Guestier, caisse qrts	8 50	
" " " " pnts	9 50	
Huile de foie de m. Nor. g. 1 50	1 75	
" Ter. g. 1 40	1 60	
" de castor "E. I." lb. 0 09	0 10	
" franc. qrt. lb. 0 08	0 09	
" " " " caisse	0 10	0 11



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits
GARANTIES FRUITS ET SUCRE
Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages.
Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc., etc.
PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).
Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide Conserves au vinaigre, etc
La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
Négociants Industriels.

J. U. CUENETTE, - - ST-JOVITE.
BOULANGERIE COM- PLETE A VENDRE
A DES CONDITIONS FACILES.

Globe Spice Mills Co.

ARTHUR BROUSSEAU, Prop.
Manufacturiers et Importateurs d'Epices, Café, Moutarde, Thé, Etc.
Spécialité: Moutarde Française, empaquetée en verres, petits flacons, etc.

SEULS PROPRIETAIRES DE LA
Globe Baking Powder
La meilleure poudre allemande en usage.

BUREAU ET MANUFACTURE
393, St-Paul, Montréal

P.S.—Nous donnons en primes de magnifiques cadres, demandez à nos voyageurs de vous montrer les échantillons.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 8 AVRIL 1907.

Huile à salade Lazenby,	1 40
" pt. doz. 0 00	2 15
" pt. doz. 0 00	3 75
Huile à salade pints dz. 0 00	6 50
quarts dz. 0 00	2 00
Crème à sal. petits. dz. 0 00	3 75
grand s. dz. 0 00	
Union Sardinier.	
Huile d'olive extra No 1	
bouteille, douzaine	\$2 00
" 3 25	
" 6 00	
Canistre 1 gallon.	1 60
" 5 " logallon.	3 00
" 2 50	
Liqueurs et spiritueux.	
Brandies. (droits payés.)	
(Prix à la caisse.)	
Cusener, 5 rubis., la caisse	\$12 50
" 1 couronno.	13 75
" 2 "	16 50
" 3 "	19 07
" Fine champ. 1802	27 00
" au gallon.	4 35
Hennessy *	12 75
" * par 10 caisses.	12
" * *	14 00
" * * *	15 50
" V.O.	16 75
" S.O.	23 00
" V.S.O.	25 00
Martel *	12 50
" par 10 caisses.	12 25
" V.O.	16 50
" V.S.O.P.	18 00
" V.V.S.O.P.	36 00
Jockey Club * * *	7 50
" V.O.	8 75
" V.S.O.	10 00
" V.S.O.P.	12 00
" W.V.S.O.P.	17 30
Boutelleau & Co., F.M.P.	8 50
" *	10 00
" O.B.	12 00
" V.O.B.	14 00
" X.V.O.B.	16 00
" 1824.	21 00
P. Richard carte blanche 12 qts.	8 50
" 24 pts	9 50
P. Richard carte blanche 18 qts	10 50
" carte d'or 12 qts	12 00
" 24 pts	13 00
" 48 pts	14 00
" Imp. flasks 16 à la c.	10 00
Rivière-Gardrat, caisse	00 00
Optima, caisse	17 00
Bisquit Dubouché	9 00
Renault & Cie	12 25
K. Puet * caisse	8 75
" * *	10 50
" * * *	12 25
" V. O.	14 25
" V. O. P.	15 00
" V. S. O. P.	18 00
" V. V. S. O. P.	20 03
" 1860	24 00
" 1850	26 00
" 1840	30 00
" au gallon.	3 65
J. Borianne * * *, caisse	6 50
" au gallon, depuis	3 75
(Pr. x au gallon.)	
Cusener	4 35
Hennessy	6 75
Martel	6 60
Rivière-Gardrat.	4 15
Bisquit-Dubouche	4 15 à 4 40
Renault & Cie.	4 10 à 4 30
Rhums.	
(Prix à la caisse.)	
St. Georges, 12 lit.	12 25
" 24 pts imp.	14 25
Diamant 12 bout.	7 50
White Ball, gal. 12 bout.	7 50

Des Lys, 12 bout	11 50
" 13 lit.	13 75
Chauvet (cachet or) 12 lit.	14 00
" rouge 12 lit.	12 25
St. John.	7 75
St. Jos-ph, Jamaïque	11 50
St Félix, Martinique	10 50
St. Marc.	9 00
(Prix au gallon.)	
Jamaïque	4 25 à 6 15
Gins. Caisse.	
De Kuyper 1 à 24c	5 85 11 25
" 25 à 49c.	5 80 11 20
" 50c et plus.	5 75 11 15
" case violette.	0 00 2 50
" case blanche.	0 00 3 00
Key Brand.	5 00 10 00
" poney	0 00 2 40
Melchers poney	0 00 2 40
" picnics 4 doz	0 00 7 50
" Honey Suckle	
(cruchons verre)	0 00 8 50
Wynaud Focking.	0 00 9 75
Bernard O d Tom	0 00 7 97
Booth " "	0 00 7 75
" " 5 case	0 00 7 50
Melrose Drover Old Tom	0 00 7 00
Booth London Dry	0 00 7 50
Burnett	0 00 7 50
Melrose Drover	0 00 7 00
Coate Plymouth	0 00 9 25
Gins en fûts.	
DeKuyper, barriques, le gall.	2 80
" quarts	2 85
" octaves et j "	2 90
" au gallon	2 95
Tous autres Gins : 5c. de moins.	
Booth's Old Tom, quart, gall.	3 45
Booth's Old Tom, Octave "	3 50
" au gallon	3 75
Whiskeys Importés. (Prix à la caisse.)	
H. Fairman & Co.	7 50 8 50
Royal Eagle	9 25 9 50
Sheriff's	9 50 18 00
Mackie's H.O spec. Scotch	10 25
" Islay	8 25 8 50
Glenfalloch	8 75 8 80
Glenlivet	9 00 9 25
" "	10 00 10 25
Whiskey Écosais.	
Harvey's R. O. S. spec. liq. c	1' 50
" Fitz-James 8 y. old c	9 75
Alex. Mc Alpine old scotch c	6 75
Watson old scotch, qts.	8 50
" pts.	9 50
Whiskey Irlandais.	
Henry Thomson Irish c	8 50
St. Kevin Irish caisse.	7 50
J Jameson & Son * Irish.	9 50
" "	11 50
Geo Roe & Co	9 00
" "	9 75 10 50
Banagher	9 75 10 25
Thom & Cameron	6 75
" Scotch	6 50
Bernard's Encore	7 50
Bulloch, Lade & Co. spec. blend	9 25
" " ext. special	11 00
" " L. Katrine	7 25
Usher's O. V. G.	8 50
" special reserve	9 50
" G. O. H.	12 00
Gaelic Old Smuggler	9 25
Greer's O. V. H.	9 25
Glenrosa	9 60
Gleninarah.	9 00
Stewart's Royal	9 75
Dewar's Special Liqueur.	12 00
Kilmarnock	9 50
Claymore	9 00

Burke's * * * qts	7 50
" 12 imp.-qt. flasks	11 25
Dunville	7 75
Wm. Jameson & Co. 1 Diamond	8 75
Bushmill's	9 75
(Prix au gallon.)	
H. Fairman & Co	3 90 4 00
Sheriff's	4 50 4 75
Glenfalloch	3 55 3 70
Glenlivet (old)	4 15 6 15
Banagher Irish	3 90 4 15
Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin 65 O. P.	4 25 4 40
" 50 O. P.	3 76 3 95
Rye 25 U. P.	2 65 2 15
Rye Imperial gall.	2 75 2 90
Club	3 45 3 65
Toddy	1 85 2 10
Malt	2 00 2 10
Vieux Rye, 1 ans	2 20 2 35
" 5 ans	2 40 2 65
" 6 ans	2 50 2 70
" 7 ans	2 60 2 80
gram's Rye 1891	6 50
" 1883	8 75
Corby I. X. L. caisse	8 50
" X. T. C.	6 50
Imperial 1890 qts.	7 65
" flasks	8 15
" flasks	8 65
Club 1890 qts., caisse	9 15
" flasks	9 65
" "	10 15
Gooderham & Worts 1891	6 75
" 1884	9 00
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye, caisse	6 85
Columbian	6 25
Rock & Rye.	5 75
Empire Rye.	6 75 7 00
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 00
Orange Bernard, caisse	6 75 0 00
Vermouth Nolly Prat, c.	0 00 6 50
Vermouth Italien, caisse.	6 35 6 75
" Subé & Cie	0 00 6 15
" Fratelli Cora.	0 00 6 25
Liqueurs Cusener.	
Crème de Menthe glaciale	
verte	caisse 10 75
Curacao blanc.	10 75
Cherry Brandy	11 50
Curacao Orange	10 75
Prunelle	13 50
Kummel doux	12 25
Crème de Cacao	14 75
Anisette	11 25
Marasquin	caisse 12 25
Kirsch	9 50
Kirsch fin	caisse 10 25
Kirsch rassis	13 25
Absinthe, 12 bout.	11 25
Absinthe, 12 litres.	13 25
Amer Cusener	caisse 10 75
Bitter	10 75
Sirops de Gommés, d'Orgeat,	
de Groseilles, de Limon,	
de Grenadine	caisse 8 00
Produits de la Grande Chartreuse.	
Chartreuse Blanche, c'se 17 00	18 25
" Jaune,	21 00 22 25
" Verte,	26 50 27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" "	5 4 " 1 20
" "	4 2 " 0 90
" "	2 8 " 0 60
Spécifique dentifrice	4 2 " 0 90
" "	2 1 " 0 45
Abbaye de la Chaise Dieu.	
Chartreuse jaune caisse 24	15 50
" verte	24 18 50

Liqueurs A. Marspoil.	
Marc. Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit.	12 50
Autres liqueurs, caisse	11 50
Sirops divers, caisse.	8 50
Liqueurs Simon Aini.	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle,	13 50
Kirsch,	13 00
Maraschino	14 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Suc Jaune	15 75
Suc Vert	17 75
Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.	
Crème de Menthe verte, caisse	\$10 75
" blanche	10 75
Curacao triple sec cruch.	12 00
" bout.	12 00
Bigarreau (Cherry Brandy)	10 75
Cacao l'Hara à la Vanille	12 00
Marasquin	13 00
Kirsch *****	11 00
" *****	13 00
Prunelle de Bourgogne	12 00
Crème de Framboise	12 00
Fine Bourgogne 12 Litres	21 00
Eau de Vie de Marc	18 00
Crème de Cassis	11 00
Crème de Musigny	12 00
Apéritif Mugnier	10 50
Alcool de Menthe	6 00
Absinthe Edouard Pernod	13 50
Stover's	
Lime Juice Cordial, pts 2 doz.	4 70
" qts 1 "	4 20
Double refined lime juice 1 doz.	3 85
Lime syrup bout. can. 1 "	4 20
Mélasses. No	
Barbades tonne gal.	0 31
" tierce et quart.	0 33 1/2
" demi quart.	0 34 1/2
" au char, tonne.	0 36
" an char, tierce.	0 32 1/2
" au char 1/4 quart	0 33 1/2
Trinidad	0 00
Porto Rico, tonne.	0 31
" au char	0 33
" tierce et quart	0 33 1/2
" au char.	0 32 1/2
Moutardes. Boites.	
Coleman ou Keen Rondes Carrés	
Boites 1/2 lb. la lb. 0 27 1/2	0 45
" 1/4 " " 0 25	0 42
" 1 " " "	5 40
Jarres 1 " par jarre	0 25
" 4 " " "	0 75
Durham	0 60
A. C. Dionne	
Moutarde Superfine,	
Pots de 1/2 lb.	0 00 0 60
" 1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz 0 00	1 00
Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle	0 09 0 10
Lait concentré, doz.	0 00 1 90
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	3 10 3 50
Poudre à pâte Cook's Friend :	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses	\$2 40
" 2 6 "	0 80
" 3 4 "	0 40
" 10, 1/2 doz. 1/2 caisses	2 10
" 12 6 "	0 70

AVIS

...A LOUER...

Nous désirons notifier nos clients et le commerce de quincailerie du Canada, que le feu chez

CRATHERN & CAVERHILL,

a l'entrepôt de la rue Colborn, à Montréal, jeudi matin, le 14 janvier, ne nuira nullement aux affaires de Caverhill Learmont & Co.

Toutes les commandes pour articles de tablettes ou pesants, par lettres ou commis-voyageurs seront promptement et soigneusement exécutées.

CAVERHILL, LEARMONT & Co.

Montreal, 14 janv. 1896.

Le Numero 25, rue Ste-Therese, coin de la rue St-Gabriel.

Poste avantageusement connu depuis 25 ans comme imprimerie de commerce.

S'adresser à A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse de la New York Life



DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE et FROMAGE

Et Marchands de Provisions en Général

104 Rue des Soeurs Grises

Coin de la rue William. - - MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 8 AVRIL 1897.

1 lb.—3 doz. en boîte ferblanc, ch 3	10
" " " " " " " " " " " "	1 75
" " " " " " " " " " " "	1 10
Poissons.	
Harengs Shore.....brl.	3 50 3 75
" " " " " " " " " " " "	0 00 0 00
Harengs Labrador.....brl.	3 75 4 00
" " " " " " " " " " " "	2 25 2 50
Harengs Cap Breton.....brl.	3 00 4 00
" " " " " " " " " " " "	2 25 0 00
Morue sèche.....cwt.	4 50 5 00
" verte No 1 en quart lb.	0 02 0 21
" No 1 large quart.....lb.	0 21 0 21
" No 1 Draft lb.....	0 02 0 00
Morue déséchée.....lb.	0 05 0 06
Poisson blanc lac Sup.....brl.	0 00 0 00
Truite des lacs.....brl.	4 10 4 25
Maquereau No 1.....brl.	0 00 0 00
Saumon Colombie A.....brl.	0 00 6 25
do do baril	11 50 12 00
Saumon Labrador.....	0 00 7 50
" " " " " " " " " " " "	0 00 14 00
Anguille.....lb.	0 00 0 00

Produits de la ferme.	
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>	
Beurre.	
Townships vieux.....	0 10 0 12
" " " " " " " " " " " "	0 16 0 17
De l'Ouest.....	0 08 0 11
Roulaux.....	0 14 0 15
Crèmerie d'octobre.....	0 15 0 16
Crèmerie nouveau.....	0 19 0 20
Fromage	
De l'Ouest, nouveau la lb.	0 11 0 11 1/2
De Québec.....	0 11 0 11 1/2
Œufs.	
Chaumés, Montréal, caisse	0 00 0 00
" " " " " " " " " " " "	0 00 0 00
Frais pondus.....	0 09 0 10
<i>sirop et sucre d'érable.</i>	
Sirop d'érable en qrts la lb.	0 04 0 05
" " " " " " " " " " " "	0 55 0 60
Sucre.....	0 06 0 08
<i>Miel et orge.</i>	
Miel rouge coulé.....la lb.	0 05 0 06
Miel blanc.....	0 07 0 08
Miel en gateaux.....	0 10 0 12
Cire vierge.....	0 25 0 28

Produits Pharmaceutiques.	
Graïne de lin, lb.	Doz. Gros 0 03
Graïne de lin moulue, lb.	0 04
Sirop du Dr Coderre, grosse.	0 60
Sirop de Mme Winslow, grosse.	0 00
Spécialités de Picault & Contant.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vera.....	1 50 15 00
Poudre de condition.....lb.	\$ 80 7 20
" " " " " " " " " " " "	1 lb. 1 25 13 00
" " " " " " " " " " " "	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz	18 00
Huile d. foie d. morue 6 oz	15 00
Emulsion.....	4 00
Huile Vétérinaire.....	1 50
Essence d'épinette.....	0 80
A. C. Dionne.	
Sirop de merisier composé doz.	\$1 20

Régisse.	
Young & Smylie.	
Y. & S. en bâtons (sticks):	
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb.	0 40
" " " " " " " " " " " "	1 25
" " " " " " " " " " " "	0 40
" " " " " " " " " " " "	2 00
" " " " " " " " " " " "	1 50
" " " " " " " " " " " "	1 25
Régisse au goudron et gaulres	2 00
de Tolu, boîtes de 5 lbs, la	1 75
boîte (can.)	
Pastilles de régisse, jarre en	
verre, 5 lbs	1 50
Pastilles de régisse, boîte de	
5 lbs (can.)	1 50
" " " " " " " " " " " "	1 45
" " " " " " " " " " " "	72 1/2

Ris.	
B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 55 3 60
5 9	3 40 3 45 3 50 3 55
10 24	3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus..	3 30 3 35 3 40 3 45
CC 1 à 4 sacs	3 20 3 25 3 30 3 35
5 à 9	3 15 3 20 3 25 3 30
10 à 24	3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus	3 05 3 10 3 15 3 20
Ris "Crystal"	
En sacs de 25 lbs.....le sac.	1 35
" " " " " " " " " " " "	2 60
" " " " " " " " " " " "	4 50
" " " " " " " " " " " "	5 50
" " " " " " " " " " " "	4 50
Riz Patna imp., sacs 224 lbs. lb.	4 50

Salaisons, Saïndoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess	
le quart.....	14 50 15 50
" " " " " " " " " " " "	0 00 14 60
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	00 00 14 50
Jambons, la lb.....	0 10 0 12 1/2
Lard fumé, la lb.....	0 10 0 12 1/2
Saïndoux:	
Pur de panne en seaux.....	1 40 1 65
Canistres de 10 lbs.....	0 07 0 08
" " " " " " " " " " " "	0 07 0 08
" " " " " " " " " " " "	0 07 0 08
Composé, en seaux.....	0 00 1 10
Canistre de 10 lbs.....	6 c
" " " " " " " " " " " "	6 c
" " " " " " " " " " " "	6 c
Fairbank, en seaux.....	1 17 1 22 1/2
Cottolene en seaux..... lb.	0 08 1/2

Sapolo.	
En caisses de 1/2 à grosse, la gr.	11 30
Sel.	
Sel fin, quart, 3 lbs.....	\$2 75 à \$2 80
" " " " " " " " " " " "	2 65 2 70
" " " " " " " " " " " "	2 45 2 50
" " " " " " " " " " " "	0 00 0 30
Sel fin sac-2 cwts.....	0 90 1 00
Sel gros livre, sac.....	0 15 0 48

Sirops.	
Matchless..... lbs.	0 00 0 01 1/2
Auber..... qts	0 40 0 02
Di-mond.....	0 03 0 40
Perfection.....	0 42 0 43
Sirop Redpath tins 2 lbs.	0 00 0 69
" " " " " " " " " " " "	8 lbs 0 34 0 38
Perfection,seau 25 lbs,seau 9	1 00
Honey.....	0 00 0 90

Sucres.	
Jaunes raffinée.....	0 34 0 34
Extra ground.....	0 40 0 05
Cut loaf.....	0 00 0 05 1/2
" " " " " " " " " " " "	0 00 0 05 1/2
Cut loaf.....	0 00 0 05 1/2
Powdered.....	0 00 0 14
Extra granulé.....	0 00 0 04 1/2
<i>En quantités de 10 quarts ou plus, 1/16 de moins par lb.</i>	

Tabacs Canadiens.	
<i>Spécialités de Joseph Côté, Québec.</i>	
Tabac en feuilles.	
X X X No 2 en balles de 50 lbs.	
3 ans.....	0 07
X X X " 1.....	0 08
X X X X " 2.....	0 09
X X X X " 1.....	0 10
Blue Pryor.....	0 10
Grand Havane.....	0 12
Rouge Extra.....	0 12
Petit Havane.....	0 12
Parfum d'Italie 50 à 100 lbs. 1 an	0 35
Tabacs coupés.	
Rouge Trade Mark St. Louis	
1/10 lb. btes 4 lbs	0 35
" " " " " " " " " " " "	10 lbs 0 35
Théo.....	10 lbs 0 20
Petit Havane.....	10 lbs 0 35
Coté Choïze Mixture	
Tin 1/2 lb.	10 lbs 0 60
Quesnel 1/2 lb. en btes. de 5 lbs.	0 60
" " " " " " " " " " " "	10 lbs 0 60

Cigares.	
El Rama..... 1/20 le 1000	\$15 00
St. Louis..... 1/20 "	30 00
Key West..... 1/20 "	27 50
Our Leaders..... 1/20 "	27 50
Docteur Faust..... 1/20 "	25 00
Golden Flowers..... 1/20 "	20 00
Horse Show..... 1/20 "	20 00
Twin Sister..... 1/20 "	17 50
Beauties..... 1/20 "	17 50
Enchanteress..... 1/20 "	17 50
Cheroots..... 1/20 "	15 00

Tabacs.	
<i>American Tobacco Co. of Canada.</i>	
Old Chum 19..... la lb	0 68
Seal of N. Carol. 1/2 & 1 10	0 80
" " " " " " " " " " " "	1 s blagues 1 00

Old Gold, 1/2 & 1 10.....	0 60
Old Virginia, 1 12 & 1 6.....	0 32
" " " " " " " " " " " "	0 58
" " " " " " " " " " " "	0 58
Puritan Cut Plug 1 10.....	0 75
Purit. Cut Plug 1/2 lb. btes. la lb.	0 75
" " " " " " " " " " " "	0 60
Miranda, 1 9.....	0 65
Rit. Smok'g Mix. 1 9.....	0 70
" " " " " " " " " " " "	0 65
Unique 1 12.....	0 80
" " " " " " " " " " " "	0 62
" " " " " " " " " " " "	0 48
" " " " " " " " " " " "	0 48
O. K. 1 12.....	0 50
Hd cut Virginia, 1/2 lb bott.	0 80
Lord Stanley.....	1 00
Perique Mix. 1/2 & 1/2.....	1 10
Athlete Sm. Mix. 1/2 & 1/2.....	1 25
Pure Perique 1/2 & 1/2.....	1 75
St. Leger. 1/2 & 1/2.....	1 10
P. XXX.....	0 93
" " " " " " " " " " " "	0 80
Old Fashioned, 1 10.....	0 85
Rex Perique Mix. 1/2 lb.....	0 80
Handy Cut Plug, 1 5 blagues.....	0 80
" " " " " " " " " " " "	0 85
Beau Ideal, 1 9.....	0 70
Athlete Cigaret. Tob. 1 10.....	1 65
Sweet Caporal, 1 12.....	1 15
Southern Cigar et Tob. 1 12.....	0 75
Old Judge.....	1 20
B. C.....	0 85
Puritan.....	0 70
Fine Cut Chewing 1 16.....	0 90
Derby Plug, 3, 7 & 1 12.....	8 50
Old Virginia, 3, torquette.....	0 00
Old Chum Chew'g. pal'te.....	0 10

Thés.	
Congous 1/2 caisses, la lb.	0 10 0 60
" " " " " " " " " " " "	0 18 0 50
De l'Inde.	
Darjeelings la lb.	0 35 0 42
Assam Pekoe.....	0 20 0 40
Pekoe Souchong.....	0 17 0 35

Verts de Chine.	
Gunpowder, extra, caisse, la lb.....	0 42 0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2	
caisse, la lb.....	0 20 0 38
Young Hyson, extra, caisse, la lb.....	0 42 0 50
Young Hyson, 1ère qualité	
caisse, la lb.....	0 35 0 40
Young Hyson, ordinaire, 1/2	
caisse, la lb.....	0 22 0 28
Young Hyson, 2ème qual.	
caisse, la lb.....	0 15 0 19
Young Hyson, 3ème qual.	
caisse, la lb.....	0 12 0 17
Japon.	
1/2 caisses, Finest May, la lb	0 38 0 40
caisses fin à choix la lb.	0 25 0 36
" " " " " " " " " " " "	0 18 0 24
" " " " " " " " " " " "	0 15 0 18
" " " " " " " " " " " "	0 16 0 22

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

SUCCESSIONS DE J. A. ROBY. Ateliers: No 119 rue St-Dominique. MONTREAL



Essayez le...
CHARBON
DIAMANT NOIR
 AGENTS:
J. O. LABRECQUE,
COUSINEAU
& Co.

CHS. LACAILLE & CIE
Epiciers en Gros
 IMPORTATEURS DE
 Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
 Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
 Etc., Etc.
 Spécialité de Vins de Masse de Sicile et Tarragone.
 329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 8 AVRIL 1897

Table listing various goods such as Nagasaki Oolong, P. a can., Poussière, and Vinaigres (De M.M. M. Lefebvre & Cie).

Table listing Vins (Non Mousseux) including Bordeaux ord., Bordeaux Médoc, Bourgogne, etc.

Table listing Mousseux (Bourgogne Mousseux, Moselle Mousseux, etc.) and Champagnes (J. Mumm, G. H. Mumm, etc.).

Table listing Vins toniques (Vin de Chevrier, Stimulant au vin de Ran, etc.).

Table listing Cuirs et peaux (Cuir à semelles, Cuir à harnais, etc.).

Table listing Cuirs à empeignes (Vache cirée mince, Vache grain, etc.).

Table listing Cuirs vernis (Vache vernie, Cuir verni, etc.).

Table listing Cuirs fins (Mouton mince, Dongola glacé, etc.) and Cuirs à bourrures.

Table listing Peaux (Peaux vertes, Peaux No. 1, etc.) and Laines (Toison du Canada, Arrachée, etc.).

Table listing Cap de B. E. en suint, Australie, Buonoes Ayres, Natal, and Pelleteries brutes.

Table listing FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE (Fers à cheval, Ordinaires, etc.).

Table listing Fil de fer (Poli, Galvanisé, etc.), Fontes Mallables, and Charnières.

Table listing Clous coupés à chaud (De 5 à 6 pcs, etc.) and Clous coupés à froid.

Table listing Clous à finir, Clous à rincer, Clous d'acier, and Clous à cheval.

Table listing Escompte 50, Bottes de 1 lb, Clous de broche, and Escompte.

Table listing Limes, râpes et tiers points (1ère qualité, etc.) and Mèches de tarière.

Table listing Cuivre (Lingots, En feuille, etc.) and Plomb (Saumons, Barres, etc.).

Table listing Actier (A reassort, A lisse, etc.) and Fontes (Siemens, Coltness, etc.).

Table listing Fer en barres (Canadien, Anglais, etc.) and Fer en verge.

Table listing A cercler (par 100 lbs) and Tôles (Noire, No. 10 & 20, etc.).

Table listing Galvanisée Morewood, Etamée, Russie, Canada, Ferblanc, and Coke I C.

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr. LeTOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS

LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA GORDONNERIE

Manufacture PINCEAUX ...de... DE LONDON.



Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. THOS. BRYAN, LONDON, Ont. D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec.

Pinceau plat bridé prêt à être employé. Breveté en Angleterre, en Allemagne et en France.

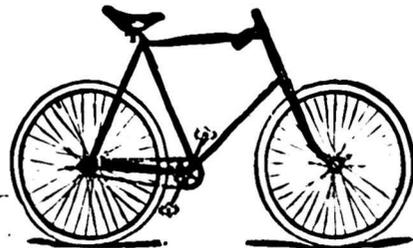
---A PARIS--- 10 RUE BEAUREPAIRE. SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX. 50 ANS D'EXISTENCE

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS
CORRESPONDANCE SOLICITEE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL



Le WOLFF AMERICAN

Haute valeur artistique

Est à la tête des Meilleurs Cycles

\$100 valant pour \$100

DORKEN BROS. & CO., - - - MONTR. AL

EAUX DE VALS

Les meilleures des Eaux
de table pour les esto-
macs délicats.

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez

AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS

Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 8 AVRIL 1897

Tuyaux de poêles.		Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.	
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75	1 pce. par longueur de 3pd	\$0 45
6, " " "	5 50	6 " " "	0 60
Coudes ronds pat., la douz.	1 00	9 " " "	0 90
Connexions, T et Y	2 40	" " " "	1 28
Matériaux de Construction		18 " " "	
CIMENTS		2 10	
Ciment de Portland	1 90 2 25	2 70	
Plâtre calciné	1 80 2 00	Coudes ronds :	
Chaux, maçonnerie p. 100 lbs	0 40 0 50	4 pouces chacun	0 75
PLATRE POUR LA TERRE		6 " " "	1 00
Le sac	0 50 0 55	9 " " "	1 75
BRICKS		12 " " "	2 50
De Montréal	7 50 8 00	Tuyaux de réduction :	
De Yamaska	0 00 0 00	6 x 4 pouces chacun	1 40
De St-J. des Chailions	0 00 0 00	9 x 6 " "	1 90
Réfractaires	18 00 22 00	12 x 9 " "	2 75
Brique pressée	25 00 35 00	Connexion carrée ou fausse	
PEINTURES		lquerre :	
Bianc de plomb pur, 100 lbs.	5 00 6 00	4 x 4 pouces chacun	0 90 1 40
" No 1	4 50 4 75	6 x 4 " "	1 50 1 90
" " "	4 00 4 25	8 x 6 " "	1 50 1 90
" " "	3 75 4 00	9 x 6 " "	2 10 2 75
" sec	5 00 5 50	12 x 9 " "	2 10 2 75
Rouge de Paris, Red Lead	4 25 5 00	12 x 12 " "	3 00 4 00
Rouge de Venise, Anglals	1 50 2 00	Syphon :	
Ocre jaune	1 50 3 00	4 pouces	1 40 2 00
Ocre rouge	1 50 2 50	6 " "	1 90 2 75
Bianc de Céruse	0 45 0 60	9 " "	2 75 3 30
Peintures préparées, gal.	1 00 1 20	12 " "	4 00 6 00
Huile de lin crue (net cash)	0 41 0 45	Tuyaux d cheminée :	
" bouillie	0 47 0 48	92pouces, par pied	0 25 0 40
Ess. de Térébenthine	0 00 0 11	Charbons.	
Mastic par 100 lbs	2 00 2 50	PRIX DE DETAIL.	
Papier goudronné, la lb.	0 01 0 02	Grate par tonne de 2000 lbs	\$5 75
Papier feutre, le rouleau	0 50 0 60	Furnace do	5 75
Papier goud., le rouleau	0 60 0 70	Egg do	5 75
VERRES A VITRES		Stove do	6 00
United 14 à 25	1 35 50 pds.	Chestnut do	6 00
" 26 40	1 30	Peanut do	1 00 4 50
" 41 50	3 30 100 pds	Screenings do	2240 lbs 1.50 1.80
" 51 60	3 61	Scotch Grate do	2000 " 0.00 6.00
" 61 70	3 90	Scotch Steam do	2340 " 4.00 5.25
" 71 80	4 30	Vale Grate do	2000 " 5 25
" 81 85	4 81	Pictou do	2240 " "
" 86 90	6 30	Cape Breton do	3 50
" 91 95	" "	Glance Bay do	4
TUYAUX ET CONDUITS.		Sydney do	4 50
Tuyaux en fer—liste :		Reserve do	" "
1/2 pouce de diamètre	0 08	Charbon de forge do	2000 " 0.00 6.00
1 " " "	0 12	Lehigh pour fond. do	6.50 6.75
1 1/2 " " "	0 17	Coke " par chaldron	6.75 7.00
2 " " "	0 24	" usage domestique	3.00
2 1/2 " " "	0 30	" concassé.	4.00
3 " " "	0 43	* Selon distance et qualité.	
3 1/2 " " "	0 50	Bois de chauffage	
4 " " "	0 62	DANS LES CLOS	
4 1/2 " " "	0 74	Erable la corde	\$6 00 à \$6 50
5 " " "	0 88	Merisier do	6 00 à 6 25
5 1/2 " " "	1 06	Épinette do	0 00 à 5 25
6 " " "	1 65	Slabs par chars	27 00 à 29 00
Escompte 65 à 70 p.c.		Rognures, le voyage	1 50 à 2 00
Gros tuyau pour égout, eau,		Bois dars	
etc. la tonne net. \$33 00		Acajou de 1 à 3 pouces	le pied 22 à 24
Prix de détail.		Cèdre rouge 1/2 pouce	10 à 12
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	Noyer noir 1 à 4 pouces	10 à 11
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	14 à 11
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	Merisier 1 à 4 pouces	9 à 11

Frêne 1 à 3 pouces		le M.	
Merisier 1 à 4 pouces	do	21 00 à 25 00	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 30 00	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00	30 00 à 30 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 30 00	40 00 à 45 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00	18 00 à 23 00
Bois-blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 23 00	30 00 à 30 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 30 00	40 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00	60 00 à 70 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00	
Plaquage (veners) :			
Uni	par 100 pieds.	6 à	
Français	la feuille	5 à	
Américain	do	25 à	00
Érable pique	le pied	04 à	00
Noyer noir onds	do	04 à	00
Acajou (mahogany)	do	8	
Bois de Service			
Pin.		Prix en gros	
1 pouce strip shipping cull.	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull siding	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00 30 50
1 pouce mill cull, strip, etc. No 2	do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces.	do	do	10 00 10 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 15 00
3 pces.	do	do	10 00 12 00
do No 2	do	do	6 50 8 50
Épinette			
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. qualité march	do	do	12 00 13 50
Pruche.			
1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4 aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 60 1 75
2ème do	do	do	1 35 1 50
Bardeaux pin XXX	18 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	18 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Charpente en pin			
de 16 à 24 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 11	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00
Bois carré—pin.			
de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do - de 12 à 11 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00
Charpente en pruche.			
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00 18 00
do en épinette rouge	do	do	20 00 30 00

Pour conserver une bonne clientèle, vous devriez toujours avoir en mains

N. B. Voyez nos prix parmi les prix courants.

Le **Tabac Rouge et Theo**, en paquets.

JOS. GOTE,

Marchand de Tabac en Gros, 179 Rue St-Joseph, QUEBEC

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2296.

MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St. Louis (autrefois St. Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Manco, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCOURALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

TELEPHONE 368

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Latex, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS :

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL :

No 571, RUE DORCHESTER

TEL. BELL 2307.

P. E. BEAUCHAMP

Successeur de Beauchamp & Dery

AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1286.....

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS :

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A. M. à 9 P. M.

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

A. LATOUR

CONSTRUCTEUR



222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.

Ateliers : 142 ST-CHAS.-BORROME. | Résidence Privée : No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

SOUSSISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 :: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

E. ROBERT

Constructeur :: General

465, RUE ST-ANDRE

JOS. BINETTE

Constructeur-General

398 RUE ST-JACQUES.

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE FERBLANTIER ET COUVREUR.

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier. Plombier. Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

692 rue St-Laurent

M. BONIN, PLOMBIER ET COUVREUR

1186, RUE ONTARIO

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresseurs

Spécialité : Corniche en tôle galvanisée

TEL. BELL 6320. 850, ST-LAURENT

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés. 1266 RUE NOTRE-DAME.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.

NO 1151, RUE ONTARIO

Réparations en tous genres. Prix modérés.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité

Atelier : 394, r. e Amherst | Résidence : 384, rue St-André MONTREAL.

W. D. RUFANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes.

ATELIER : 3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI. Imitateur. Tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence. 110, St-Augustin.

HORMIDAS CONTANT, CONTRACTEUR - PLATRIER

290 RUE BAUDRY

TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successeurs de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.

36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

FELIX DANSEREAU, MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE

819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais) MONTREAL. Tel. Bell No 6212.

MATERIAUX...

Telephone Bell 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques. Briques réfractaires. Tuyaux de Drainage. Briques creuses. Ciment de différent s marques. Pavés Céramiques. Marbres divers. Briques pleines. Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

Bureau : 204, rue St-Jacques,

Magasin : 13 et 15, rue St-Urbain,

MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 3 avril 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Hutchison, No 138. Lot 44-161 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 82. Enoch James à Sarah Etta L. Bricker, épouse de Erastus Wm. Wilson; \$6,000 [43464].

QUARTIER ST-LOUIS.

Ave de l'Hôtel de Ville, Nos 338 à 344. Lot 499 avec maison en brique, terrain 44 d'un côté, 44.3 de l'autre x 98, sup 4324. Le Shérif de Montréal à Jacob Keller; \$3 600 [43457].

Rue Drolet, No 170. Les droits sur le lot 1 ind 903-143 avec maison en brique, terrain 20 x 72, sup 1440. Frederick H. Markey à Frs A. Sills; \$1001 [43475].

Rue Cadieux, No 737. Lot 918-98 avec maison en bois et brique, terrain 20 x 90.6, sup 1810. George Booth à Chs H. Catelli; \$3,000 [43483].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Ontario, No 1058 et 1060. Lot pt. N. E., 1044, pt S. O. 1045 avec maison en brique, terrain irrég., sup 4750. Edouard Dagenais, failli à Anth. Gadbois; \$8,175 [43486].

Rue Visitation, Nos 217 et 219. Lot 755 avec maison en bois, terrain 43 x 65. Mary Graham et al. à Lucien Leblanc; \$2,000 [43498].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Stanley, No 12. Lot 610 g-3 avec maison en pierre et brique, terrain 22 x 70. John Allan à Thomas R. McArthur; \$5,500 [129428].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Moreau. Lot 87-170 et 176, terrain 48 x 150 chacun, vacant. Le Shérif de Montréal à Arthémise Chiquy, épouse de George W. Parent; \$540 [66558].

QUARTIER ST DENIS

Rue St André. Lot 7-457, terrain 25 x 87, sup. 2175. H. V. Meredith à Maria Charette, épouse de Cyrille Prudhomme; \$163 13 [66521].

Rue Ohambord. Lot 1/2 S. 331-179, terrain 27 x 73 6, vacant. R. A. Mainwaring à Moïse Prévost; \$139 65 [66523].

Rue St Denis. Lot 198 31, terrain 40 x 75, sup 3000. E. H. C. Lionais à James Baxter; \$1200 [66529].

Rue St Denis, No 1222. Lot 162-231, 232, 165 18 et 19, avec maison en pierre, terrain 44 x 99, sup 4356. Charles Pigeon à David Meunard; \$4000 [66549].

Rue St André Lot 7-530, 531 et 532, terrain 75 x 75.3 d'un côté et 75.10 de l'autre. H. V. Meredith à Joseph Tremblé Ledoux; \$370 [66552].

Rue Chambord. Lot 1/2 N. 331-150, terrain 25 x 73.6 vacant. R. A. Mainwaring à Marie Louise Desautels dit Lapointe veuve de Elie Marcil; \$183.70 [66575].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Knox. Lot 3381-6, 7, 8, 3382-6, 7, 3383-7 à 10 et 3389-2a, terrain irrég., sup 3191. Thos Mulcair à John Mulcair à Arthur Boisvert; \$2,459 10 [66519].

QUARTIER ST JEAN BAPTISTE

Rue St-Hypolite, No 365. Lot 119 avec maison en bois, terrain 40 x 74, sup 2960. Gérasime Pepin à André Forest; \$1,200 [66482].

Ave Mont-Royal. Lot 11-108 avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 84 6 sup 2028. Benjamin Desautels à Thomas Fortin; \$7,000 [66489].

Ave Mont Royal Lot 11-107, terrain 24 x 84.6, sup 2028 vacant. David Oulmet à Thomas Fortin; \$1,200 [66507].

Rue Ohambord. Lot 6-157 x 158, terrain 21 x 70. Thos. Gauthier à Louis Paquette; \$1,200 [66525].

Rue Rachel, No 1. Lot 1-441 et 442 avec maison en brique, terrain 52 x 124.6 d'un côté et 125.7 de l'autre; sup 6473. George Bradshaw à Corbeil & Léveillé; \$4,854.75 [66530].

Rue Mantana, Nos 340 et 342. Lot pt 10-25 et pt N. O. 10-24 avec maison en brique, terrain 21.4 x 94. The Montréal Land & Mortgage Co à William Johnston; \$1,500 [66560].

MILE END

Ave Gaspé. Lot 1/2 S. O. 10-107, terrain 21.3 x 86. L'Institution Catholique des Sourds Muets à Eléonore Tremblay veuve de Frs Labelle; \$300 [66548].

MONTREAL ANNEXE

Rue Mance. Lot 1/2 N. 12-10-27, terrain 25 x 100. Jessie Smith, épouse de John Murison à Robert Smith Clift; \$1,075 [66583].

WESTMOUNT

Ave Arlington. Lot 230-15a et 230b-15a, terrain sup 6850 vacant. Thos. Milburn et Thos. H. Yeoman à Joseph E. Perras; \$2,440 [66491].

Rue St Antoine. Lot 381-155, terrain sup 4180. S. D. Vallières et Horm. Choquette à Adéline David, épouse de Joseph Antoine Demers; \$3,135 [66520].

Rue Sely. Lot 34-128 avec maison en pierre et brique, terrain, sup 1953. Navert & Lalancette à Ucal H. Dandurand; \$4,300 [66572].

Rue Selby. Lot 384-126 avec maison en pierre et brique, terrain 1953. Ucal H. Dandurand à Hamilton Patton; \$4,150 [66574].

ST-HENRI.

Rue Notre-Dame, Nos 3478 et 3480. Lot 1997 et 1998 avec maison en brique, terrain sup 3750 pour le 1er bâti et sup 6550 pour le 2e vacant. Joseph Limer à Urgel Lauzon; \$6,000 [66581].

Rue Marin, No 39 et 43. Lot 385-134, avec maison en brique et pierre, terrain sup 1900. Ucal. H. Dandurand à Navert & Lalancette; \$3000 [66573].

Rue Bourget, No 132. Lot 1003, avec maison en bois, terrain sup 2850. Joseph Louis Pierre Henri Papineau à Joseph Garand; \$1000 [66581].

MAISONNEUVE

Ave Lasalle. Lot 8-278, terrain 25 x 100. Chs Henri Letourneux à Joseph Rhéaume; \$400 [66524].

KENSINGTON

Grand Boulevard. Lot 163-231, terrain 58 x 160 sup 8000. The Kensington Land Co à Robert H. Bryson; \$790 [66522].

VERDUN

Lot pt 4520, terrain vacant. Henry A. Wilder et al. à Wm. Steggle; \$225 [66492].

Lot 1/2 S. 4558, terrain vacant. H. A. Wilder et al. à Joseph O. Robert; \$360 [66494].

NOTRE-DAME DE GRACES

Lot 67 ind. 181-141, 142 et 143. Eustache Prudhomme et Félix Prudhomme et al à Joseph Prudhomme; \$3,428.68 [66545].

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1869.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
MONTREAL.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,
Architectes et Evaluateurs.
No 151, Rue St-Jacques
CHAMBRE 1
Elevateur. Téléphone 2113.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1900.

L. Z. GAUTHIER
Cédant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evaluateur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne.
Elevateur, 3me étage. Chambre 7

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Invention Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
l'invention, etc. Téléphone No. 1890.

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. B. LAMONTAGNE, Evaluateur et
Mesureur.
1216, RUE DE MONTIGNY
Prix défiant toute concurrence.

ABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers
37 RUE L'EST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG | Résidence: 18 AVE PAPINEAU

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Reparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition!
No 32, RUE GAUDRY

Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: --- No 80 RUE BERARD

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMÉE
T. l. Bell 7121. | Tel des Marchands 10

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry, Montréal

E. L. de la VALLÉE & Cie
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
Travaux Municipaux, Etude et Installation de
Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

ST LAURENT

Lot 86-1. Gédéas Jasmin à Ernestine Rouillard, veuve de Henri Charrier; \$300 [66532].

Rue Bois de Plaisance. Lot 44-291 et 292. L. Cousineau & Ed. Gohier à François Dufresne, fils; \$300 [66535].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Labelle. Lots 489-190 et 191, terrains 25 x 105 pour le 1er et 25 x 104 pour le 2e, vacants. H. V. Meredith à Michel Galarneau; \$131.25 [66486].

Rue St Hubert. Lot 489-128, terrain 25 x 87 vacant. H. V. Meredith à Alexandre Sigouin; \$55 [66558].

LONGUE-POINTE

Lot 389-44, 45, 46, terrains vacants. Succession Susan McVey, veuve Ed Quinn à Albert Lacas et Joseph Lacas; \$1050 [66579].

LACHINE

Lot pt 621, terrain vacant. Henri Gagnon à The Montreal Park & Island Ry Co; \$600 [66483].

Lot pt. 622, terrain vacant. J. B. Ethier à The Montreal Park & Island Ry Co; \$560 [66484].

Lot 322, terrain 40 x 90 vacant. Robert C. Jameison à Napoléon Robert \$500 [66485].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 39. Etienne Dubreuil à James Morgan; \$1650 [66501].

Lot pt. 136. Trefflé Poudrette à Adolphe Pilon; \$300 et autres considérations [66505].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers :

St Laurent.....	\$6,000 00
St Louis.....	7,601 00
Ste Marie.....	10,175 00
St Antoine.....	5,500 00
Hochelaga.....	540 00
St-Denis.....	6,056 48
St Gabriel.....	2,459 10
St Jean-Baptiste.....	16 954 75
Mile End.....	300 00
Montreal Annexe.....	1,075 00
Westmount.....	14 025 00
St Henri.....	10,000 00
Maisonneuve.....	400 00
	\$81,086 33

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 3 avril 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$179,542 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$51 862
Cies de prêts.....	63,280
Assurances.....	44,500
Successions.....	12,900
Autres corporations...	7,000
	\$179,542

Les prêts ont été consentis aux taux de :

4 1/2 p. c. pour \$2,000; \$15,000 et \$20,000.
5 p. c. pour \$2,500; \$3,500; \$4,000; 2 sommes de \$7,000; \$8,000; \$9,000; \$20,000 et \$21,000,
5 1/2 p. c. pour \$2,000; \$2,400; \$3,000 et \$7,500.

Les autres prêts portent 6, 7 et dont une somme de \$3,200 à 10 p. c. d'intérêt.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 3 avril 1897.

Chez A. B. Raza, architecte, Côte Place d'Arme, bâtisse des Chars Urbains. 2 bâtisses rue St George, à 2 étages, formant 4 logements.

Maçonnerie, Oulmet & Labelle.
Charpente et menuiserie, Rochon et Fournier.

Couverture, à donner.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, S. Rochon, fils.

Enduits, à donner.

Peinture et vitrerie, à donner.

Propriétaire, A. Dionne.

Chez W. E. Doran architecte, rue St-Jacques, No 180. Modifications à une bâtisse, rue Wellington, transformer 2 magasins en 2 logements.

Damase Leclair entrepreneur pour le tout.

Propriétaire, Mde J. P. Cuddy.

Chez Clift & Pope, architectes, rue St-Jean, No 47. Modifications importantes à une bâtisse rue Ste-Catherine, formant un magasin.

Simpson & Peel entrepreneur pour le tout.

Propriétaire, R. A. Dickson jr.

NOTES

M. A. Paquette a obtenu le contrat de la maçonnerie et brique ainsi que M. Benjamin Joubert pour celui de la peinture et vitrerie pour les 2 cottages que M. G. Lefebvre fait ériger rue St-Jacques à St Henri dont M. S. Frappier était l'architecte.

MM. Lortie & Fils architectes demandent des soumissions pour les réparations et additions à un magasin au carré Chaboillez dont M. R. Presseau est propriétaire et aussi pour une maison formant deux logements devant être érigée à Hochelaga.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Au No 774 rue Ontario une allonge de 20 x 16, en bois et brique, couverture en goudron et gravois; coût probable \$250. Propriétaire, L. B. Durocher; maçon, Fortin; charpente et menuiserie, L. Gervais.

Coin des rues St George et Devienne, deux maisons 40 de front, 42 en arrière x 34 de profondeur à 2 étages formant 4 logements, en brique couverture en goudron et gravois; coût probable \$3000 chacune. Propriétaire, A. Dionne; architecte, A. Raza; Maçon, Oulmet & Labelle; charpente, Rochon & Fournier; brique, S. Rochon, Fils

Rue Mantana, près de la rue Napoléon 2 maisons formant 6 logements 50 x 34 en pierre de course et brique, couverture en ciment et gravois; coût probable \$2,500 chacune. Propriétaires, Lesperance & Thériault; architecte, L. R. Montbriand; maçon, Binda; charpente Z. Beauchamp.

Rue Ste Catherine, No 1585. Transformer le rez-de-chaussé d'une maison en magasin; coût probable \$2,100. Propriétaire, D. R. Rodrigue; architecte, L. R. Montbriand; entrepreneur Henri Demers.

PETITES NOTES

Nous voilà avec le tour du monde en trente jours, dit la *Nature*, loin du tour du monde de Jules Verne. Et ce n'est pas une fiction, mais bel et bien une réalité prochaine, de par l'achèvement, d'ici à la fin du siècle, du chemin de fer transsibérien. C'est tout à fait l'avis du ministre des voies et communications de la Russie, qui vient de terminer l'inspection des travaux de la nouvelle ligne dont il promet l'ouverture pour 1900. Si bien que le voyageur partant de Saint-Petersbourg le 1er janvier, par exemple, arrivera le 8 à Vladivostock; de là un paquebot le conduira à San Francisco, où il débarquera dix jours après, soit le 18. De San Francisco à New-York, quatre jours et demi de chemin de fer. Départ de New-York le 23 au soir, arrivée à Brème le 29, et à Saint-Petersbourg trente heures plus tard. Actuellement, on peut faire le tour du monde par le canal de Suez en 66 jours. Nous voilà à trente en attendant mieux encore.

Nous avons dit l'*Echo Scientifique* à notre disposition dans la nature un grand nombre d'instrument qui, s'ils ne sont pas aussi précis que ceux que nous fournissent les constructeurs, peuvent néanmoins nous rendre souvent service. La loupe peut être remplacée par une goutte d'eau maintenue par la capillarité sur un trou percé dans une feuille.

Le baromètre est inutile, si l'on peut observer une araignée tisser sa toile. Si les fils de suspension qui retiennent cette toile sont très tendus, c'est l'indice d'un prochain changement de temps; d'ailleurs, plus il doit faire beau, plus les fils sont longs et détendus. S'il doit pleuvoir, l'araignée reste immobile au centre de sa toile.

Mais, si pendant la pluie, elle s'agite et se remet au travail, c'est que le beau temps doit bientôt revenir. Si l'on observe l'araignée, on peut constater qu'elle répare sa toile environ une fois par jour; si on la trouve dans cette occupation au moment du coucher du soleil, la nuit sera calme et claire.

Le bureau central téléphonique de Worcester, Mass., vient d'expérimenter un système d'appel et de contrôle automatique des mouvements des employés du téléphone destiné à faciliter le service et à assurer la rapidité de communications, ainsi que l'on en pourra juger par les détails ci-dessous :

L'innovation consiste en ce qu'une petite lampe électrique placée au bureau central s'allume aussitôt qu'une personne désirant téléphoner détache le cornet de l'appareil. La lampe s'éteint dès que l'employé enfonce la fiche établissant la communication entre lui et la personne qui téléphone.

Aussitôt que l'employé a pris connaissance du numéro réclamé, il enfonce sa seconde fiche à l'appareil demandé et, de la sorte, allume une petite lampe placée tout à côté, qui s'éteint dès que l'abonné appelé détache le cornet de l'appareil. De cette façon et sans changer de place, l'employé peut s'assurer si la communication est donnée entre les deux correspondants. Les lampes se rallument aussitôt que les personnes qui ont été mises en communication replacent le cornet à leurs appareils respectifs; l'employé voit donc immédiatement que la conversation est terminée. Les lampes s'éteignent aussitôt qu'il a retiré la fiche donnant la communication